

Équivalents finnois du participe présent et du gérondif français :
une analyse contrastive de textes juridiques et littéraires

Mémoire de maîtrise
Katariina Päivike
Université de Tampere
Langue française
Juin 2018

Table des matières

1. Introduction	1
2. La prédication seconde	7
2.1. La prédication première par rapport à la prédication seconde	7
2.2. Sur la définition de la prédication seconde	12
2.3. Types de la prédication seconde	18
2.3.1. Classification des constructions de la prédication seconde	18
2.3.2. Révision de la classification des types de la prédication seconde	23
2.4. Participe présent et gérondif comme constituants de la prédication seconde	29
3. Les formes participiales en français et le participe actif du finnois	35
3.1. Les différences entre les participes en <i>-ant</i> et les autres formes participiales françaises	35
3.2. Le participe présent et le gérondif en français	41
3.2.1. Les usages du participe présent.....	42
3.2.2. Les usages du gérondif.....	47
3.3. Différences syntaxico-sémantiques entre le participe présent et le gérondif	51
3.3.1. Les participes présents et les gérondifs dans la fonction d'adjectif détaché	51
3.3.2. L'influence syntaxico-sémantique du positionnement du participe présent et du gérondif	54
3.4. Le participe au temps présent du finnois en comparaison avec le participe présent et les constructions finnoises typiquement correspondantes au gérondif	59
4. Analyse du corpus	65
4.1. Les usages des formes verbales en <i>-ant</i> du français	66
4.1.2. Les usages du participe présent.....	68
4.1.2. Les usages du gérondif.....	79
4.2.1. Les équivalents finnois du participe présent	85
4.2.2. Les équivalents finnois du gérondif	117
5. Conclusion	140
6. Bibliographie	150

Tampereen yliopisto
Viestintätieteiden tiedekunta
Filosofian maisterin tutkinto (Ranskan kääntämisen opintosuunta)
PÄIVIKE, KATARIINA: Équivalents finnois du participe présent et du gérondif français : une analyse contrastive de textes juridiques et littéraires
Pro gradu -tutkielma, 153 sivua + suomenkielinen lyhennelmä, 1 sivu
06/2018

Pro gradu -tutkielmassani kuvailen ranskan partisiipin preesensin ja gerundin käyttötapoja sekä määrittelen korpusanalyysin avulla, mitkä ovat kyseisten muotojen suomenkieliset vastineet. Työn alussa esitellään toinen predikaatio (*prédication seconde*), johon osa partisiipin preesensin ja gerundin käyttötavoista kuuluu. Partisiipin preesensit ja gerundit lajitellaan sen perusteella, minä lauseenjäsenenä ne toimivat ja mitä tulkintoja ne saavat. Korpuksen suomenkieliset vastineet esitellään ensin määrällisesti, minkä jälkeen ne lajitellaan ranskalaisten muotojen käyttöyhteyksien ja/tai tulkintojen perusteella. Samalla pohditaan, miksi vastineet on valittu ja miten ne vastaavat ranskalaisia muotoja. Tutkimus on siis sekä kvantitatiivinen että kvalitatiivinen.

Korpuksenani käytin kahta romaania ja kahta Euroopan unionin tekstiä suomennoksineen: Jean Echenozin *Je m'en vais* (sivut 32–52) ja Michel Houellebecqin *La carte et le territoire* (sivut 152–172) sekä julkisasiamiehen ratkaisuehdotus 62005CC0431 (kohdat 1–39) ja kansainvälinen sopimus valtioiden keskinäisestä oikeusavusta 22004A0129(01) kokonaisuudessaan. Kaunokirjalliset tekstit ja lakitekstit antavat kattavan kuvan ranskalaisten muotojen erilaisista käyttötavoista ja niiden erilaisista suomenkielisistä vastineista.

Partisiipin preesensia ja gerundia ei voi yleensä vaihtaa keskenään, koska adnominaalinen ja staattinen partisiipin preesens yhdistyy substantiiviin tai koko lauseeseen ja kuvaa tapahtumaa toisesta näkökulmasta, kun taas adverbiaalinen ja dynaaminen gerundi yhdistyy yleensä verbiin ja kuvaa erillistä tapahtumaa. Ne voivat kuitenkin esiintyä yhdessä, kun ne ovat pilkulla erotettuja irrallisia lisäyksiä (*adjoint détaché*). Korpuksen mukaan gerundia käytetään kirjallisessa viestinnässä huomattavasti vähemmän kuin partisiipin preesensia, erityisesti juridisten tekstien tapauksessa. Partisiipin preesensin yleisin käyttötapa oli irralliset lisäykset ja toiseksi yleisin nominaalilausekkeen määritteet. Gerundeista hieman yli puolet oli määreitä ja loput irrallisia lisäyksiä. Gerundi ilmaisi useimmiten samanaikaisuutta, mutta myös tapa ja keino olivat yleisiä tulkintoja.

Partisiipin preesensin yleisimmät vastineet olivat verbimuotoon yhdistetyt rinnastuskonjunktiot ja relatiivipronomini *joka*, mutta myös VA-partisiippeja ja alistuskonjunktioita esiintyi paljon. VA-partisiippi voi olla vastineena vain, jos kyseessä on substantiivia välittömästi seuraava muoto. Gerundien yleisimmät vastineet olivat E-infinitiivin inessiivi ja instruktiivi sekä verbiin yhdistyvä *ja*-konjunktio. Samanaikaisuutta ilmaisi useimmiten E-infinitiivin inessiivi. Monet vastineista saivat tulkintansa vasta koko lauseen kontekstista. Lisäksi vastineiden ryhmä oli heterogeeninen, ja tietyt rakenteet johtuivat esimerkiksi kääntäjän valinnasta. On siis vaikeaa määrittellä, mitkä suomenkieliset rakenteet toimivat parhaiten partisiipin preesensin tai gerundin eri käyttötapojen vastineina.

Asiasanat: *prédication seconde*, *participe présent*, *gérondif*, *analyse contrastive*, *français*, *finnois*, *predikaatio*, *partisiippi*, *partisiipin preesens*, *gerundi*, *kontrastiivinen analyysi*, *suomi*, *ranska*

1. Introduction

Traditionnellement classé comme forme verbale possédant des caractéristiques adjectivales, le participe du français est régulièrement présent dans différents contextes. Ses formes qualifient à la fois le sujet, l'objet ou l'action d'une phrase. Son usage, dans beaucoup de cas, semble être unique dans la langue française : même si les formes du participe existent dans d'autres langues, les systèmes d'emploi des formes participiales diffèrent considérablement. En outre, la classe des participes français en soi est très hétérogène, et le choix d'une certaine forme de participe peut dépendre du contexte ainsi que du style recherché.

Connaître et maîtriser l'emploi correct de ces catégories grammaticales est important pour chacun qui utilise la langue française. Il est également à noter que le participe présent n'équivaut pas au gérondif, et vice versa, même si ces formes peuvent se remplacer l'une l'autre dans certaines situations. Même si choisir entre les formes participiales françaises ne devrait pas poser de problème pour les natifs, l'usage des formes participiales comme sujet d'étude continue d'intéresser les chercheurs. Il s'agit dans notre étude de bien définir le comportement de ces formes dans des phrases, surtout puisqu'il existe différentes opinions sur leur définition. Selon Escoubas-Benveniste *et al.* (2012 : 474), par exemple, certains pensent que « le gérondif n'est qu'un participe avec une préposition » et d'autres les perçoivent comme formes totalement distinctes. De plus, Zhou (2004 : 109) suggère une révision de la répartition traditionnelle des participes entre les catégories du verbe et de l'adjectif puisque ce type de catégorisation ne s'applique pas dans tous les cas.

Ceux qui parlent ou écrivent le français comme langue étrangère doivent reconnaître les différences entre les formes françaises et celles de leur langue maternelle. Il est difficile pour les apprenants du français de faire la différence entre les formes participiales et de déterminer dans quelle situation une certaine forme devrait ou pourrait être utilisée. Pour cette raison, il n'est pas évident pour eux comment ils pourraient traduire les formes participiales du français en finnois ou comment ils pourraient utiliser les formes françaises correctement et effectivement en s'exprimant en français. Nous espérons que notre étude aidera les apprenants du français à faire le choix entre les formes et à les utiliser correctement dans une situation donnée. De la même façon, il faut savoir utiliser

la forme correcte dans un contexte particulier. À l'aide de ces connaissances, un traducteur est capable de transmettre le message correctement et avec éloquence entre le français et la langue cible. Le système d'emploi du participe au temps présent du finnois diffère de celui du français. Par conséquent, la transformation des formes françaises en finnois courant peut s'avérer difficile et poser des problèmes pour le traducteur. De plus, l'analyse contrastive entre les formes françaises et leurs traductions en finnois est complètement inexistante. Notre étude fournira sûrement des ressources aux traducteurs pour résoudre ces problèmes de traduction.

Pour ces raisons, nous considérons qu'il est essentiel d'illustrer les différences entre ces langues et de déterminer quelles sortes de traductions sont possibles pour les formes françaises. À l'aide d'une analyse contrastive qui consiste dans l'étude d'un corpus, nous visons à trouver différentes manières pour traduire le participe présent et le gérondif français en finnois. Notre corpus consiste dans deux textes de l'Union européenne et de des extraits de deux romans français. Le premier texte de l'UE est un accord international (22004A0129(01)) relatif à l'entraide judiciaire en matière pénale et le deuxième est une conclusion de l'avocat général (62005CC0431) relatif aux brevets. Nous analysons le premier texte dans son complétude mais le deuxième texte est analysé depuis le début jusqu'au paragraphe 39 pour que la quantité des exemples par texte soit approximativement la même, étant donné que le deuxième texte est beaucoup plus long. Les romans sont *Je m'en vais* (1999) de Jean Echenoz, traduit en finnois sous le nom *Minä lähden* par Erkki Jukarainen en 2001 et le roman *La carte et le territoire* (2010) de Michel Houellebecq traduit par Ville Keynäs en 2011 sous le nom *Maasto ja kartta*. Nous analyserons 20 pages de chaque roman : les pages 32-52 de *Je m'en vais* et les pages 152-172 de *La carte et le territoire*. Ce corpus a été choisi parce que ces textes contiennent beaucoup de formes de participe et parce qu'il est intéressant de voir s'il existe des différences dans l'usage des formes entre les genres afin l'on puisse établir une analyse plus objective et exhaustive de cette catégorie grammaticale. Les textes de l'UE contiennent des expressions et l'usage de la langue de type juridique tandis que les romans présentent à notre avis un usage typique de langue du champ romanesque français et leurs traductions sont écrites en finnois contemporain. La méthodologie consiste à chercher les formes dans le corpus manuellement, et, pour faciliter l'analyse, chaque forme sera répertoriée et combinée avec sa fonction, sa traduction finnoise et la classe grammaticale de la traduction. L'analyse des résultats sera à la fois quantitative et qualitative.

Pour atteindre les objectifs de l'étude, il s'agit, en premier lieu, de clarifier l'usage des formes verbales en *-ant* du français. Le participe présent et le gérondif sont des catégories grammaticales qui méritent d'être analysées séparément ainsi que séparés des autres formes. Le présent travail se propose alors de répondre à la question de savoir comment ils sont utilisés dans la langue française. Nous visons, en étudiant le discours grammatical antérieur, à bien définir les catégories grammaticales du gérondif et du participe présent et de décrire leur usage. Pour bien décrire le participe français, il faut le situer dans un contexte plus large: celui de la prédication seconde. Il est nécessaire de participer au discours concernant la prédication seconde, parce qu'il n'est pas encore clairement ou univoquement défini et les chercheurs ont des opinions différentes sur ce phénomène. La prédication seconde est une prédication qui se rattache à une prédication première dont elle reste dépendante, c'est-à-dire à n'importe quelle proposition indépendante ou principale qui contient tous les arguments nécessaires pour former une phrase. Dans certains usages, le participe présent et le gérondif font partie de la prédication seconde parce qu'ils sont dépendants de la prédication première.¹

De toute façon, le phénomène de la prédication seconde ne concerne pas tous les participes présents et les gérondifs de manière qu'il est nécessaire de définir tous les usages de ces deux formes en question. Nous commençons par faire la différence entre les autres formes participiales, le participe passé et l'adjectif verbal, et les formes verbales en *-ant*. Il est nécessaire de noter que nous ne prenons pas en compte dans notre analyse du corpus ces autres formes parce que le participe passé exprime toujours une antériorité et l'adjectif verbal est un adjectif, et pour cette raison, elles se comportent différemment que les formes verbales en *-ant* au temps présent. Grammaticalement, le participe présent du français, formé en ajoutant la désinence *-ant* sur le radical de la première personne du pluriel du présent de l'indicatif, est transformé en un gérondif à l'aide de la préposition *en* (*en* + radical verbal + *-ant*). Après la comparaison entre les formes participiales, nous nous concentrerons sur les similarités et les différences entre le participe présent et le gérondif. Ces deux formes sont invariables en genre et en nombre et possèdent le caractère verbal de recevoir les compléments du verbe. Toutefois, elles diffèrent radicalement l'une de l'autre: aux niveaux morphologique, syntaxique et sémantique, le gérondif est une forme détachée et adverbiale tandis que le participe présent est une forme liée et

¹ Nous définirons plus en détail tant la prédication première que seconde dans les chapitres 2.1.-2.2. Les usages du participe présent et du gérondif en tant que prédication seconde seront également déterminés dans le chapitre 2.4.

adjectivale (Herslund 2000 :88 ; Cuniță 2011 : 73). Par conséquent, le gérondif joue le rôle d'un complément circonstanciel, mais le participe présent *participe* dans la construction du verbe principal. Leurs usages différents et les significances qu'ils produisent seront également définis.

Les travaux de Halmøy (2003 ; 2008), de Havu et Pierrard (2014), de Arnavielle (2003), de De Carvalho (2003) et de Herslund (2000) nous servent de point de départ dans la définition du participe présent et du gérondif. Quant à la prédication seconde, le numéro thématique de *Langue Française* (2000/127) et le numéro sur la détermination et prédication de *Langue Française* (2011/171) ainsi que les contributions de Havu et Pierrard (2007, 2008, 2014 et 2015) nous fournissent un vaste aperçu sur la définition du phénomène ainsi que sur les usages différents de la prédication seconde.

Après un vaste aperçu sur l'usage des formes françaises, il nous restera à comparer brièvement les différences entre le participe présent et le participe au temps présent du finnois, le participe en $-vA$ (« VA-partisiippi »), qui est une forme nominale du verbe adjectivisé (Koivisto 1987 : 27-28), et entre les formes finnoises qui sont généralement comparées aux gérondifs français d'après notre connaissance du locuteur natif et le gérondif : l'inessif de l'infinitif en $-E$ (« E-infinitiivin inessiivi »), qui exprime la simultanéité, l'instructif de l'infinitif en $-E$ (« E-infinitiivin instruktiivi »), qui exprime la manière, et l'adessif de l'infinitif en $-mA$ (« MA-infinitiivin adessiivi »), qui exprime le moyen d'achever une action. Ses équivalents fonctionnent normalement comme équivalents dans le cas des phrases françaises les plus simples, mais enfin, c'est notre recherche qui déterminera dans quelle mesure ces formes et constructions sont utilisées comme choix de traduction pour les participes présents et les gérondifs français.

Quant aux analyses contrastives sur les équivalents des formes verbales *en -ant* du français, il existe seulement quelques études sur les équivalents dans d'autres langues : Hynynen (2002) a étudié les participes présents dans la traduction d'un texte romanesque allemand, Guijarro Carcía (2016) et Ventura (2015) ont analysé les différences fonctionnelles et sémantiques entre le gérondif espagnol et français d'un point de vue didactique, Hellqvist (2015) a étudié les équivalents suédois du gérondif et Schlamberger Brezar (2011) a comparé les participes présents et les gérondifs français aux formes slovènes. Ces recherches ne concernent pas notre étude au sens strict et sont inutilisables pour notre analyse de corpus parce que le finnois diffère tellement d'autres langues. En outre, Havu (2010) a fait une étude intéressante sur la traduction en finnois des prédications premières et secondes averbales et surtout des prédications autonomes, mais

son étude n'est pas similaire à notre étude puisque le participe présent et le gérondif n'y jouent aucun rôle. Cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, il ne se trouve pas de recherches concernant spécifiquement la traduction des formes françaises en finnois.

L'analyse du corpus consiste à énumérer les résultats selon les langues, de classer l'usage des formes trouvées ainsi que de comparer les formes utilisées entre les langues et entre les genres de texte. Tout d'abord, les participes présents et les gérondifs trouvés dans le corpus vont être énumérés. Puis, toutes les occurrences seront classifiées selon leur emploi ou fonction : le participe selon ses fonctions qu'il prend dans la phrase et les constituants de phrase dans lesquels il se rattache et le gérondif selon ses emplois et les interprétations circonstancielles qu'il obtient. Nous répertorions les formes en question d'une façon différente puisque la fonction du participe présent indique déjà dans quel constituant il est rattaché et la position de la forme en question donne un indice de son interprétation, alors que le gérondif est un complément circonstanciel adverbial qui reçoit différentes interprétations selon la syntaxe et le contexte. En plus de ces catégorisations, nous présenterons les emplois spéciaux² éventuels des participes présents et des gérondifs. Les différences dans l'occurrence et l'emploi des formes entre les deux types de texte, les textes juridiques et les textes romanesques seront également analysées.

L'étape suivante consiste à comparer séparément les participes présents et les gérondifs aux formes finnoises et à définir les équivalents retrouvés. Nous examinerons en même temps comment les équivalents finnois conviennent comme traductions des formes françaises. Les formes finnoises seront aussi classifiées selon les fonctions ou les interprétations des formes françaises afin de voir quels types de constructions sont utilisés comme équivalents d'un certain usage du participe présent ou du gérondif français. De surcroît, nous définirons les possibles différences dans l'usage des formes finnoises en fonction du genre de texte. Sur cette base, nous tentons d'arriver à une conclusion sur les manières plus générales et plus rares de traduire les formes françaises dans certains contextes.

L'objectif de cette étude est alors de définir l'usage des formes françaises, de voir comment elles comportent dans les phrases de notre corpus et d'en comparer à leurs équivalents finnois en analysant de quelle manière les formes finnoises en correspondent. Nous partons de l'hypothèse que les participes présents du français ne se traduisent par le participe en -vA du finnois qu'à d'occasions dans lesquelles le participe présent est

² Les emplois spéciaux, tels que les emplois grammaticalisés, seront déterminés dans les chapitres 3.2.1-3.2.2.

purement adjectival et rattaché directement au nom parce que ces derniers sont des formes adjectivisées. Il est plus probable que la plupart des participes présents sera traduit par des propositions subordonnées ou conjonctives ou par un pronom relatif puisqu'il qualifie le nom ou le pronom et désigne un état. Étant donné que le gérondif n'existe pas en finnois, ses équivalents pourraient être l'instructif ou l'inessif de l'infinitif en *-E* ou l'adessif de l'infinitif en *-mA*, mais nous présumons que ces formes ne s'appliquent pas dans la plupart des cas surtout parce que le gérondif peut exprimer beaucoup d'autres choses que la simultanéité, la manière ou le moyen³. Similairement au participe présent, le gérondif pourrait se traduire en finnois par une conjonction exprimant la cause, le temps ou la manière, par exemple.

De toute façon, ces hypothèses se basent sur notre connaissance du locuteur natif du finnois et pour cela, nous ne pouvons pas être sûrs des équivalents avant que l'analyse soit effectuée, puisqu'il n'existe pas d'études antérieures similaires à notre étude. En conséquence, il s'agit de trouver les équivalents les plus généraux et typiques dans le corpus. En plus des hypothèses sur les possibles équivalents en finnois, nous estimons, en nous appuyant sur les affirmations de Havu (2010 : 2) et de Schlamberger Brezar (2011 : 346), que l'usage des formes varie selon le type de texte. Or, il nous reste à définir *comment* il varie.

³ Les différents usages du gérondif sont présentés dans le chapitre 3.2.2.

2. La prédication seconde

Dans les sous-chapitres suivants nous tenterons, en premier lieu, de définir la prédication seconde (dorénavant la PRÉD2) et ses caractéristiques : il faut commencer par la définition de la prédication première (PRÉD1) et de son rattachement à la PRÉD2. Après cela, nous comparerons la PRÉD2 aux autres constructions grammaticales qui lui ressemblent d'une manière ou d'une autre et examinerons les qualités de la PRÉD2 à partir des définitions des chercheurs spécialisés sur le sujet. Nous présenterons également les constructions qui sont généralement considérées comme constructions de la PRÉD2 et évaluerons avec un œil critique si elles remplissent les caractéristiques de la PRÉD2 telles que définies par les chercheurs. Dans le chapitre 2.3. nous analyserons les sujets de notre étude, les participes présents (PPr) et les gérondifs, selon ces critères et réfléchirons comment leur positionnement et le contexte dans lequel ils s'attachent influent sur leur interprétation.

2.1. La prédication première par rapport à la prédication seconde

Avant de définir la prédication seconde et ses différentes manifestations, il est nécessaire de réfléchir à la fonction que prend une prédication dans une phrase et de faire la répartition entre la PRÉD1 et la PRÉD2. En outre, les moyens d'intégration entre les deux prédictions méritent que l'on s'y intéresse.

Tout d'abord, il faut constater que le PRÉD1 ne correspond pas à des propositions principales même si elle apporte souvent une information plus centrale par rapport à celle de la PRÉD2. Les prédictions font partie de la phrase : c'est la phrase qui s'analyse en une forme propositionnelle et qui n'a pas de fonction grammaticale telle que les constituants de phrase ont (Riegel *et al.* 2009 : 203-205), contrairement aux prédictions. De même, la proposition principale (dont la PRÉD1 est un constituant) est une proposition qui ne dépend pas d'une autre proposition mais dont dépend une autre proposition (*id.*, 75) et la PRÉD1 fait partie d'une proposition qui a une modalité d'énonciation (assertion, injonction, interrogation) et qui peut alors constituer une phrase (Havu 2010 : 2).

La phrase en qualité de proposition est alors une construction réactionnelle qui peut être assimilée à la phrase déclarative simple canonique même s'il s'agissait d'une exclamation produite par un seul mot (Riegel *et al.* 2009 : 205). Le terme réactionnelle veut dire la capacité des constituants de phrase à prendre des arguments (ou des actants)

pour être saturé : il s'agit alors de la relation actantielle entre le verbe et les autres catégories grammaticales de la phrase qui fournissent ensemble un syntagme grammaticalement correct (cf. Bougault 2005 : 229). La phrase a alors besoin de certains arguments obligatoires pour être grammaticalement correcte. La phrase est constituée d'une attitude propositionnelle (assertive, interrogative ou injonctive) et d'un contenu propositionnel, c'est-à-dire d'un prédicat avec sa configuration argumentale : les configurations du prédicat sont ses arguments d'agent de procès et de l'objet affecté par le procès (Riegel *et al.* 2009 : 205). Une prédication se produit alors en instaurant une relation prédicative entre le syntagme nominal et le syntagme verbal, au minimum : il s'agit de la relation que la copule et l'élément attributif qu'elle prédicativise forment ensemble (*id.*, 241-242). Tout cela veut dire que la PRÉD1 sert à construire une proposition grammaticalement correcte, comme dans l'exemple 1 qui présente une phrase canonique :

1. Marie chantait. (notre exemple)

Les phrases canoniques sont alors complètes et peuvent fonctionner de manière autonome. Par contre, les expansions de phrase (facultatives), qui servent à étendre la phrase ne peuvent pas fonctionner seules. Les ajouts, comme les compléments circonstanciels (l'exemple 2), qui fonctionnent à différents niveaux de la structure hiérarchique de la phrase, peuvent être supprimés de la phrase sans que la phrase devienne agrammaticale, mais ne peuvent pas fournir un syntagme complet et grammaticalement correct. C'est le même cas pour les propositions subordonnées (l'exemple 3) (cf. Riegel *et al.* 2009 : 204, 242).

2. Hier soir, Marie chantait. / Marie chantait. / *Hier soir. (notre exemple)
3. Marie chantait parce qu'elle se sentait joyeuse. / Marie chantait. / *Parce qu'elle se sentait joyeuse. (notre exemple)

De la même façon, la PRÉD1 peut fonctionner dans la proposition qu'elle a formée sans aucune PRÉD2, alors que la PRÉD2 ne peut pas fonctionner toute seule. De plus, on pourrait dire que la PRÉD1 est également la prédication principale puisque son verbe apporte souvent l'information la plus centrale. Tant la PRÉD1 que la PRÉD2 peuvent contenir toutes sortes d'expansions de la phrase qui constituent alors un groupe des

arguments facultatifs de la prédication. La PRÉD2 est alors une autre prédication qui se rattache à la PRÉD1 en apportant une sorte d'information supplémentaire sur l'action réalisée par le sujet ou l'objet de la PRÉD1. Dans l'exemple 4 nous séparons la PRÉD1 de la PRÉD2 (en italique) et dans les exemples 5-6 on peut observer la capacité (et l'incapacité) de ces deux types de prédication à fonctionner seuls.

4. *Prenant Pierre par la main*, Marie annonçait leurs fiançailles à ses parents. (notre exemple)
5. Marie annonçait leurs fiançailles à ses parents.
6. *Prenant Pierre par la main.

La 'phrase' dans l'exemple 6 ne peut pas fonctionner telle qu'elle puisque le schéma actantiel du verbe ne permet pas d'avoir l'argument Pierre comme sujet et c'est précisément le sujet qui représente l'argument initial d'une relation prédicative et forme ainsi une phrase (Riegel *et al.* 2009 : 245). Dans la phrase simple contenant la PRÉD1 (l'exemple 5), l'actant (le sujet) sature la valence sujet du verbe et le verbe sature la valence de ses compléments, alors que dans le cas où la phrase est étendue par une PRÉD2 (l'exemple 4), le prédicat de la PRÉD2 a le même actant que le prédicat de la PRÉD1, mais sa valence n'est pas directement saturée par cet actant puisqu'il sature déjà la valence sujet du verbe principal (Bougault 2005 : 229.)

La différence entre la PRÉD1 et la PRÉD2 peut être examinée plus en profondeur à travers l'intégration des PRÉD2 aux PRÉD1. Selon Havu et Pierrard (2014 : 124-130), la PRÉD2 est toujours intégrée au support nominal de la PRÉD1, mais cette intégration est établie de différentes manières : à l'aide de la connexion indirecte ou de la connexion coréférentielle. Ce qui est commun à ces manières, c'est qu'elles sont dépourvues d'un marqueur spécifique de la jonction entre les prédications, mais leur degré d'autonomie influant sur le mode de connexion diffère entre elles (*id.*, 124). La connexion indirecte est présente dans les structures absolues, dans lesquelles le support nominal de la PRÉD2 est autonome par rapport à la PRÉD1 et par conséquent, ne remplit pas de fonction argumentale dans la PRÉD1. Cela veut dire que la connexion n'est pas établie directement à travers un support nominal, mais que le support nominal est en relation sémantique avec la structure argumentale de la PRÉD1. La connexion indirecte a moins d'intégration que les autres manières (*id.*, 124-125). Cette connexion se manifeste de différentes manières : la première manière est l'instauration d'un lien de famille entre le support de la PRÉD2 et un nom dans la PRÉD1.

7. *Le chat parti*, les souris dansent. (chat/ souris) (Havu et Pierrard 2014 : 124)

La connexion indirecte peut également être établie par un rapport d'attribution en *avoir* dans lequel le sujet de la PRÉD1 devient le support de la PRÉD2 :

8. Pierre approchait Marie, *un bouquet de fleurs à la main*. (=Pierre approchait Marie *ayant* un bouquet de fleurs à la main.) (notre exemple)

Une déconnexion fonctionnelle dans laquelle le support nominal de la PRÉD1 est remplacé par un autre argument présenté par la PRÉD2 peut également servir à constituer la connexion indirecte :

9. *Dieu aidant*, nous vaincrons. (=Dieu nous *aidant/étant aidés par* Dieu, nous vaincrons.) (Havu et Pierrard 2014 : 125)

Dans le cas de la connexion coréférentielle, ce sont les éléments déterminés qui constituent un lien entre les prédications. Premièrement, la connexion peut être constituée par un argument en commun : il peut s'agir d'une relation co-prédicative (l'exemple 10), d'énumération ou reformulation (l'exemple 11) ou de reformulation ou apposition où la distinction est tenue (l'exemple 12) (Havu et Pierrard 2014 : 125-126).

10. Dans tout cela, déjà les yeux de Catherine ont aperçu le piano ouvert, *une merveille*. (Piano ouvert= une merveille) (Havu et Pierrard 2014 : 125)

11. Il reste juste une petite trace, *une toute petite tache*, mais il faut vraiment savoir qu'elle est là. (Havu et Pierrard 2014 : 126)

12. Hier, *3 janvier*, mon père est venu me voir. (Havu et Pierrard 2014 : 126)

La connexion coréférentielle peut aussi être établie par un rapport coréférentiel distributif (l'exemple 13) ou par un rapport coréférentiel avec reprise pronominale (l'exemple 14) (Havu et Pierrard 2014 : 126).

13. Les enfants montèrent dans le train, *chacun d'eux portant une petite valise brune*. (Havu et Pierrard 2014 : 126)

14. *Marie* ayant finalement obtenu le travail qu'elle a toujours voulu, elle va avoir suffisamment d'argent pour une nouvelle maison. (notre exemple)

Dans ces types de connexion coréférentielle, la cohésion interprédicative est dans l'intervalle d'intégration et d'autonomie. Cela veut dire que le support nominal de la PRÉD2 n'est pas complètement autonome par rapport à la PRÉD1 parce qu'il n'établit pas la connexion directement, mais à l'aide d'un pronom qui fait référence au nom de la PRÉD1. Il existe néanmoins un type de connexion coréférentielle qui est plus intégré à la PRÉD1 que les autres types, ainsi que les types de connexion indirecte : celui de « connexion par un argument commun, fonctionnellement identifié » (Havu et Pierrard 2014 : 126). Dans ce cas, un nom est tant l'argument de la PRÉD1 que le support de la PRÉD2, et c'est à travers ce double rôle du nom que la connexion est réalisée (*ibid.*), comme dans l'exemple 15.

15. *Jeune*, Paul faisait du sport. (Paul [*étant jeune*] faisait du sport.) (Havu et Pierrard 2014 : 126)

Toutes les constructions de la PRÉD2 ci-dessus sont dépendantes du support nominal de la PRÉD1, et ne fonctionnent jamais comme arguments de la PRÉD1 ni comme déterminants de quelque argument de la PRÉD1 (Havu et Pierrard 2014 : 161, 164). Les deux prédications sont alors en relation d'interprédicativité. Or, il se trouve des formes considérées comme faisant partie de la PRÉD2 qui constituent l'argument d'une PRÉD1, comme dans l'exemple suivant :

16. Paul trouve Marie *belle*. (notre exemple)

Selon Havu et Pierrard (2014 : 127) ces types de constructions sont à considérer comme membres de la PRÉD2 malgré leur statut d'argument de la PRÉD1, parce que le support nominal (*Marie*) n'obtient sa fonction qu'après le verbe principal de façon que ce support nominal forme une construction plus étendue, une prédication, y compris une forme verbale (*être*). La relation entre les prédications n'est pas alors aussi explicite que dans le cas des propositions subordonnées.⁴

⁴ Nous reviendrons sur la question de l'appartenance de ces types de constructions (entre autres) dans le chapitre 2.3.2.

2.2. Sur la définition de la prédication seconde

À première vue, la prédication seconde peut paraître comme une structure qui correspond à une proposition subordonnée sans verbe conjugué à un mode personnel. Même si cette définition ressemble à certains cas de la prédication seconde, le groupe des constructions classifiées comme PRÉD2 se révèle relativement hétérogène et certaines formes ne contiennent pas une forme verbale. Ce qu'on pourrait constater des PRÉD2 en général, c'est qu'elles expriment une certaine signification associée dans la phrase complète et qu'elles sont interprétées selon le contexte de cette phrase. En plus de l'expression de nuances diverses, la PRÉD2 peut servir d'outil stylistique ou pragmatique pour résumer habilement un contenu phrastique.

La PRÉD2 est alors, simplement défini, une prédication qui se rattache à la PRÉD1. De toute façon, le phénomène de la PRÉD2 mérite d'être analysé plus en détail, puisque le groupe des constructions classifiées comme PRÉD2 est extrêmement complexe. Commençons par faire une distinction entre elle et d'autres constructions grammaticales qui peuvent y ressembler.

En tout premier, il est clair que la PRÉD2 n'a rien à faire avec les attributs du sujet puisque ces derniers expriment une qualité ou un état du sujet d'une façon déclarative et s'y accordent en genre et en nombre avec le sujet. Ils ne peuvent pas être supprimés d'une phrase. De plus, une PRÉD2 ne peut pas être paraphrasée avec un *être*-copule (l'exemple 17) et, par conséquent, le support nominal de la PRÉD2 est autonome par rapport à la PRÉD1, contrairement à l'attribut qui possède plus de restrictions quant à la présence du trait sémantique de propriété (l'exemple 18) (Havu et Pierrard 2014 : 27, 29).

17. *Sortant du cinéma*, Paul tombe sur sa sœur et une amie de celle-ci. / *Paul est sortant du cinéma et tombe sur sa sœur et une amie de celle-ci. (Havu et Pierrard 2014 : 29)

18. La sœur de Pierre est belle. (notre exemple)

En raison de contraintes posées à l'attribut, il n'est pas possible d'inverser le support et le prédicat et de séparer l'attribut de sa copule, contrairement à la PRÉD2 (Havu et Pierrard 2014 : 102) :

19. *Belle la sœur de Pierre est. / * Est la sœur de Pierre belle. (notre exemple)

20. Paul, sortant du cinéma, tombe... / Paul tombe sur sa sœur et une amie de celle-ci, sortant du cinéma. (Havu et Pierrard 2014 : 29, 102)

En outre, la PRÉD2 est plus qu'une coordination ou une simple reformulation des phrases, bien que les constructions de la PRÉD2 puissent être interprétées comme étant au même niveau que la construction à laquelle ils se rattachent. Selon Havu et Pierrard (2007 : 732-733), la PRÉD2 n'équivaut pas non plus à un détachement puisqu'elle ne fonctionne pas comme marqueur d'information, comme argument de la prédication centrale ou comme déterminant d'un des arguments, comme le détachement. Muller (2011 : 102) a observé les relatives prédicatives, qui font partie des PRÉD2. Il a remarqué que les constructions (relatives) nominales et les constructions apposées contenant une sorte de parenthèse ne correspondent pas aux PRÉD2 parce que la PRÉD2 est, pour la plupart, le point central de la phrase, intégrée à la sémantique de la complémentation verbale. Par ailleurs, certaines constructions de la PRÉD2 sont bien détachées, mais en nous appuyant sur les confirmations de Havu et Pierrard (2008 : 15), nous pouvons constater que les topicalisations ou les dislocations, toujours détachées, diffèrent de la PRÉD2 par le fait qu'ils établissent à travers l'élément détaché référentiel une coréférence entre l'expression référentielle et l'élément de reprise (ex. *Ton frère, Jean le voit tous les jours.*)

La PRÉD1 est une proposition principale, une phrase simple canonique qui dévient étendue si on y ajoute quelque chose. À ce propos, il est essentiel d'établir également les différences entre la PRÉD2 et les propositions subordonnées. Selon Riegel *et al.* (2009 : 785-786) une subordonnée est dépendante de la proposition principale dans laquelle elle est un constituant (tout comme une PRÉD2). La différence est néanmoins que, comme on peut voir dans l'exemple suivant, la proposition subordonnée (que Pierre revienne) est dans la même fonction de complément d'objet que le groupe nominal (le retour de Pierre) par rapport au verbe (attend).

21. Jean attend que Pierre revienne. (Riegel *et al.* 2009 : 786)

Le noyau de la proposition subordonnée complétive est alors le verbe : pour qu'une subordonnée soit possible, elle a toujours besoin d'un propre verbe auquel s'attacher. Par contre, les prédicats seconds sont des noyaux verbaux puisqu'ils gardent la possibilité d'une construction verbale, autrement dit, une construction dont le sujet n'est pas concret

et qui a les mêmes compléments qu'un verbe conjugué (Riegel et al. 2009 : 786). De plus, la PRÉD2 n'est pas liée au verbe ou aux mêmes fonctions que le groupe nominal mais elle se rattache au groupe nominal ou à la phrase et complément ou précise son support d'une manière évaluative, explicative ou circonstancielle.

En comparant la PRÉD2 aux subordonnées il est également nécessaire de noter que la plupart des constructions de la PRÉD2 constituent une complexité condensatrice⁵ et possèdent alors un caractère asyndétique, ce qui veut dire que les mots de liaison sont supprimés ou absents de la proposition de façon que le mode de connexion entre les prédications devient non transparent (Havu et Pierrard 2014 : 121). Les types de la PRÉD2 qui prennent la forme d'une subordonnée (l'exemple 22) ou ont un marqueur syndétique (l'exemple 23) diffèrent des subordonnées par le fait qu'elles sont plutôt liées à la valence verbale qu'au rapport fonctionnel entre les prédications de manière qu'elles établissent un rapport associatif et déterminent le sens du verbe régissant⁶ (*id.*, 122).

22. J'ai vu Paul *qui fumait un cigare*. (Havu et Pierrard 2014 : 54)

23. Il considère cette affaire *comme importante*. (Havu et Pierrard 2014 : 147)

Les emplois adverbiaux ne sont pas non plus à considérer comme équivalents de la PRÉD2 parce que le prédicat de la PRÉD2 doit, à l'aide d'un contexte sémantiquement convenable, être lié au prédicat de la PRÉD1 d'une façon que la qualité associée au support nominal constitue, dans le même temps, une modalité de l'événement exprimé par le prédicat de la PRÉD1 (Havu et Pierrard 2014 : 141). Cette différence est bien claire dans les exemples suivants :

24. Paul et Nicole aiment déjeuner *tranquilles*. / = Paul et Nicole aiment être tranquilles quand ils déjeunent. (Havu et Pierrard 2014 : 141)

25. Paul et Nicole aiment parler *fort*. / =* Paul et Nicole aiment être forts quand ils parlent. (Havu et Pierrard 2014 : 141)

⁵ Un terme utilisé par Havu et Pierrard (2014 : 78, 83, 121), parmi d'autres chercheurs, pour désigner la réduction de l'intégrité de la structure prédicationnelle 'canonique' qui résulte à une relation prédicative sous-entendue et à une opacité de la structure argumentale d'une PRÉD2.

⁶ Nous utilisons le terme 'verbe régissant' parce que toutes les constructions de la PRÉD2 ou les gérondifs et les participes présents dans d'autres emplois que le PRÉD2 ne sont pas associés au verbe principal, mais à un autre verbe (*cf.* Halmøy 2003 : 7).

Nous venons de réfléchir à ce que la PRÉD2 n'est pas. Mais qu'est-elle alors et comment peut-on la définir ? Selon Wilmet (1997 : 516) la PRÉD2 est « greffée, sans copule sur un terme quelconque de la prédication première » et dans tous les exemples de Wilmet (*id.*, 516-523) les constructions de la PRÉD2 sont liées aux PRÉD1. De même, Havu (2010 : 3) confirme que la PRÉD2 se rattache obligatoirement à la PRÉD1, « son point d'ancrage », parce qu'elle manque une modalité d'énonciation (assertion, interrogation, injonction). Elle est alors en contact étroit avec la PRÉD1, mais quelles autres propriétés possède-t-elle ? L'une des définitions les plus connues est celle de Cadiot et Furukawa (2000 : 4) :

La prédication seconde, c'est celle qui est réalisée par un type de séquence qui est syntaxiquement intégré à la phrase, mais dans lequel l'élément nominal concerné ne constitue pas sémantiquement une tête par rapport à l'élément non nominal impliqué.

Cela veut dire que même si l'objet de la PRÉD1 se transforme syntaxiquement en un noyau de l'élément constituant d'une PRÉD2 (l'élément non nominal), il n'est pas sémantiquement la tête du prédicat, parce que la séquence construite avec le prédicat et sa tête exprime une information nouvelle. Cadiot et Furukawa (2000 : 3) donnent un exemple relatif à ce processus :

26. J'ai entendu Pierre *qui chantait*.

Dans cet exemple, *Pierre* est syntaxiquement la tête de *qui chantait*, mais pas sémantiquement, puisque la séquence *Pierre qui chantait* exprime un contenu propositionnel qui n'est pas exprimé avant. Cette séquence équivaut alors à la relation entre sujet et prédicat dans la phrase « Pierre chantait. » et pour cette raison, la PRÉD2 est intégrée au sujet de la PRÉD1 et dans toute la phrase. Par conséquent, la phrase « Pierre chantait. » s'oppose à la séquence qui modifie l'extension du nom, qui devient agrammaticale si la conjonction *qui* est supprimée :

27. L'homme qui aime sans se faire aimer ne saurait être plaint. / * L'homme aime sans se faire aimer ne saurait être plaint. (Cadiot et Furukawa 2000 : 4)

Contrairement à la construction de l'exemple 27, on pourrait dire que la PRÉD2 est insérée dans une relation plus ou moins implicite avec le sujet et ainsi, indique le sens de la phrase dans sa syntaxe interne. Cadiot et Furukawa (2000 : 4) font néanmoins remarquer que la définition ne tient pas compte dans quelle mesure la PRÉD2 est intégrée à la prédication principale ou quelle est la forme de l'élément non nominal. De plus, la PRÉD2 exprime sémantiquement le contenu phrastique dans une phrase, même si elle est syntaxiquement intégrée.

Par ailleurs, d'autres chercheurs constatent que la PRÉD2 est syntaxiquement détachée de l'antécédent qui forme le sujet dans la PRÉD2, mais que cet antécédent est le sujet sémantique de la PRÉD2. L'élément syntaxiquement détaché peut aider à comprendre la signification de toute la phrase et celle de la PRÉD2 ainsi qu'à interpréter le rapport entre les deux prédications (Havu et Pierrard 2007 : 741). Lambrecht (2000 : 50) constate dans sa recherche concernant les subordonnées relatives non restrictives que la syntaxe interne d'une proposition relative prédicative contient en soi tous les constituants nécessaires mais que cette proposition exige un sujet externe de sa syntaxe (l'antécédent). L'antécédent peut servir à la fois d'objet du prédicat de la PRÉD1 et de sujet de la PRÉD2, comme dans l'exemple suivant :

28. Je vois la jeune fille *qui fume*. (Lambrecht 2000 : 53)

Muller (2011 : 103) a également fait remarquer que les relatives prédicatives et les participes présents (formes de la PRÉD2) sont des prédications du syntagme verbal sans sujet lexical propre qui s'attachent à un antécédent formant un sujet sémantique sans s'y intégrer syntaxiquement. De cette façon, l'élément constituant une PRÉD2 a toujours le même référent que son antécédent dans la proposition principale. Plus spécifiquement, un rapport précatif explicite entre le prédicat second et le support nominal est exigé dans la structure interne d'une PRÉD2, tandis que la structure externe⁷ de la PRÉD2 présente un rapport de dépendance entre les prédications, produit par la contribution du groupe nominal support du co-prédicat dans la structure argumentale de la PRÉD1 (Havu et Pierrard 2015 : 18). Tout cela veut dire simplement qu'un groupe nominal est toujours lié tant à la structure interne qu'externe d'une PRÉD2 : le support nominal fonctionne dans

⁷ La syntaxe interne concerne la construction d'un syntagme et les possibilités de le combiner avec d'autres syntagmes. La syntaxe externe concerne la position correcte d'un syntagme au niveau de la phrase.

les deux prédications parce que la PRÉD2 instaure un rapport d'association sous-spécifié avec lui (*cf.* aussi Havu et Pierrard 2014 : 77). Ce procès est visible dans l'exemple suivant dans lequel la PRÉD2 est rattaché au sujet de la PRÉD1 :

29. Jean est parti, *furieux*. (Havu et Pierrard 2008 : 9)

L'exemple 29 montre comment la PRÉD2 prend comme sujet le groupe nominal de la PRÉD1 et comment ce groupe nominal fonctionne comme élément central dans la PRÉD2. Similairement, Havu et Pierrard (2007 : 738-739) affirment que chaque prédicat second est « intégré sur un support qui est intégré dans la PRÉD1 ». Mais selon eux, c'est le positionnement de la PRÉD2 qui influe sur son interprétation : pour la plupart du temps, la PRÉD2 a une valeur descriptive, mais quand elle est en position initiale précédant son support, elle devient plus ou moins autonome et circonstancielle. Par contre, la position finale produit une interprétation coordonnante entre les prédications, de type narratif ou explicatif. Dans les différentes versions de l'exemple 30, les exemples 31-32, nous pouvons voir ces différences interprétatives relatives à la position de la PRÉD2 :

30. Jean, *furieux*, est parti. (Jean, [qui était] furieux, est parti.)

31. *Furieux*, Jean est parti. ([Comme Jean était] furieux, il est parti.)

32. Jean est parti, *furieux*. (Jean est parti [et il était] / [parce qu'il était] furieux)

L'idée générale sur la PRÉD2 est qu'elle a toujours un rapport de dépendance avec la PRÉD1, puisqu'elle s'intègre syntaxiquement au reste de la phrase (mais pas au groupe nominal). Les chercheurs pensent également que, formant toujours un lien prédicatif qui l'attache à la phrase, mais ne présentant pas une forme verbale ou au moins celle d'un verbe conjugué, elle exprime sémantiquement le sens de la phrase. En outre, elle devrait posséder un caractère accessoire dû à sa position périphérique dans la structure argumentative de la phrase et à son emploi facultatif (Havu et Pierrard 2008 : 8). On pourrait alors dire que la PRÉD2 est une sorte d'ajout dépendant du reste de la phrase mais qui a quand même un lien syntaxique et sémantique avec le reste de la phrase.

Les propriétés de la PRÉD2 devraient alors être :

- intégration syntaxique à la PRÉD1
- rapport de dépendance avec la PRÉD1
- introduction d'un lien prédicatif exprimant le contenu sémantique de la phrase
- absence d'une forme verbale (conjuguée)
- positionnement périphrastique
- sens facultatif

À notre avis, il faut définir les types de la PRÉD2 en les examinant à travers leurs fonctions sémantiques liées à la PRÉD1. Pour arriver à faire cela, nous devons observer les différentes catégories de la PRÉD2 comme un ensemble et puis, séparément. En même temps, il est nécessaire de réfléchir si toutes les catégories possèdent des propriétés similaires ou non. Nous verrons dans le chapitre suivant si les différentes catégories de la PRÉD2 remplissent les critères ci-dessus.

2.3. Types de la prédication seconde

2.3.1. Classification des constructions de la prédication seconde

Comme on l'a déjà constaté, la classe de la PRÉD2 est très hétérogène. Pour cela et parce que les constructions appartenant à cette classe possèdent des rôles et des fonctions différentes dans une phrase, chaque construction mérite d'être étudiée séparément.

Havu et Pierrard (2008 : 8-10) classent la PRÉD2 en une série de constructions différentes selon les critères présentés par Melis déjà en 1988. La classification de Melis est encore pertinente puisqu'il ne se trouve pas aucune autre classification complète des constructions de la PRÉD2 et ainsi, les types de la PRÉD2 restent à définir plus en détail. Selon Melis, cité par Havu et Pierrard (*ibid.*), les constructions de la PRÉD2 se divisent en trois types qui se divisent, à leur tour, en constructions séparées. Nous présentons ici les catégories divisées en types par Melis et donnons un exemple emprunté à Havu et Pierrard pour chaque construction :

1. Les prédications associées à l'énoncé
 - A. Appositions de phrase : Il est parti ; *décision malheureuse*.
 - B. Compléments de phrase « évaluatifs » : *Malheureusement*, il est parti.
 - C. Compléments absolus : *Sa nièce arrivant*, c'était le feu dans la maison.
 - D. Infinitifs de narration : Je m'écriai : « voilà notre homme ! » *et l'assistance d'applaudir*, (...).

2. Prédications associées à un groupe nominal
 - A. Appositions : Sartre, *mon auteur préféré*, se vend mal.
 - B. Adjoints détachés : *Regardant à sa gauche*, il vit le facteur qui sortait de sa maison.
 - C. Associations indirectes : Il y a encore une place *de libre*.
 - D. Prédicats ayant la forme d'une proposition subordonnée
 - Relatives explicatives : Les hommes, *qui étaient regroupés dans la cour*, furent massacrés dans la matinée.
 - Complétives apposées : L'idée *qu'elle parte* le désespérait.
 - Infinitives apposées : L'idée *de devoir partir* le désespérait.

3. Prédications associées à certaines fonctions syntaxico-sémantiques
 - A. Attributs directs de l'objet : J'aime le café *chaud*.
 - B. Emplois attributifs d'*avoir* : Il a les yeux *bleus*.
 - C. Attributs indirects de l'objet : Il considère cette affaire *comme importante*.
 - D. Propositions relatives ou infinitives après un verbe de perception : J'entends un bébé *qui pleure* / J'entends un bébé *pleurer*.
 - E. Pseudo-relatives : Elle est là *qui pleure*.
 - F. Vocatifs : Que désirez-vous, *Madame* ?
 - G. Constructions avec complément prépositionnel : Paul m'a séduit *par ses bonnes manières*.

Les participes présents et les gérondifs, sujet de notre étude, appartiennent à la catégorie des adjoints détachés (type 2.B.). Par contre, c'est seulement le participe présent qui peut fonctionner comme attribut direct ou indirect (types 3.A. et 3.C.) ou complément absolu (type 1.C.). De toute façon, Havu et Pierrard (2008 : 11) ont comparé les 'sous-

types' avec les définitions et les propriétés de la PRÉD2⁸ et ils ont remarqué qu'aucune catégorie de la classification de Melis ne correspond pas totalement à ces caractéristiques. Pour cette raison, il paraît impossible de définir les constructions de la PRÉD2 d'une manière univoque et de faire une division en trois types comme Melis l'a fait (*ibid.*).

Nous pensons qu'il serait plus pratique d'observer et d'examiner le comportement de chaque catégorie, et puis, en caractérisant leur comportement syntaxique et sémantique, d'établir une définition concise pour chaque catégorie afin de faire une nouvelle répartition, ou bien, d'exclure quelques constructions de la PRÉD2. Quelques études concernant certaines de ces constructions ont déjà remis en question cette catégorisation. Parmi les caractérisations concernant les catégories dans leur totalité, surtout la proposition de Combettes (2005 : 33) est intéressante : il réfléchit si les groupes prépositionnels (ici : type 3.G.), très proche des circonstants, pourraient être considérés comme similaires aux adjoints détachés (type 2.B.). Par exemple, les phrases suivantes sont sémantiquement équivalentes et s'interprètent de la même manière :

33. *D'une voix forte, il dit [...] / Parlant d'une voix forte, il dit [...]* (Combettes 2005 : 33)

Or, la discussion sur la définition et la catégorisation des PRÉD2 prendrait beaucoup de temps et dans le cadre de notre étude il ne sera pas possible de prendre part à cette discussion.

Bien que les définitions et les propriétés de la PRÉD2 ne correspondent pas à toutes les constructions dans la classification de Melis, leur comparaison révèle des caractéristiques communes et distinctives entre les catégories. Havu et Pierrard (2008 : 11-12) se sont rendu compte que l'instauration d'un rapport de dépendance entre la PRÉD2 et la PRÉD1 est un trait représentant la plupart des catégories. Par contre, l'existence d'un lien prédicatif et l'intégration syntaxique de la PRÉD2 dans la prédication principale sont des traits que les trois grands types (1, 2 et 3) manquent le plus. À notre avis, il est très étonnant de noter que, selon Havu et Pierrard (*ibid.*), l'intégration syntaxique et l'établissement du lien prédicatif ne sont pas, après tout, des propriétés prévalant dans toutes les constructions de la PRÉD2. Après avoir examiné les exemples, nous pouvons constater que l'absence d'un lien prédicatif veut dire qu'une certaine construction de la PRÉD2 ne peut pas être interprétée sur la base de son support

⁸ Présentées dans la fin du chapitre 2.2.

parce que le rôle du support est instable, voire inexistant. En conséquence, le prédicat ne fait pas référence à un support lexicalement réalisé, mais toute la phrase constitue le support implicite (Havu et Pierrard 2014 : 53, 118). De cette façon, l'adjectif détaché établit un lien prédicatif dans :

34. *Regardant à sa gauche*, il vit un facteur qui sortait de la maison.

Par contre, l'apposition de la phrase ne s'accorde pas avec un support nominal, mais renvoie à la proposition entière dans :

35. Il est parti ; *décision malheureuse*. (« [Le fait de partir] est une décision malheureuse »). (Havu et Pierrard 2014 : 53)

L'absence d'intégration syntaxique, pour sa part, veut dire qu'une proposition est plutôt liée au niveau discursif de la phrase qu'à la PRÉD1 : dans l'exemple 36, la PRÉD2 est liée sémantiquement et implicitement à la PRÉD1.

36. *Sa nièce arrivant*, c'était le feu dans la maison.

La connexion adnominale⁹ est alors moins saillante et sous-spécifiée de façon que la PRÉD2 a une certaine autonomie d'interprétation (Havu et Pierrard 2014 : 148). Par contre, l'exemple 37 montre que le marqueur spécifique *comme* établit un lien syntaxique entre les propositions et dans l'exemple 38 la relation syntaxique est marquée morphologiquement (cf. Corminboeuf et Benzitoun 2014 : 50).

37. Il considère cette affaire *comme importante*.

38. J'aime le café *chaud*.

Certes, la PRÉD2 doit être liée à la PRÉD1 de quelque manière si elle n'est pas liée syntaxiquement. Les propositions relatives, par exemple, ont un marqueur particulier (le pronom relatif *qui*) qui les intègre à la prédication principale. Mais comment décrire d'autres PRÉD2 qui sont apparemment liées à la PRÉD1 d'une autre façon que syntaxiquement ? Havu et Pierrard (2015 : 18-19) proposent une solution : ils fournissent

⁹ Le rapport syntaxique ou sémantique entre la PRÉD2 et son support nominal.

quatre types d'opérations qui réalisent un lien entre les prédications, la première étant l'instauration d'un marqueur ou d'un élément spécial :

39. J'ai vu Paul qui fumait. (Havu et Pierrard 2015 : 18)

Quant aux autres opérations décrivant les constructions 'plus complexes' du point de vue de la liaison, le lien est établi en enlevant des traits prédicationnels canoniques de la PRÉD2 de sorte qu'elle devient dépendante de la PRÉD1 :

40. J'estime les nouvelles *positives*. (= J'estime [que] les nouvelles [sont] *positives*.) (Havu et Pierrard 2015 : 18)

Le lien peut aussi être établi en créant un rapport entre les prédications par l'usage d'un élément de la prédication première dans la PRÉD2 dans laquelle cet élément remplit une fonction syntaxique :

41. Il a acheté sa voiture *neuve*. (Havu et Pierrard 2015 : 18)

La PRÉD2 devient également dépendante de la PRÉD1 lorsqu'on superpose les événements des prédications elles-mêmes par leur liaison :

42. La sultane s'est levée, *mettant* (=et a mis) fin à l'entretien. (Havu et Pierrard 2015 : 19)

En outre, le fait d'être positionnées dans la périphérie de la structure argumentative caractérise les prédications associées à l'énoncé (type 1) ou à un groupe nominal (type 2) mais pas aux prédications associées à certaines fonctions syntaxico-sémantiques (type 3) (Havu et Pierrard 2008 : 12). Il nous semble que les prédications du type 3 ne peuvent pas être dans la périphérie puisque leur positionnement central dans la phrase est exigé par la structure et la sémantique phrastique : dans certains cas, ces constructions ne peuvent pas être éliminées sans que la phrase soit agrammaticale :

43. Il considère cette affaire *comme importante*. / *Il considère cette affaire.

La suppression des constructions du type 3 d'une phrase pourrait soulever des questions comme « comment ? », « quoi ? » ou « en faisant quoi ? ». Quant aux types 1 et 2, au contraire, nous pouvons supprimer les constructions qui fonctionnent comme ajouts supplémentaires ou facultatifs et donnent plus d'information sur l'action principale :

44. Sartre, *mon auteur préféré*, se vend mal. / Sartre se vend mal.

Par ailleurs, les appositions et les adjoints détachés disposent des caractéristiques de la PRÉD2 plus que les autres types. Cependant, Havu et Pierrard (2018 : 12) les différencient des autres formes par le fait qu'ils ne sont pas intégrés syntaxiquement dans la PRÉD1. Les attributs directs et indirects de l'objet et les emplois attributifs du verbe *avoir* (types 3. A.-3. C.), pour leur part, diffèrent de façon essentielle des prédications associées à l'énoncé (type 1) : les premiers deviennent des prédications complexes en formant un lien prédicatif sans verbe conjugué et en s'intégrant syntaxiquement dans la PRÉD1 tandis que les seconds présentent un caractère accessoire et se situent dans la périphérie de la prédication « régissante » (PRÉD1) (*ibid.*).

Il faut faire remarquer que toutes les constructions ne se rattachent pas à un groupe nominal, même si beaucoup de chercheurs soulignent ce trait. Selon Havu et Pierrard (2014 : 53-55) le lien prédicatif n'est pas toujours facilement visible parce que le support implicite du prédicat a comme support la phrase entière. Cela est le cas des « appositions de phrase », « compléments de phrase « évaluatifs » », « les infinitifs de narration » et les « vocatifs ». Même dans le cas des « vocatifs », comme celui de l'exemple 45, il s'agit d'une relation entre l'énoncé entier et le destinataire même si on pourrait croire à première vue que « Madame » a comme support un support pronominal (« vous »).

45. Que désirez-vous, *Madame* ?

Le lien entre le prédicat et son support est alors beaucoup plus complexe et implicite que les propriétés de la PRÉD2 le laissent supposer.

2.3.2. Révision de la classification des types de la prédication seconde

Nous pensons que la classe de PRÉD2 n'est pas encore suffisamment bien déterminée et proposons brièvement quelques idées concernant leur classification. Or, notre étude est

trop courte pour établir une redéfinition complète du phénomène : les manifestations des constructions considérées comme types de PRÉD2 doivent être observés encore plus minutieusement. De toute façon, quant aux constructions qui ne répondent pas suffisamment bien aux caractéristiques de la PRÉD2, nous pensons que l'appartenance dans la classe des PRÉD2 de certaines formes attributives et de formes qui sont 'trop proches' de la PRÉD1 pourrait être reconsidérée.

Avant de commenter l'appartenance de quelques constructions dans la classe de la PRÉD2, il est nécessaire de faire remarquer que les différences entre les constructions de la PRÉD2 s'expliquent, d'une part, par le fait que la relation entre les prédications n'est pas explicitée mais associative de différentes manières (Havu et Pierrard 2014 : 77). Par exemple, dans un complément de phrase (l'exemple 46), les traits prédicationnels sont réduits au minimum de manière que la construction est plus dépendante de la PRÉD1 par rapport à d'autres constructions. Cela veut dire que le prédicat de la PRÉD2 n'est pas contraint par la fonction argumentale du support nominal de la PRÉD1 et qu'il diminue, dans le même temps, l'autonomie de la PRÉD1 (*ibid.*).

46. Il dormait, *la bouche ouverte*. (Havu et Pierrard 2014 :77)

De la même façon, un adjectif détaché, comme celui de l'exemple 47 est dépendant de la PRÉD1 et ne présente pas de traits prédicationnels canoniques, mais est aussi collé aux autres composants de la phrase complexe puisque le pronom *il* remplit une fonction d'argument dans la PRÉD2.

47. *Regardant à sa gauche*, il vit le facteur qui sortait de sa maison.

Par contre, dans les constructions des exemples suivants (48-52) les prédications sont étroitement connectées de façon que la PRÉD2 est une prédication plus faible que les autres PRÉD2 ci-dessus, et, par conséquent, plus dépendante de la PRÉD1 (Havu et Pierrard 2015 : 26). Dans ce cas-ci, les prédicats de la PRÉD2 sont contraints par la fonction du support nominal de la PRÉD1 : il peut s'agir d'un lien occasionnel (l'exemple 48), contraignant (l'exemple 49) ou d'une liaison indirecte par une préposition (l'exemple 50), par *comme* (l'exemple 51) ou par *de* précédé d'un quantifiant (l'exemple 52). Dans le cas des exemples 50-51, il s'agit aussi d'un contraint par la liaison indirecte d'un élément avec le support nominal (Havu et Pierrard 2014 : 77).

48. Marie mange sa soupe *froide*. (notre exemple)
 49. Paul trouve la mesure *indispensable*. (Havu et Pierrard 2015 : 26)
 50. Il a qualifié l'équipe *d'excellente*. (Havu et Pierrard 2015 : 26)
 51. Il considère cette affaire *comme importante*. (Havu et Pierrard 2015 : 26)
 52. Il y a une place *de libre*. (Havu et Pierrard 2015 : 26)

Ces types de constructions s'opposent aux « prédications associées à l'énoncé » par le fait qu'elles sont liées à un syntagme nominal. Selon Havu et Pierrard (*id.*, 72), elles expriment l'information pertinente liée à l'événement de la PRÉD1 et de cette façon, l'autonomie sémantique de la PRÉD1 est réduite. Le prédicat principal devient alors un prédicat faible qui apporte l'information sur le mode de perception de l'événement ou de l'état ou peut marquer un rapport de possession ou de localisation.

Nous considérons alors que quelques constructions ne correspondent pas aussi bien que d'autres à l'idée de ce que la PRÉD2 devrait être. Examinons les exemples et leurs modifications de Havu et Pierrard (2014 : 53-54) :

53. L'idée *qu'elle parte* le désespérait. (= Qu'elle parte *est* l'idée qui le désespérait.)
 54. Les hommes, *qui étaient regroupés dans la cour*, furent massacrés dans la matinée. (=Les hommes, *regroupés* dans la cour, furent massacrés dans la matinée.)

En nous appuyant sur les confirmations de Havu et Pierrard (2014 : 53-54) nous pouvons constater que la complétive apposée de l'exemple 53 peut être considérée comme un attribut complexe et est alors une proposition nominalisée. Pour cette raison, ces constructions devraient être exclues des PRÉD2. Selon nous, les infinitives apposées (l'exemple 55) peuvent également être considérées comme propositions nominalisées et ne font pas partie de la PRÉD2.

55. L'idée *de devoir partir* le désespérait. / De devoir partir *est* l'idée qui le désespérait.

Quelques relatives explicatives, comme celle de l'exemple 54, ont une relation en *être*¹⁰ et peuvent être paraphrasées avec une construction adjointe (« regroupés »). Par conséquent,

¹⁰ Ces constructions déclaratives peuvent être paraphrasées par une construction en *être*-copule, contrairement à d'autres qui peuvent obtenir par exemple une interprétation circonstancielle ou une interprétation coordonnante narrative (cf. Havu et Pierrard 2014 : 166-168, 171).

elles n'appartiennent pas aux PRÉD2. Or, les « propositions relatives après un verbe de perception » n'ont pas la relation en *être* et sont des membres de la PRÉD2 (l'exemple 56) (Havu et Pierrard 2014 : 54).

56. J'ai vu Paul *qui fumait un cigare*. / J'ai vu Paul *et* il fumait un cigare. (*ibid.*)

De même, selon Riegel *et al.* (2009 : 804-805), les relatives explicatives sont des commentaires particuliers qui peuvent être supprimées de la phrase sans que la phrase soit agrammaticale, contrairement aux subordonnées (l'exemple 57). L'appartenance des relatives explicatives aux PRÉD2 est alors un peu contradictoire.

57. Ce cinéma est celui où Marie a travaillé à 18 ans. / *Ce cinéma est celui. (notre exemple)

Quant aux « constructions avec complément prépositionnel » (l'exemple 58) les syntagmes nominaux *Paul* et *bonnes manières* sont associés entièrement comme arguments de la PRÉD1 de manière qu'il n'y a aucune hiérarchie entre les prédications et si elles sont supprimées la phrase devient agrammaticale ou au moins la signification change puisqu'elles n'ont pas un caractère sémantiquement subordonné (Havu et Pierrard 2014 : 47, 54) : selon nous, cette construction n'est pas alors un représentant de la PRÉD2, mais plutôt un complément.

58. Paul m'a séduit *par ses bonnes manières*.

Nous pensons que les attributs indirects de l'objet (« Il considère cette affaire *comme importante* » / « On le traite *de nigaud* ») et les emplois attributifs d'*avoir* (Il a les yeux *bleus*.) sont également des arguments de la PRÉD1 et ne font pas partie du groupe de la PRÉD2. Il faut néanmoins prendre en considération les affirmations de Havu et Pierrard (2014 : 72, 77) sur le fait que ces constructions diffèrent d'autres constructions par le fait que leurs prédicats sont contraints par la fonction ou le rôle de leur support nominal. De plus, quelques constructions (ex. compléments absolus) sont plus autonomes que ces constructions puisque les dernières ne sont pas orientées vers le verbe régissant et leur ancrage nominal est moins saillant, et par conséquent, elles ne peuvent pas être supprimées (*id.*, 134-150). Cependant, nous considérons ces constructions comme

attributs qui sont nécessaires pour la formulation d'une phrase grammaticalement correcte qui contient tous les arguments nécessaires.

D'après nous, les attributs directs de l'objet, pour leur part, sont parfois des représentants de la PRÉD2 puisque dans certains cas, ils ont comme support toute la proposition et ils peuvent être supprimés mais le sens de la phrase se modifie (l'exemple 59), et parfois des arguments de la PRÉD1 (l'exemple 60).

59. J'aime le café *chaud*. (= J'aime le café quand il est chaud.)

60. Je m'appelle Socrate.

Prenons encore en compte le cas des « vocatifs » : comme on l'a déjà constaté, Havu et Pierrard (2014 : 53-55) affirment que le support d'un vocatif est la phrase entière et le vocatif est alors considéré comme un prédicat second. Selon nous, par contre, dans l'exemple 61, il s'agit d'une simple reformulation¹¹ du pronom (*vous*) par une appellation pour s'adresser à une personne.

61. Que désirez-vous, *Madame* ?

Il faut encore faire remarquer que toutes les constructions que nous avons incluses dans la classe de la PRÉD2 peuvent être paraphrasées avec une proposition subordonnée (à moins qu'elles soient déjà sous cette forme), puisqu'elles expriment des circonstances ou donnent plus d'information sur l'action du sujet, ce qui est visible dans les exemples suivants avec un complément absolu (62) et un adjectif détaché (63).

62. *Ses efforts ayant échoué*, Marie retourne à la maison. (= Comme/Puisque ses efforts ont échoué...) (notre exemple)

63. *Retournant à la maison*, Marie remarquait que Pierre n'avait pas fait le ménage. (=Quand/ Au moment où Marie retournait à la maison, elle remarquait...) (notre exemple)

Selon nous, donc, parmi les constructions de la classification de Melis¹², les relatives explicatives, les complétives et infinitives apposées, les attributs indirects de l'objet, les emplois attributifs d'*avoir*, les vocatifs et les constructions avec complément

¹¹ Les reformulations ne font pas partie de la PRÉD2, comme on l'a vu dans le chapitre 2.2.

¹² Présentée par Havu et Pierrard (2008 : 8-10)

prépositionnel ne font pas partie des PRÉD2, tandis que les attributs directs de l'objet en font seulement dans certains cas. Par conséquent, nous redéfinissons la PRÉD2 ainsi :

La prédication seconde est une prédication dont le rattachement syntaxique est, *en règle général*, sous-jacent et qui se rattache sémantiquement à toute la prédication première ou son groupe nominal en qualifiant ou en explicitant le support nominal ou en fournissant les circonstances pour la phrase entière. La prédication seconde est facultative, de façon que la prédication première reste toujours grammaticale si la prédication seconde est supprimée de la phrase. La prédication seconde ne peut pas remplir les arguments de la PRÉD1. De plus, la prédication seconde peut être paraphrasée avec une proposition subordonnée circonstancielle ou conjonctive.

De toute façon, il est essentiel d'étudier les différentes constructions de la PRÉD2 séparément pour déterminer leurs caractéristiques en ce qui concerne leur comportement dans les phrases complètes. Parmi les études les plus intéressantes, qui ne traitent pas spécifiquement notre sujet, on pourrait citer celles de Muller (2000, 2011), Melis (2000) et Furukawa (2000). Muller (2000) traite l'attribut du complément d'objet où la prédication adjectivale est incorporée à la valence du verbe principal (ex. *Il boit son café tiède.*). Melis (2000), pour sa part, s'intéresse aux infinitifs narratifs comme PRÉD2 (ex. *La bonne idée de venir me voir.*). Muller (2011) examine les relatives prédicatives (ex. *Paul l'a photographiée qui faisait du ski.*) Furukawa (2000) étudie aussi les constructions relatives mais d'un point de vue de leurs fonctions spatialement localisées du type « Elle est là *qui pleure* ». Ce qui semble être commun et central dans les études mentionnées, est que la PRÉD2 est dans chaque cas, intégrée à la PRÉD1 et elles ont une relation de dépendance de leur antécédent et expriment un rapport de qualification ou d'identification d'un sujet ou d'une phrase complexe.

Les constructions de la PRÉD2 forment un groupe si large et varié qu'il semble impossible de les situer sous une seule rubrique sans mieux déterminer les différentes catégories appartenant à cette classe. Pour cette raison, nous séparons maintenant notre sujet d'étude des autres formes de la PRÉD2 et analysons comment les participes présents et les gérondifs répondent aux caractérisations posées par les chercheurs et de quelle façon ils font partie des trois types établis par Melis (1988, cité par Havu et Pierrard, 2008 : 8-10).

2.4. Participe présent et gérondif comme constituants de la prédication seconde

Nous considérons aussi bien les participes présents (PPr) que les gérondifs comme membres de la PRÉD2 malgré le fait que selon Havu et Pierrard (2008 : 14) et Halmøy (2003 : 5 ; 2008 : 44) les gérondifs sont exclus par Neveu (2000 : 31) suite à leur incidence verbale et non nominale. Kleiber (2011 : 120) témoigne que bien que le sujet soit le même dans la PRÉD1 et la PRÉD2, il ne s'agit pas uniquement de la simultanéité temporelle mais de la concomitance qui est une véritable circonstance de la prédication principale. Halmøy (*id.*, 43) confirme aussi que ces formes sont en fait des membres de la PRÉD2 puisqu'elles peuvent créer un noyau pour former une structure prédicative. Nous pourrions encore ajouter que les gérondifs se classent parmi les adjoints détachés et ils sont en une relation de dépendance par rapport à la PRÉD1 de façon qu'il ne peut pas s'agir seulement d'un prolongement du syntagme verbal. De même, Kleiber (2011 : 119) constate que le gérondif est véritablement une prédication dans un rapport de dépendance parce qu'il est syntaxiquement intégré dans le mode de la subordination. Or, Herslund (2000 : 88) constate que le gérondif est toujours un complément adverbial, tandis que Halmøy (2003 : 154) affirme qu'il s'agit d'un circonstant qui est parallèlement un PRÉD2. La similarité entre les affirmations de Herslund et Halmøy est néanmoins en ce que les deux chercheurs voient le gérondif comme complément adverbial, mais Halmøy considère qu'il peut également être rattaché à une phrase ou à une énonciation en plus du verbe.

Suivant les affirmations de Halmøy (2008 : 43), Herslund (2000 : 86) et Arnavielle (2003 : 40-42, 50) nous pouvons constater que certaines fonctions du PPr appartiennent à tous les trois types de Melis, présentés dans le chapitre 2.2., mais que les gérondifs se présentent seulement sous la rubrique de « prédictions associées à un groupe nominal ». Plus spécifiquement, seul le PPr peut être utilisé dans une construction absolue (type 1. C.) et également dans la fonction d'attribut direct et indirect de l'objet¹³ (types 3. A. et 3. C.), comme dans « Il revoit Sophie *montant* les marches de Cannes » ou « Il considère cette affaire *comme étant* d'une grande importance » (Halmøy 2008 : 43). Par contre, le PPr ainsi que le gérondif peuvent fonctionner comme adjoints détachés, mais Halmøy (*id.*, 44) fait remarquer que même si leur usage ressemble à l'usage d'autres constructions

¹³ Il est nécessaire de faire remarquer que les PPr attributs indirects de l'objet ne peuvent pas être utilisés avec une autre préposition que *comme*, puisque *comme* est la seule préposition qui peut fonctionner comme préposition et conjonction en même temps (Havu et Pierrard 2014 : 138).

détachées en raison de leur séparation du reste de la phrase par une virgule et à la relation de coréférence avec le sujet de la PRÉD1, ils ne peuvent pas être replacés n'importe où dans la phrase sans que la signification change.

De même, le sujet de la PRÉD2 détachée a un lien référentiel avec le sujet du contexte antérieur de façon que la construction détachée est une prolongation du contexte référentiel décrivant en même temps un trait nouveau (Combettes 2005 : 35 ; Celle et Lansari 2014 : 161). Il s'agit alors d'une sorte de continuité thématique apportant un contenu rhématique qui est interprété dans son contexte. Havu et Pierrard (2014 : 202-205) constatent que la PRÉD2 en position initiale font souvent référence au contexte gauche (contexte antérieur) et sont alors thématiques (l'exemple 64). Parfois, elles introduisent un rhème qui fournit un contexte nouveau pour la phrase qu'elles commencent (l'exemple 65).

64. Paul et Marie sont allés à Paris. *Visitant la ville*, ils ont remarqué que les Parisiens sont très agréables. (notre exemple)

65. Pour faire reculer le chômage, Laguiller promet d'interdire les licenciements, tandis que Le Pen s'engage à stopper l'immigration. *Morose* sur le fond, l'électeur moyen attend, chaque jour qui passe, le prochain rebondissement. (Havu et Pierrard, *id* : 204.)

En position finale, elle se limite souvent à décrire l'information présentée dans la PRÉD1 (l'exemple 66), mais constitue aussi rarement un thème de la phrase suivante (l'exemple 67) :

66. Paul et Marie ont fait le tour de Paris à pied, *s'arrêtant* de temps en temps pour prendre un café. (notre exemple)

67. Le tribunal s'est réuni pour examiner l'affaire, *condamnant* Pierre à une peine de 20 ans en prison. Cette décision avait une influence définitive sur la vie de Marie. (notre exemple)

Les PPr sont également utilisées dans les périphrases verbales du type « Les prix *vont diminuant* », mais ce type de construction n'est pas pris en compte dans les catégories de Melis puisqu'il s'agit d'une forme verbale complexe et non d'une prédication. Selon nous, il existe néanmoins un type d'usage qui est absent dans cette catégorisation : celui

de l'épithète du sujet¹⁴ qui se rattache directement au nom et qui pourrait être paraphrasé par une phrase relative :

68. Les personnes *voyageant* en Finlande visitent souvent le Père Noël. (=Les personnes *qui voyagent* en Finlande visitent souvent le Père Noël.) (notre exemple)

Contrairement aux relatives explicatives, nous pouvons constater que les PPr épithètes ne peuvent pas être paraphrasées avec des constructions adjointes puisqu'ils n'ont pas une relation en *être* (c'est-à-dire le verbe *être* ne lie pas l'attribut au sujet) :

69. *Les personnes *voyagées* en Finlande visitent souvent le Père Noël. (notre exemple)¹⁵

Les attributs directs de l'objet, pour leur part, sont pris en compte dans le classement de Melis, et on appelle ces constructions *épithètes de l'objet* dans les études concernant les participes (ex. Halmøy 2008 : 47). Par conséquent, les épithètes appartiennent à la PRÉD2.

Pourquoi l'épithète n'est pas alors située dans le classement de Melis à côté des relatives explicatives sous la rubrique « Prédicats ayant la forme d'une proposition subordonnée » sous le type 2 ? Cette construction ressemble également aux « Associations indirectes » (2. C.) par le fait que les deux ont été construites à l'aide d'une épithète, mais dans les associations indirectes il s'agit précisément d'un rattachement indirect, tandis que les PPr dans la fonction d'épithète sont attachés directement à la tête nominale de la phrase. Les PPr épithètes pourraient-ils être considérés comme 'associations directes à une groupe nominal' ? Nous pensons également que dans certains cas, le PPr pourrait être classé comme apposition (2. A.) puisque dans les phrases comme celle de l'exemple 70, le PPr est en relation de coordination ou juxtaposition avec les autres éléments du même niveau (l'attribut du sujet *d'honneur* et l'apposition *fidèle en amitié*) (Arnavielle 2003 : 43).

70. C'était un homme d'honneur, fidèle en amitié, *refusant toute bassesse*.

¹⁴ L'usage du terme *épithète* est utilisé dans ce contexte pour décrire la situation dans laquelle une certaine forme du PPr fonctionne comme membre subordonné dans un syntagme nominal et forme une PRÉD2 avec le nom tête de ce syntagme (cf. Herslund 2000 : 86 ; Arnavielle 2003 : 40).

¹⁵ Le verbe *voyager* de cette phrase pourrait néanmoins être transformé à un participe passé composé parce que, dans ce cas, il aurait le verbe *avoir* comme copule (*ayant voyagées*).

Quelles sont alors les propriétés de la PRÉD2 que le PPr avec ses différentes fonctions et le gérondif possèdent ? En suivant l'analyse de Havu et Pierrard (2008 : 11) sur les traits liés aux différentes catégories de la PRÉD2, mais en décomposant nous-mêmes les caractères définitoires concernant les formes que nous étudions, nous pouvons constater en premier que ces constructions portent évidemment une forme verbale. L'absence d'une forme verbale n'est pas alors un caractère définitoire de ces types de PRÉD2. D'après Arnavielle (2003 : 41), les *épithètes conjointes* (que nous assimilons ici avec les « Relatives explicatives » du type 2) et les *épithètes détachées* (les adjoints détachés) peuvent être considérées comme étant dans la périphérie de la phrase. Nous pensons également que toutes les constructions, relatives à notre étude, présentées ci-après ont un positionnement périphrastique, excepté les attributs indirects de l'objet.

Dans une apposition (l'exemple 71), comme défini par nous, un complément absolu (l'exemple 72) et un adjectif détaché (les exemples 73-74) on peut bien distinguer un lien prédicatif et un rapport de dépendance.

71. C'était un homme d'honneur, fidèle en amitié, *refusant* toute bassesse.

72. *Sa nièce arrivant*, c'était le feu dans la maison.

73. *Regardant à sa gauche*, il vit le facteur qui sortait de sa maison. (PPr)

74. *En quittant sa copine*, il se sentait triste. (Gérondif)

Or, on peut remarquer que contrairement aux autres PRÉD2 qui se rattachent à un support nominal, le support du complément absolu semble être toute la phrase. De même, Combettes (2005 : 33) rappelle que la différence entre les propositions participiales et circonstancielles est qu'une coréférence avec le sujet sous-jacent de ces derniers est possible mais pas obligatoire, tandis que les compléments absolus ne sont pas coréférentiels avec le sujet. D'autre part, les constructions sont dans la périphérie et ont un sens facultatif, autrement dit, elles pourraient être omises sans que la phrase soit agrammaticale ou sans que le message principal soit compris.

Par contre, un attribut direct de l'objet possède tous les traits sauf le fait d'être facultatif (Havu et Pierrard 2008 : 11), comme dans l'exemple 75. Or, Halmøy (2008 : 43) classe les constructions en PPr, comme celles dans l'exemple 76, parmi ce groupe.

75. Paul trouve la mesure *indispensable*. (Havu et Pierrard 2008 : 11)

76. Il revoit Sophie *montant* les marches de Cannes. (Halmøy 2008 : 43)

La séquence *montant les marches de Cannes* peut être supprimée de la phrase, contrairement à l'attribut de la phrase *indispensable* de l'exemple 75. Si on supprime alors la PRÉD2 en PPr, 'l'action principale' *de revoir Sophie* reste la même mais sa signification change légèrement. Par contre, si on supprime l'attribut de l'exemple de Havu et Pierrard, la phrase devient agrammaticale, incomplète et ainsi, sans signification (*Paul trouve la mesure [?].) Il est néanmoins possible de mettre l'exemple suivant (77) concernant les attributs indirects de l'objet en parallèle avec les attributs présentés par Havu et Pierrard (2008 : 11) : dans cet exemple, le PPr joue un rôle important dans la construction de la phrase de façon qu'il n'est pas facultatif ni périphérique.

77. Il considère cette affaire *comme étant d'une grande importance*. (Halmøy 2008 : 43)

De surcroît, l'usage de *comme* dans ce type de constructions est *prépositionnel*, et non adverbial, conjonctif ou pronominal. Dans ce cas, *comme* lie les arguments sémantiquement et marque la hiérarchie entre les prédications (Pierrard 2002 : 77).

Bien que nous parlions des PPr et des gérondifs comme porteurs de significations supplémentaires (ou centrales) de la phrase, il est important de noter que ces formes *en soi* ne véhiculent aucune signification sémantique mais que leur relation sémantique est interprétée selon le contexte ou la place où ils s'attachent (Combettes 2005 : 34 ; Halmøy 2008 : 52, 54 ; Kleiber 2011 : 119). Cela veut dire qu'un examen plus détaillé du rattachement des PPr aux constituants de la phrase – soit verbaux, nominaux ou phrastiques – peut révéler quel effet le positionnement syntaxique de cette construction par rapport à son support a sur l'interprétation de son rôle discursif.¹⁶

Quant au gérondif, son interprétation varie selon la phrase à laquelle il se rattache. Halmøy (2003 : 5) souligne que le gérondif, non marqué, ne contient pas une valeur circonstancielle mais que cette valeur doit être déterminée par le contexte. Selon Kleiber (2011 : 121) le syntagme gérondival sature une certaine position de la PRÉD1 pour former une prédication complexe cohérente. Le contexte détermine si cette position exprime la manière ou la concomitance temporelle : dans l'exemple 78, il s'agit de manière, mais dans l'exemple 79, il s'agit de concomitance.

¹⁶ Nous reviendrons sur la question de l'influence du positionnement du PPr et du gérondif sur leur interprétation dans le chapitre 3.3.

78. Paul parle *en bafouillant*. (Kleiber 2011 : 121)

79. Paul se rase *en chantant*. (Kleiber 2011 : 121)

En outre, quand le gérondif, co-incidant avec le verbe de la PRÉD1, est lié, il suit son support et apporte une information nouvelle. Par contre, lorsqu'il est détaché, il peut se situer n'importe où par rapport à son support et acquiert son sens sémantique et discursif selon sa position (Halmøy 2008 : 55). De toute façon, tant les PPr que les gérondifs apportent toujours une information nouvelle quelle que soit leur place dans la phrase (*id.* : 54, 58).

Il est alors incontestable que les PPr et les gérondifs appartiennent à la classe des PRÉD2. Les PPr peuvent fonctionner sous ce titre comme compléments absolus, adjoints détachés et attributs directs et indirects de l'objet tandis que les gérondifs jouent seulement la fonction des adjoints détachés. Parmi les traits caractéristiques de la PRÉD2 proposés par les chercheurs, seuls le fait de ne pas avoir une forme verbale *conjuguée* et d'être dépendant de la PRÉD1 caractérisent ces fonctions des PPr et des gérondifs. Il est intéressant que les compléments absolus et les adjoints détachés ne soient pas intégrés syntaxiquement à la PRÉD1, mais qu'un PPr épithète lié directement au nom le soit (même s'il n'est pas généralement considéré comme faisant partie des PRÉD2). En outre, il est difficile de dire si le PPr comme attribut direct de l'objet est facultatif ou non : d'un côté, il exprime une information directement liée à la PRÉD1, mais cette information pourrait tout aussi bien être supprimée. Par contre, le fait que le PPr comme attribut indirect de l'objet n'est pas facultatif ou périphrastique est clair. De toute façon, les PPr et les gérondifs ont toujours comme référent un nom de la PRÉD1. De plus, l'interprétation sémantique du contenu de la phrase dans toutes ces constructions dépend du contexte et de la place où une certaine construction se rattache. Nous analyserons les fonctions syntaxiques et sémantiques du PPr et du gérondif plus en détail dans les chapitres 3.2.-3.3.

3. Les formes participiales en français et le participe actif du finnois

Dans cette partie nous analyserons, en premier lieu, les différences entre l'usage du participe présent et du gérondif français et l'usage des autres formes participiales du français. Ensuite, nous décrirons les usages du PPr et du gérondif plus en détail et établirons leurs différences (surtout concernant leur usage dans les adjoints détachés) dans le niveau phrastique d'un point de vue syntaxico-sémantique. Finalement, nous comparerons brièvement les PPr et les gérondifs français aux participes finnois au temps présent et aux autres constructions finnoises qui sont typiquement perçues comme équivalents des formes verbales en *-ant* du français. La comparaison sera brève parce que nous ferons une analyse plus exhaustive sur les équivalents finnois lorsque nous analyserons les résultats du corpus.

Nous ne prenons pas en compte dans la classification et la comparaison des formes françaises le point de vue historique lié au développement de ces formes mais les analyserons telles qu'elles se présentent dans le langage d'aujourd'hui¹⁷. Nous voulons également faire remarquer que même si différents chercheurs utilisent différents termes pour décrire les mêmes usages (ex. adjectif détaché = « épithète détachée » ou « attribut libre »), nous continuons d'employer les termes que nous avons utilisés dans tout le chapitre 2.

3.1. Les différences entre les participes en *-ant* et les autres formes participiales françaises

Il est nécessaire de différencier le PPr et le gérondif de l'adjectif verbal, souvent classifié comme forme verbale en *-ant* variable, et du participe passé, le deuxième temps du mode participe parce qu'ils diffèrent tant par leur morphologie que leur syntaxe et sémantique. Selon Zhu (2004 : 135-136) les PPr et les gérondifs doivent être classifiés dans une catégorie distincte puisque ces formes ont une morphologie grammaticale unique (le suffixe *-ant*) et puisqu'il ne s'agit ni d'une simple forme verbale ni d'un adjectif. Ce sont plutôt des formes qui s'associent à une structure grammaticale spécifique dont les mots sont similaires à ceux qui complètent généralement tant le nom que le verbe.

¹⁷ Pour un aperçu sur l'histoire des formes en *-ant* depuis l'ancien français, voir Combettes (2003), Halmøy (2003 : 37-58) et Lecointe (1997).

Arnavielle (2003 : 53) souligne également que les formes en question se sont éloignées du verbe de telle façon qu'elles sont capables d'exprimer mieux les faits aspectuels et temporels.

Comme nous l'avons indiqué, il existe des différences entre l'usage du PPr et celui du gérondif, mais nous nous concentrerons sur ces différences dans le sous-chapitre suivant (3.2.). Dans le présent chapitre, nous comparons les formes verbales en *-ant* avec les autres formes participiales, principalement du point de vue du PPr. Nous faisons cela puisque le PPr et le gérondif sont grammaticalement similaires, mis à part la préposition *en* dans le gérondif : ils sont invariables, acceptent les compléments du verbe et expriment une action inaccomplie et simultanée par rapport au temps verbal du verbe principal (cf. Riegel *et al.*, 591-592 ; Halmøy 2003 : 70).

La différence évidente entre le PPr et l'adjectif verbal est qu'ils se différencient par leur morphologie (ex. fatigant/fatigant, convergeant/convergent) et que le dernier s'accorde en genre et en nombre (cf. Halmøy 2003 : 24). Puisque la relation entre la forme et le sens est plus facilement concevable dans le cas des adjectifs verbaux (dû au marquage de personne), il s'agit des prédicats réduits qui rendent le noyau prédicatif plus transparent, tandis que les PPr sont des prédicats non finis (Havu et Pierrard 2014 : 89-90). En outre, tous les verbes ne peuvent pas devenir adjectifs verbaux (ex. *sachante, *pouvante) : nous pensons que certains verbes liés à l'action ou à une situation ne peuvent pas devenir des adjectifs qui expriment une propriété, une qualité permanente ou un état durable (Havu et Pierrard 2014 : 87 ; De Carvalho 2003 : 115). Riegel *et al.* (2009 : 588-591) ajoutent que le PPr possède des propriétés verbales et a un sens plus ou moins temporaire, tandis que l'adjectif verbal est une sous-classe des adjectifs qualificatifs qui exprime un état durable ou une qualité. Cela veut dire que le PPr marque un procès inaccompli, simultané avec le procès principal exprimé par le verbe principal et que l'adjectif verbal exprime toujours un état ou une propriété, voire dans ses usages spécifiques comme *une place payante* et *la poste restante*. L'adjectif verbal possède alors une valeur attributive et il marque des états statifs ou des qualités à son support (Havu et Pierrard 2014 : 92-93). Similairement, Bougault (2005 : 232) constate que la raison pour laquelle le PPr peut recevoir aussi bien des compléments du verbe que de la proposition est qu'il a toujours une relation de type actantiel avec son support, contrairement à l'adjectif verbal qui a une relation de type existentiel. De même, le PPr peut être modifié par un adverbe, un complément d'objet, un complément circonstanciel ou par la négation,

mais seul l'adjectif verbal peut être modifié seulement par les compléments d'adjectif (Havu et Pierrard 2014 : 86) :

80. Très/ si/ assez *charmante*, elle peut changer de copain quand elle veut. (notre exemple)

81. *Très/ si/ assez *charmant* les hommes qui l'attiraient, elle changeait toujours de copain. (notre exemple)

Le participe passé transitif (patient-prédicat) est utilisé dans le passé composé avec l'auxiliaire *avoir* ou *être* (ex. Le chat *est parti.*), mais aussi comme adjectif. Contrairement au PPr, il est également variable en genre et en nombre et s'oppose à l'aspect inaccompli du PPr par le fait qu'à l'aide de sa forme composée, il est toujours en relation d'antériorité et exprime l'achèvement d'un procès (l'exemple 82) ou l'état résultant de l'achèvement de l'action (l'exemple 83) avec un aspect accompli (Riegel *et al.*, 593-594 ; Havu et Pierrard 2014 : 93).

82. *Poussé* par le bandit dans sa fuite, Jean a heurté la table et est tombé. (Havu et Pierrard 2014 : 175)

83. *Battue* par la Norvège, la France est dernière de sa poule. (Havu et Pierrard 2014 : 175)

Les participes passés intransitifs (agents-prédicats) expriment encore plus clairement l'achèvement d'un état final (Havu et Pierrard 2014 : 176) :

84. *Divorcé* de Marie, Pierre commence une nouvelle vie. (notre exemple)

Dans le cas de verbes statifs, il exprime un état concomitant à l'événement dénoté par le verbe principal (*id.*, 93) :

85. *Apprécié* par son professeur, il a toujours de bonnes notes à l'école. (notre exemple)

Le participe passé est, comme l'adjectif verbal mais contrairement au PPr, un prédicat réduit. A cause de cette différence de réduction du noyau, les PPr acceptent les pronoms clitiques, le pronom *y* inclu, contrairement aux participes passés (Havu et Pierrard 2014 : 89) :

86. Lui étant promis par son ami depuis longtemps, ce cadeau lui a fait un grand plaisir. / * Lui promis par son ami depuis... (Havu et Pierrard 2014 : 89)

87. Y partant avec sa famille, il a l'intention de refaire sa vie là-bas. / * Y parti avec sa famille... (Havu et Pierrard 2014 : 89)

De plus, le pronom réfléchi (*se*) peut se présenter seulement avec le PPr (Havu et Pierrard 2014 : 90) :

88. *S'habillant* d'une robe rouge, Marie est encore plus belle que d'habitude. / * *S'habillée* d'une robe rouge... (Havu et Pierrard 2014 : 90)

Le PPr peut aussi avoir des opérateurs modaux et aspectuels (exemple 89) ou énonciatifs (exemple 90) (Havu et Pierrard 2014 : 96-97) :

89. *Devant/pouvant* relire intégralement son manuscrit, il corrigea page par page les fautes. / **Dû/pu* relire [...] (Havu et Pierrard 2014 : 96)

90. *Estimant* devoir relire intégralement son manuscrit, il corrigea page par page les fautes. / **Estimé* devoir relire [...] (Havu et Pierrard 2014 : 97)

Pour la plupart du temps, l'adjectif verbal et le participe passé sont intégrés à la PRÉD1 et produisent une prédication composée, tandis que le PPr est souvent plus autonome par rapport à la PRÉD1 dont il n'accepte pas la négation de façon qu'il ne produit pas une prédication composée mais une PRÉD2 (Havu et Pierrard 2014 : 146). Toutefois, comme on peut le voir dans les exemples 91-101 (inventés par nous), les adjectifs verbaux et les participes passés peuvent être utilisés dans certaines constructions de la PRÉD2. Examinons en premier lieu leurs usages comme épithètes :

91. Ce shampoing *assouplissant* rend les cheveux souples.

(= Ce shampoing qui *est* assouplissant...)

92. Ce shampoing *assouplissant* les cheveux les rend souples.

(= Ce shampoing *qui* assouplit les cheveux les rend souples. / Ce shampoing assouplit les cheveux *et* les rend souples. / Ce shampoing rend les cheveux souples *parce qu'*il les assouplit.)

93. Ce shampoing *fabriqué* en France assouplit les cheveux.

(= Ce shampoing qui *est* fabriqué...)

Dans ces trois premiers exemples (91-93), la différence entre les formes consiste en que l'adjectif verbal et le participe passé (dans les exemples 91 et 93, respectivement) sont toujours en *être*-copule, alors que le PPr (l'exemple 92) décrit le sujet et indique des événements verbaux plus divers : selon le contexte, le PPr donne une spécification, une continuation ou une cause pour l'action (Havu et Pierrard 2014 : 85-86). Il complémente alors tant le nom que le verbe en exprimant leurs faits aspectuels ou temporels. De plus, il doit apporter un complément du verbe (Kindt 2003 : 64). Le participe passé diffère encore du PPr par son aspect accompli et par le fait qu'il a une valeur adjectivale.

Toutes les trois formes peuvent aussi prendre le rôle d'un adjectif détaché (les exemples 94-97). Il s'agit des mêmes différences entre le PPr et l'adjectif verbal ou le PPr et le participe passé que dans le cas des épithètes. Dans le cas du participe passé il est néanmoins difficile de dire s'il s'agit d'une simple relation d'antériorité ou d'une cause. Le gérondif, lui aussi, peut entrer dans cette construction, mais il a une certaine interprétation circonstancielle liée au verbe régissant, déterminée par le contexte.

94. Ce shampoing, *assouplissant* et facile à utiliser, est bien pour les cheveux secs.

(= Ce shampoing qui *est* assouplissant et...)

95. *Assouplissant* les cheveux, ce shampoing est bien pour les cheveux secs.

(= *Comme* ce shampoing assouplit les cheveux, il est bien...)

96. *Assouplis*, mes cheveux ont l'air bien.

(= (Puisque) les cheveux ont *été* assouplis...)

97. *En utilisant* ce shampoing, tu vas avoir des cheveux souples.

(= *Si* tu utilises ce shampoing... / *A l'aide de* l'usage de ce shampoing...)

Tant l'adjectif verbal que le participe présent peuvent être attributs directs de l'objet, mais le participe passé et le gérondif ne peuvent pas l'être. L'adjectif verbal adopte de nouveau une valeur qualifiante et statif à travers la relation en *être* (cf. Havu et Pierrard 2014 : 92-93) et le PPr décrit présente plus d'information sur le sujet à travers la situation :

98. Je trouve l'usage de ce shampoing *réconfortant*.

(= Je trouve que l'usage de ce shampoing *est* réconfortant.)

99. Une fois, j'ai vu ma voisine *utilisant* le même shampoing que moi.

(= Une fois, j'ai vu ma voisine *lorsqu'*elle utilisait...)

Par contre, seul le PPr et le participe passé sont acceptés dans un complément absolu, évidemment parce que ni l'adjectif verbal ni le gérondif ne peuvent fonctionner tout seul comme groupe verbal et par suite, ne peut pas former non plus une prédication autonome. Dans ce cas, le PPr et le participe passé ont un haut degré de prédictivité de façon qu'ils sont incompatibles avec l'*être*-copule (Havu et Pierrard 2014 : 91).

100. Le shampoing *assouplissant* mes cheveux chaque fois mieux, j'ai commencé à avoir plus de confiance en moi. (notre exemple)

101. Le shampoing *fini*, mes cheveux sont devenus plus secs. (notre exemple)

Il est nécessaire d'ajouter qu'il est très rare pour un adjectif verbal ou un participe présent dans la fonction d'adjectif détaché ou pour le participe passé dans la fonction de complément absolu de décrire d'autres choses qu'un état ou un événement simultané au verbe régissant. Le rôle comme marqueur de cause, de moyen ou de manière est principalement réservé au PPr (et pour le gérondif dans le cas des adjectifs détachés). Le PPr ou le gérondif présentent alors un cadre de référence pour interpréter un événement exprimé par la PRÉD1 et aident à comprendre la signification de la PRÉD1 à une plus grande échelle (Havu et Pierrard 2014 : 176- 180).

Finalement, seuls les adjectifs verbaux et les participes passés peuvent être attribués du sujet (Havu et Pierrard 2014 : 86 ; Halmøy 2003 : 26 ; Riegel *et al.*, 2009 : 593-594), tandis que les PPr (ou les gérondifs) ne peuvent pas l'être. Cela est dû au fait que les attributs sont adverbiaux, ou rattachés au verbe, et associés à la phrase, tandis que les PPr sont toujours des formes adnominales (Havu et Pierrard 2014 : 34, 117), c'est-à-dire qu'ils sont toujours sous la dépendance de leur support nominal.

102. Ce shampoing est *assouplissant*. (notre exemple)

103. *Ce shampoing est (*en*) *assouplissant* les cheveux. (notre exemple)

104. Ce shampoing est déjà *fini*. (notre exemple)

Il faut encore faire remarquer que tous les compléments du PPr sont postposés, tandis que les compléments du participe passé peuvent être anté- ou postposés et les compléments de l'adjectif verbal sont normalement antéposés (Havu et Pierrard 2014 : 97-98), comme on peut voir dans les suivants exemples.

105. *Partant toujours à l'aurore*, il [...] / **Toujours partant à l'aurore*, il [...] (Havu et Pierrard 2014 : 97)
106. *Parti toujours/ Toujours parti* à l'aurore, il [...] (Havu et Pierrard 2014 : 97)
107. *Toujours matinal*, il [...] / **Matinal toujours*, il [...] (Havu et Pierrard 2014 : 98)

De plus, seul le PPr peut recevoir un complément direct (Havu et Pierrard 2014 : 98) :

108. *Appréciant beaucoup son ami*, il lui proposa de [...] (Havu et Pierrard 2014 : 98)

Dans l'analyse de notre corpus, nous ne prendrons non plus en compte les participes composés même s'ils prennent les mêmes fonctions que les participes présents et peuvent exprimer des effets de sens supplémentaires en combinant des actions ou des états concomitants. La différence entre les formes participiales simples et composées est que les participes composés marquent *toujours* une antériorité (l'exemple 109) (cf. Havu et Pierrard 2014 : 174-175), et nous nous intéressons aux formes actives du participe. De plus, en raison de leur aspect accompli, les participes composés ne peuvent pas fonctionner comme épithètes (l'exemple 110).

109. *Ayant rédigé son mémoire*, elle est partie faire la fête. (notre exemple)
110. **La femme ayant rédigé son mémoire* est partie faire la fête. (notre exemple)

3.2. Le participe présent et le gérondif en français

Selon Schlamberger Brezar (2011 : 338) le PPr et le gérondif servent de ressource stylistique, surtout dans l'usage écrit, ce qui permet d'éviter les phrases relatives et d'exprimer un lien temporel, causal ou conditionnel quand ils sont en coréférence avec le sujet. Les participes présents et les gérondifs sont invariables en genre et en nombre et possèdent le caractère verbal de recevoir les compléments du verbe. La différence évidente entre les formes est la préposition *en* précédant le gérondif que différents chercheurs classifient aussi comme un marqueur de fonction, un connecteur, un indicateur de relation ou même un préfixe (Halmøy 2003 : 62).

Il existe pourtant beaucoup plus de différences entre ces formes et leur usage que la différence concernant la préposition *en*, et pour cette raison, nous essayerons

d'effectuer une analyse syntaxico-sémantique plus approfondie dans les sous-chapitres qui suivent.

3.2.1. Les usages du participe présent

Une différence fondamentale entre le PPr et le gérondif est que le premier est une forme liée et adjectivale, alors que le dernier est une forme détachée et adverbiale. Par conséquent, le gérondif est toujours un adverbe qui fonctionne comme complément circonstanciel et le PPr est une forme adjectivale du verbe qualificatif qui fait partie de la construction d'un verbe principal (Herslund 2000 : 86, 88 ; Riegel *et al.*, 592). Selon Cuniță (2011 : 69-70), le PPr apporte un contenu aspectuel qui exprime quelque chose qui est en train de se passer dans « l'intervalle » de référence établi par le verbe régissant, alors que le gérondif reste en « arrière-plan » du déroulement du processus exprimé par le verbe régissant et la prédication complète le rattache à l'accomplissement de l'événement principal en tant qu'un état extérieur de l'intrigue. De même, le gérondif est incident à un prédicat verbal avec expansions adverbiales (l'exemple 111), tandis que le PPr est incident à un syntagme nominal et est coordonné à des syntagmes qui ont les fonctions adjectivales (Halmøy 2003 : 72). Havu et Pierrard (2014 : 36) ajoutent que même si le PPr est normalement coordonné avec un adjectif (l'exemple 112) la coordination peut aussi être établie par une expression adverbiale (l'exemple 113).

111. Courageusement et *en chantant* des chants révolutionnaires, Agnès s'est présentée devant le peloton d'exécution. (Havu et Pierrard 2014 : 36)

112. Blême, épuisé et *tremblant* de froid, il rejoint le camp à la nuit tombante. (Havu et Pierrard 2014 : 36)

113. « ... » dit-il avec malice, et *s'imaginant* goûter ce nectar. (Havu et Pierrard 2014 : 36)

Comme on l'a déjà constaté, le PPr peut être employé dans une construction absolue, dans un adjectif détaché et comme épithète ou attribut d'objet direct (*cf.* Herslund 2000 : 86 ; Halmøy 2003 : 31). Dans ces cas, il s'agit de la PRÉD2 puisque les constructions en question forment une prédication séparée de la PRÉD1 par son rôle d'attribut périphérique ou par l'apposition qu'elle établit entre les prédications (Arnavielle 2003 : 41). Selon Herslund (2000 : 86 ; *cf.* aussi Bougault 2005 : 231-232) la construction absolue est une PRÉD2 autonome qui fonctionne comme adverbe au niveau de la

proposition comme dans l'exemple 114 ou qui peut participer au développement d'un sujet (ou d'un complément) (Arnavielle 2003 :42) comme dans l'exemple 115.

114. L'officier doit lui-même achever deux d'entre eux, *le peloton montrant peu de zèle*. (Herslund 2000 : 86)

115. Ils se séparèrent, *les uns choisissant le chemin de crête, les autres préférant longer la vallée*. (Arnavielle 2003 : 42)

Les compléments absolus, dans lesquels le PPr est le prédicat d'une construction absolue qui est incidente à la PRÉD1, produisent aussi un sens causal lorsqu'ils sont antéposés et précisent l'événement exprimé par le verbe régissant, apportent une information nouvelle ou véhiculent un effet de sens explicatif en position finale (Halmøy 2008 : 46)

Selon Herslund (2000 : 86, 88), un PPr qui est utilisé dans un adjectif détaché forme un lien avec le sujet de la PRÉD1 dans laquelle la PRÉD2 est « greffée » avec le verbe principal comme médiateur. Le rôle de PPr est alors la précision du comportement du sujet avec lequel il est associé (De Carvalho 2003 : 109). Cependant, Kindt (2003 : 67) affirme que l'adjectif détaché n'est pas « greffé » sur la PRÉD1, contrairement aux affirmations de Herslund, parce qu'il fournit des informations supplémentaires et a ainsi une fonction de relative parenthétique (ou 'appositive' en grammaire traditionnelle). De ce fait, il est nécessairement lié au syntagme nominal avec lequel il produit une interprétation circonstancielle, mais est dans le même temps incident à la PRÉD1 (*id.*, 55,67). De toute façon, l'adjectif détaché est un prolongement du syntagme et son support peut être un pronom (en plus d'un nom, naturellement) : dans le cas des personnels clitiques (l'exemple 116), le PPr doit obligatoirement être antéposé au pronom ce qui s'applique aussi normalement dans le cas des démonstratifs (l'exemple 117), tandis qu'un pronom incomplet requiert la jonction (l'exemple 118) (Arnavielle 2003 : 40-43).

116. *Entrant dans Grandson, ils* découvrent les pendus du mercredi des Cendres. (Herslund 2000 : 86)

117. *Débouchant sur la place, celui-ci* fut frappé par la beauté du palais ducal. (Arnavielle 2003 : 41)

118. Des deux tables, je préfère celle comportant des rallonges. (Arnavielle 2003 : 41)

Si le PPr est utilisé comme épithète, il forme une PRÉD2 « encapsulée » parce qu'il est attaché au nom tête du syntagme et remplit la fonction de membre subordonné dans le syntagme nominal (Herslund 2000 : 86). Que le PPr soit épithète du sujet ou de l'objet de la PRÉD1, le nom auquel il se rattache devient en tout cas son sujet. De même, Arnavielle (2003 : 40) constate qu'une épithète fait partie du syntagme puisqu'elle complète un terme nominal ou pronominal. En outre, elle apporte souvent une signification centrale dans la phrase et ne peut pas être supprimé (Halmøy 2003 : 32 ; Kindt 2003 : 58) même si la phrase ne devient pas agrammaticale. Riegel et al. (2009 : 613) et Halmøy (2008 : 47) font remarquer que le PPr épithète est toujours postposé au nom, peut recevoir de compléments et peut être paraphrasé par une relative déterminative. En d'autres mots, le PPr a une fonction adnominale (De Carvalho 2003 : 112), donc il se rattache au nom ou le modifie. Tout cela peut être observé dans l'exemple suivant :

119. Le souffle *s'engouffrant* dans le wagon n'apportait aucune fraîcheur. (Herslund 2000 : 86). (=Le souffle *qui s'engouffrait* dans le wagon n'apportait aucune fraîcheur.)

Kindt (2003 : 57, 60-61) n'est pas d'accord avec les autres chercheurs sur le statut de l'épithète comme une PRÉD2 : selon elle, le PPr épithète n'est pas une PRÉD2 parce qu'il n'établit pas une relation entre le sujet et le prédicat et parce que son support ne peut jamais être un nom propre. En revanche, il constitue un ensemble avec le nom ou le syntagme nominal. Or, nous considérons que les épithètes font partie de la PRÉD2 parce qu'elles qualifient le sujet et fournissent de circonstances pour l'interprétation de la phrase entière et ne sont pas en *être-copule*. De plus, elles ont une relation sémantique avec le verbe de la PRÉD1.

Selon Halmøy (2008 :47), le PPr peut être l'épithète du sujet :

120. Une personne *travaillant* pour l'État doit connaître les lois fondamentales du pays. (notre exemple)

Il peut aussi fonctionner comme épithète d'un objet direct (*ibid.*) :

121. Les sénateurs ont adopté un amendement *autorisant* la publicité collective sur le vin. (Halmøy 2008 : 48)

Un PPr épithète peut aussi être lié à un objet indirect introduit par une préposition (Halmøy 2008 : 48) :

122. En Europe, deux pays, les Pays-Bas et la Belgique, disposent déjà d'une loi *autorisant* le mariage gay. (*ibid.*)

La liaison avec un complément d'agent est également possible (*ibid.*) :

123. Le bijou a été volé par des Finlandais *résidant* en France. (notre exemple)

Le seul verbe qui ne peut pas prendre le rôle d'une épithète est *être* (Kindt 2003 : 61-62 ; Havu et Pierrard 2014 : 116) :

124. *Les gens étant mobiles peuvent loger dans le bâtiment C. (Kindt 2003 : 62)

Selon Havu et Pierrard (2014 : 22-23, 38) les adjoints détachés diffèrent des épithètes par le fait que l'épithète est une modification restrictive qui délimite et spécifie la référence, mais l'adjectif détaché est une modification associative qui ajoute une propriété ou une qualité additionnelle à son référent. Les adjoints détachés sont alors des modificateurs adnominaux synthétiques qui n'ont pas une fonction intrasyntagmatique comme les épithètes ni intrapredicational comme les adjectifs attributifs (*id.*, 38,43). Pour cette raison, un adjectif détaché peut être déplacé dans l'énoncé, mais si on déplace une épithète, la signification change puisqu'elle est sous la dépendance du groupe nominal. L'épithète est alors en relation de dépendance par rapport au groupe nominal et aide à l'identification référentielle du groupe nominal : dans l'exemple 125, il répond à la question « quel homme ? ». Par contre, l'adjectif détaché n'est pas intégré dans l'ensemble hiérarchisé dont le nom est une tête et a un apport descriptif : dans l'exemple 126, il répond à la question « comment ou dans quel état l'homme a déclenché la bagarre ? ».

125. L'homme *menaçant* les autres clients a déclenché une bagarre avec le personnel. (notre exemple)

126. L'homme, *menaçant* le personnel avec un couteau, a déclenché une bagarre. (notre exemple)

Par ailleurs, un PPr qui est utilisé comme attribut de l'objet direct se manifeste seulement avec certains verbes, surtout avec les verbes de perception et de représentation mentale. Il peut être paraphrasé par une proposition relative ou même un infinitif puisqu'il exprime une valeur statique « d'arrêt sur image » (Halmøy 2003 : 33) :

127. Je l'imagine *passant* ses weekends regardant la télé. (notre exemple)

Halmøy (2008 : 48) ajoute qu'en plus d'être utilisé après les verbes de perception, le PPr comme attribut direct de l'objet peut aussi être placé après les verbes *trouver* au sens de *voir* (l'exemple 128), *découvrir*, *surprendre*, et *craindre*, *abandonner* et *laisser* :

128. Pierre trouvait Marie *ramassant* des champignons dans la forêt. (notre exemple)

Les quatre constructions ci-dessus (complément absolu, adjectif détaché, épithète et attribut direct de l'objet) sont alors les usages du PPr qui sont à considérer comme représentants de la PRÉD2. Le PPr possède également d'autres usages dont nous avons déjà mentionné celui d'attribut indirect de l'objet (l'exemple 129) quand nous l'avons exclu de la classe de PRÉD2.

129. La sécurité de nos employés est considérée *comme étant* la responsabilité sociale fondamentale. (notre exemple)

Parmi les autres usages du PPr il faut signaler la périphrase « aller + participe présent » : selon Bougault (2005 : 234) l'emploi périphrastique du PPr marque une valeur aspectuelle durative et itérative. Il est également à noter que cette construction périphrastique est en effet une PRÉD1 (Halmøy 2008 : 45). D'après Riegel *et al.* (2009 : 590) le verbe *aller* peut marquer un aspect progressif (exemple 130) ou se manifester sous son sens originel, comme verbe de mouvement (exemple 131) (*cf.* aussi De Carvalho 2003 : 110).

130. Le nombre des étudiants intéressés par la grammaire française *va diminuant*. (notre exemple)

131. Marie *va criant* partout qu'elle a épousé Pierre. (notre exemple)

En outre, les formes grammaticalisées du PPr sont assez récurrentes dans la langue française. Les expressions comme *concernant*, *professionnellement parlant*, *soi-disant* et *étant donné (que)* constituent une groupe d'usages figés du PPr dans lesquels le PPr est utilisé comme adverbe ou comme locution conjonctive ou prépositionnelle (Escoubas-Benveniste *et al.*, 2012 : 479 ; cf. aussi Arnavielle 2003 : 48 et Halmøy 2008 : 45). Même les expressions comme *sachant que* ou *pensant que*, qui ne sont pas considérées comme des conjonctions par les grammaires, peuvent être vues comme des formes grammaticalisées (Escoubas-Benveniste *et al.*, 2012 : 479).

Les usages plus spéciaux, voire rares, sont les 'nominalisations' du PPr (l'exemple 132), dans lesquels le participe est le nom, et les formules de politesse (l'exemple 133) (Arnavielle 2003 : 42) et les reformulations par *c'est-à-dire* (exemple 134) (Halmøy 2003 : 154).

132. « Ne vous a-t-il point pris, Agnès, quelque autre chose ? » La *voyant* interdite. « Ouf ! » (Arnavielle 2003 : 42)

133. Vous *assurant* de mon dévouement. (Arnavielle 2003 : 42)

134. A ce moment-là, il apparaît urgent d'acquérir de nouveaux clients, c'est-à-dire *tournant* une priorité à la mission du groupe de ventes et marketing. (notre exemple)

Nous pourrions dire que d'autres emplois mentionnés par Arnavielle (2003 : 49) sont encore plus rares : les structures du type question-réponse (l'exemple 135) et les exclamatives ou interrogatives qui suivent l'ordre déterminé-déterminant (l'exemple 136).

135. Comment était son exposé ? – *Manquant* de netteté. (Arnavielle 2003 : 49)

136. France *s'éloignant* en colère ! Le roi parti ce soir ! (Arnavielle 2003 : 49)

Le gérondif ne peut remplacer le PPr dans aucune de ces constructions ci-dessus sauf dans le cas des adjoints détachés.

3.2.2. Les usages du gérondif

Alors que le PPr participe à un procès exprimé dans la phrase, le gérondif décrit plus précisément les aspects situationnels (Arnavielle 2003 : 44). Le gérondif est alors un

circonstanciel qui peut exprimer par exemple le temps, la manière, la cause et le moyen. Or, Halmøy (2003 : 90-91) fait remarquer que le gérondif ne peut pas toujours être paraphrasé par les subordonnées circonstancielles, mais que son usage peut être classifié selon les différents sens qu'il véhicule dans certaines constructions¹⁸. Selon Kleiber (2011 : 120) le sens sous-déterminé du gérondif est lié à la place argumentale qu'il prend par rapport à la PRÉD1 avec laquelle il produit une unité processuelle cohérente. Même si le gérondif a une valeur adverbiale, il ne faut pas le confondre avec les adverbes : dans les emplois adverbiaux, le modifieur d'une référence est un attribut d'un objet interne puisque, n'établissant aucun lien avec le sujet, il reste sous-entendu mais sa propriété est orientée vers le verbe (exemple 137). Pour cette raison, il est *dépendant* et contraint par le sujet, tandis que les gérondifs adjoints détachés sont *associés* au nom (Havu et Pierrard 2014 : 33-34).

137. Il roule *français*. (= Il roule ; ce avec quoi il roule est français.) (Havu et Pierrard 2014 : 34)

Dans les exemples 138-142 (inventés par nous), il est possible d'examiner les différentes interprétations du gérondif, toujours liées au contexte¹⁹ :

- 138. J'ai lu un journal *en attendant* le train. (Simultanéité)
- 139. Je suis allé à la gare *en marchant*. (Manière)
- 140. Marie a évité le conflit *en ne disant rien*. (Cause)
- 141. Marie a appris beaucoup *en écoutant* attentivement le professeur. (Moyen)
- 142. *En écoutant* attentivement le professeur, Marie réussira à l'examen. (Condition)

Un gérondif exprimant la manière ou le moyen doit toujours être postposé au verbe régissant, mais les autres types d'usage peuvent être déplacés dans la phrase (Halmøy 2003 : 108). Dans les exemples 138-142, le gérondif est lié au verbe de la phrase ce qui est fréquent dans son usage (Halmøy 2003 : 70). Toutefois, il peut également être lié à un adjectif, à un substantif, à un participe passé, à un PPr ou à une locution adverbiale (*id.*,

¹⁸ Nous ne prenons pas en compte dans notre analyse les constructions (autres que le PPr) avec lesquelles le gérondif peut être remplacé. Pour plus d'information sur les possibilités de remplacer le gérondif par une construction prépositionnelle ou infinitive, voir Halmøy (2003: 142-152).

¹⁹ Pour une liste des exemples plus exhaustive, voir Halmøy (2003 : 92-106).

70, 73, 108 ; Havu et Pierrard 2014 : 36), comme on peut voir dans les suivants exemples (143-147), empruntés à Arnavielle (2003 : 44-45).

143. Très enthousiaste *en arrivant*, il ne tarda pas à déchanter.
144. Caporal *en s'engageant*, il devint vite sergent.
145. Réconforté *en apprenant* la bonne nouvelle, il put se remettre au travail tranquillement.
146. Reconnaissant *en sortant* son erreur, il rebroussa chemin pour tenter de la corriger.
147. A droite *en sortant*, on trouvait un escalier.

Halmøy (2003 : 73) fait encore remarquer que le gérondif peut être lié à un autre gérondif dans le cas où ce premier gérondif est déjà lié à un autre composant de phrase. Pour ne pas confondre le gérondif avec le PPr, il est essentiel de noter que la préposition *en* n'est pas toujours répétée dans des listes, des coordinations ou des juxtapositions dans lesquels on rencontre plusieurs gérondifs (*id.*, 65-66) :

148. Marie lave la vaisselle *en chantant* et *faisant* beaucoup de bruit. (notre exemple)

De plus, le gérondif est parfois utilisé dans des constructions spéciales dans lesquelles le PPr ne peut pas figurer : comme prédicats verbaux dans les syntagmes nominaux (exemple 149) ou dans les titres de publicités (exemple 150) et comme compléments adverbiaux dans les titres de livres ou d'articles (exemple 151) ou dans les définitions de dictionnaire (exemple 152) (Halmøy 2003 : 75-76).

149. Tu te souviens de ton émotion *en recevant* cette lettre ? (Halmøy 2003 : 75)
150. L'anglais *en s'amusant*. (Halmøy 2003 : 75)
151. *En attendant* Godot. (Halmøy 2003 : 76 ; titre d'une pièce de Beckett)
152. Bon an, mal an : *en faisant* la moyenne entre les bonnes et les mauvaises années. (Halmøy 2003 : 76)

En plus des emplois circonstanciels, le gérondif peut prendre le rôle d'un authentique complément de phrase (Arnavielle 2003 : 45) :

153. *En parlant franchement*, voilà ce que je pense. (Arnavielle 2003 : 45)

Selon Arnavielle (*ibid.*), il peut aussi faire partie des constructions où l'agent reste implicite (exemple 154) ou des constructions en focalisation (exemple 155). Il est courant pour le gérondif d'avoir un support implicite, mais dans le cas des PPr, c'est très rare (les exemples 156-157) (Havu et Pierrard 2014 : 36).

- 154. Il vaut mieux de ne pas boire *en mangeant*. (Arnavielle 2003 : 45)
- 155. C'est *en forgeant* qu'on devient forgeron. (Arnavielle 2003 : 45)
- 156. *L'escalier est à droite *sortant*. (Havu et Pierrard 2014 : 36)
- 157. *Connaissant* l'ennemi, il faut utiliser contre lui ses propres armes. (Havu et Pierrard 2014 : 36)

Halmøy (2008 : 54 ; 2003 : 77-79) constate que le gérondif est aussi utilisé dans les constructions grammaticalisées, figées dans un emploi prépositionnel ou conjonctionnel (locution de subordination), comme *en allant (à, vers)*, *en partant de*, *en passant par*, *en admettant que* et *en attendant que* ou dans une locution adverbiale, comme *en passant*. Selon Arnavielle (2003 : 44), il est également possible d'utiliser le gérondif, tout comme le PPr, dans la périphrase aspectuelle « aller + forme en *-ant* » dans laquelle il joue le rôle d'un complément circonstanciel figé :

- 158. C'est pourquoi il *s'en va répétant* : « ... ». (Arnavielle 2003 : 44)

Cependant, nous ne sommes pas d'accord avec Arnavielle, puisque selon nous, dans l'exemple 158 il s'agit de l'emploi périphrastique de l'expression *s'en aller* ensemble avec le PPr.

On pourrait dire que lorsque le mot *tout* précède le gérondif, il souligne la simultanéité, mais il nous semble qu'en même temps, il peut être interprété comme une sorte d'opposition pour l'action exprimée par le verbe principal.

- 159. Il a commencé de travailler comme pompier volontaire, *tout en poursuivant* son activité de journaliste. (notre exemple)

Selon Halmøy (2003 :127-129) un gérondif précédé de *tout* est similaire au gérondif 'normal' dans le sens où il est une expansion facultative du verbe régissant. Cependant, il ne fonctionne pas bien dans la construction clivée c'est...que (*C'est tout en forgeant

qu'on devient forgeron) et il est utilisé avec la négation plus souvent que le gérondif non précédé de *tout*. De plus, il ne peut pas fonctionner comme adverbe de la phrase (l'exemple 160), un repère temporel (l'exemple 161) ni produire un sens de cause, de moyen (l'exemple 162), de condition ou de manière (*id.*, 130-131).

160. *En attendant*, la maison est vide. / **Tout en attendant*, la maison est vide. (Halmøy 2003 : 129)

161. Il a rougi *en la voyant*. / *Il a rougi *tout en la voyant*. (Halmøy 2003 : 129)

162. Il a éteint le feu *en pissant* dessus. / *Il a éteint le feu *tout en pissant* dessus. (Halmøy 2003 : 129)

Par contre, il est possible de l'utiliser dans une configuration statique, contrairement au gérondif non précédé de *tout* mais similairement au PPr (Halmøy 2003 : 132), comme on peut le voir dans les exemples suivants.

163. (*Tout en*) *étant* choqués par l'attaque terroriste, ils reviennent à leur pays. (notre exemple)

164. Tu pouvais donc rester Français, (*tout en*) *ayant* l'Algérie pour terre. (Halmøy 2003 : 132)

165. Marie a décidé d'épouser Pierre, (*tout en*) *sachant* qu'il était pauvre. (notre exemple)

3.3. Différences syntaxico-sémantiques entre le participe présent et le gérondif

Dans les sous-chapitres suivants, nous comparerons, en premier lieu, l'usage du PPr et du gérondif dans les adjoints détachés : nous examinerons leurs différentes interprétations et les possibilités de les utiliser dans les différents types d'adjoints détachés. Après cela, nous nous intéressons à l'influence du positionnement de ces formes sur leur grammaticalité, leurs fonctions syntaxiques et leur interprétation sémantique.

3.3.1. Les participes présents et les gérondifs dans la fonction d'adjectif détaché

Quant aux constructions de la PRÉD2, nous avons déjà fait remarquer que le gérondif ne peut pas être utilisé comme épithète, complément absolu ou attribut de l'objet, comme le PPr. C'est seulement dans le cas des adjoints détachés que le gérondif peut être utilisé (*cf.* Halmøy 2008 : 50, 154-157). L'usage des PPr et des gérondifs dans les adjoints détachés souligne différentes choses : le PPr porte normalement sur le sujet, alors que le gérondif s'est normalement attaché au verbe principal d'une phrase. Selon Herslund (2000 : 87) le

Ppr n'est pas capable de situer le verbe principal dans le temps, mais forme avec le verbe principal une seule situation dont il décrit un certain aspect ou phase. Le gérondif, contrairement, indique une situation autonome qui est simultanée à la situation dénotée par le verbe principal de façon qu'il sert à situer le verbe principal dans le temps.

Selon Halmøy (2008 : 55 ; 2003 : 73), la différence fondamentale entre le PPr et le gérondif utilisés comme adjoints détachés consiste en ce que le PPr est incident à un syntagme nominal alors que le gérondif est incident au verbe de la PRÉD1 (cf. aussi Cuniță 2011 : 73). Le PPr est alors un complément adnominal caractérisant et le gérondif est un complément adverbial avec de sens circonstanciels (cf. Bougault 2005 : 235). Nous avons mentionné avant que le gérondif dénote une situation autonome tandis que le PPr décrit la situation d'un autre point de vue. Dans les exemples suivants il paraît que les PPr établissent aussi des situations autonomes, mais en réalité, il s'agit des événements évoqués dans une unité de temps et de lieu, dans une unité perceptuelle (Havu et Pierrard 2014 : 172). Dans certains cas le gérondif peut remplacer le PPr sans grande différence de sens : lorsque les formes en *-ant* sont intercalées entre le sujet et le verbe (l'exemple 166) ou entre l'auxiliaire et le participe passé (l'exemple 167) (*id.*, 51).

166. Paul, (*en*) *sortant* du cinéma, a rencontré Marie. (*ibid.*)

167. Paul a, (*en*) *sortant* du cinéma, rencontré Marie. (*ibid.*)

Le PPr et le gérondif peuvent alors entrer en concurrence dans le cas où le PPr a clairement comme support nominal le sujet. Par contre, si le PPr est placé après le verbe de la PRÉD1 (l'exemple 168), il peut être incident au sujet (*Paul*) ou à l'objet (*Marie*), mais dans le cas du gérondif (l'exemple 169), c'est toujours le sujet qui accomplit l'action de sortir du cinéma (*ibid.*).

168. Paul a rencontré, *sortant* du cinéma, Marie.

169. Paul a rencontré, *en sortant* du cinéma, Marie.

De même, le gérondif n'est pas ambigu, mais reste incident au sujet (*Paul*) s'il est déplacé après l'objet (*Marie*) (l'exemple 171). En revanche, le PPr se voit généralement incident à l'objet mais son support nominal peut aussi être le sujet (l'exemple 170) (*ibid.*).

170. Paul a rencontré Marie, *sortant* du cinéma.

171. Paul a rencontré Marie, *en sortant* du cinéma.

La différence dans l'incidence s'explique par le point d'ancrage : le gérondif fait toujours référence au prédicat central et à son support nominal, alors que le support du PPr varie selon le nombre et la proximité des noms disponibles. Le PPr est un modifieur adnominal qui reste associé à n'importe quel support nominal le plus proche, alors que le gérondif est toujours lié au sujet de la prédication qu'il modifie et dans laquelle il se rattache. (Havu et Pierrard 2014 : 33, 35, 44-45 ; Halmøy 2003 : 35). Pour cette raison, les PPr sont plus mobiles et créent ainsi plus de significations et d'interprétations que les gérondifs (Havu et Pierrard 2014 : 37). Dans le cas des adjoints détachés, il se trouve un seul cas où le PPr ne peut pas remplacer le gérondif du tout : lorsque le gérondif fonctionne comme repère temporel détaché en position initiale (l'exemple 172) (Halmøy 2003 : 153). Par contre, les deux peuvent fonctionner antéposés dans le cas des verbes perfectifs de déplacement (l'exemple 173) (*id.*, 159).

172. *En sortant* du cinéma, elle a glissé sur une peau de banane. (Halmøy 2003 : 153)
/ **Sortant* du cinéma, elle a glissé sur...

173. (*En*) *sortant* du cinéma, Emile a rencontré Léa. (Halmøy 2003 : 159)

Le gérondif présente une situation différente à celle décrite par le verbe principal (l'exemple 174), tandis que le PPr décrit la même situation que le verbe principal d'une autre façon ou d'un autre point de vue (l'exemple 175). Cuniță (2011 : 71) fait aussi remarquer que le gérondif ne possède pas la valeur aspectuelle et inaccomplie comme le PPr. Pour cette raison, le gérondif peut normalement être remplacé par une proposition temporelle, tandis que le PPr est souvent remplacé par une construction de coordination (Herslund 2000 : 88). Puisque le gérondif représente une situation autonome concomitante à la situation du verbe principal, il peut fonctionner dans une construction clivée (l'exemple 176), mais le PPr ne peut pas (*id.*, 87-88).

174. « Voulez-vous rester à souper avec nous ? », a-t-elle demandé *en repassant* la chemise de son mari. (notre exemple)

175. « Voulez-vous rester à souper avec nous ? » a-t-elle demandé, *recommençant* la conversation. (notre exemple)

176. C'est *en comptant* le pas que je traverse le boulevard. (Herslund 2000 : 88) / * C'est *comptant* le pas que je traverse le boulevard.

On pourrait dire alors que le gérondif offre un autre point de vue sur la situation principale tout en gardant une certaine autonomie par rapport à sa relation avec le verbe régissant. Or, Kleiber (2011 : 122) fait remarquer que la prédication établie par le gérondif doit être inhérente à celle exprimée par le verbe principal de façon qu'il s'agit de deux actions différentes mises en relation par le gérondif. Nous pourrions dire que pour cette raison, un PPr dans un adjectif détaché véhicule souvent l'information centrale de la phrase, tandis que le gérondif joue le rôle d'un complément adverbial moins important que le verbe principal (Herslund 2000 : 90) :

177. La sultane s'est levée *mettant* fin à l'entretien. (Herslund 2000 : 90)

178. La sultane a mis fin à l'entretien *en se levant*. (Herslund 2000 : 90)

En outre, les PPr, ancrés sur un nom, sont des modificateurs adnominaux, alors que les gérondifs, ancrés sur un verbe, sont des circonstanciels, dont le support est prédicatif ou prédicationnel (Havu et Pierrard 2014 : 133). De ce fait, le PPr peut intégrer un support nominal spécifique à sa prédication, mais le gérondif ne peut pas (*id.*, 105) :

179. La guitare *aidant*, Agnès trouve une mélodie. / * *En la guitare aidant*, Agnès trouve une mélodie. (*ibid.*)

Le rapport entre le PPr et son noyau prédicatif est alors opaque et l'autonomie du PPr ne réduit pas son lien avec son ancrage nominal. En raison de cette différence, le *converbe* du PPr (le verbe auquel le PPr se rattache) ne peut pas être focalisé, comme dans le cas du gérondif (*id.*, 35) :

180. C'est *en fredonnant* quelques notes qu'Agnès a trouvé une mélodie. / *C'est *fredonnant* quelques notes qu'Agnès a trouvé une mélodie. (*ibid.*)

3.3.2. L'influence syntaxico-sémantique du positionnement du participe présent et du gérondif

Comme on l'a déjà constaté, le PPr peut aussi bien précéder que suivre le verbe principal, mais il acquiert différents sens et interprétations selon son positionnement. Le PPr est autonome par rapport au prédicat de la phrase, tandis que le gérondif ne l'est pas, et pour cette raison, le noyau prédicatif établi par l'intermédiaire du sujet est plus flou et parfois

même inexistant (Halmøy 2003 : 158). La position par rapport au support nominal est normalement considérée comme un facteur important dans l'interprétation des PPr : quand le PPr précède son support, il exprime normalement la cause et quand il succède au syntagme nominal, il obtient un sens résultatif, mais s'il est intercalé entre le sujet et le prédicat de la PRÉD1, son interprétation dépend de sa position (Halmøy 2008 : 52). Halmøy (*id.*, 53) a toutefois remarqué qu'un certain positionnement ne véhicule pas toujours un sens causal ou résultatif et qu'il vaut mieux interpréter le sens d'un PPr dans son contexte et la même chose s'applique dans le cas du gérondif. Dans les paragraphes suivants, nous comparons les usages du PPr et du gérondif en fonction des adjectifs détachés et laissons à côté les emplois de complément adverbial 'pur' (pas une construction de la PRÉD2) du gérondif ainsi que les autres usages de ces deux formes.

Lorsqu'un PPr qui est utilisé comme adjectif détaché est antéposé, il a une nuance causale et il désigne « la phase initiale » de la phrase (Herslund 2000 : 91 ; Halmøy 2008 : 52 ; 2003 : 158). Cette nuance causale fait souvent référence à un contexte antérieur et non à un le prédicat qui suit. (Halmøy 2003 : 158). Puisque en tant que prédicats les PPr sont plus autonomes que les gérondifs, ils peuvent exprimer un état mais surtout représenter un processus en cours avec un sens circonstanciel ou argumentatif (Havu et Pierrard 2014 : 167, 170, 174). Tout cela est visible dans l'exemple suivant :

181. *Luttant* contre l'étourdissement, Selma grimace un pauvre sourire. (Herslund 2000 :91.)

Le gérondif peut également désigner la phase initiale lorsqu'antéposé, mais pas nécessairement (Halmøy 2003 : 92-93). De plus, si le gérondif est antéposé à son support (le verbe de la PRÉD1), il fait référence à un élément du contexte antérieure, mentionné ou non dans une autre phrase de façon qu'il reçoit une valeur thématique (Halmøy 2008 : 57 ; 2003 : 88). L'effet de sens peut être par exemple causal (l'exemple 182) mais le gérondif diffère du PPr (l'exemple 181 ci-dessus) par le fait qu'ils sont syntaxiquement différents, le gérondif se rattachant au verbe et le PPr se rattachant au nom, et par le fait que la signification change parce que le gérondif est une forme dynamique alors que le PPr est une forme statique (Halmøy 2003 : 157 ; *cf.* aussi Havu et Pierrard 2014 : 37). Remplacement d'un PPr descriptif par un gérondif « actif » (et vice versa) peut alors résulter une phrase agrammaticale.

182. *En sortant* de la maison au milieu de la nuit, Paul s'est mis en danger. (notre exemple)

Havu et Pierrard (2014 : 37) notent que même si le PPr peut avoir une valeur circonstancielle (exemple 183) il n'a jamais la valeur converbale du gérondif (exemple 184) (*cf.* aussi Halmøy 2003 : 72).

183. *Constatant* un blocage, le premier ministre demande à ses ministres de cesser les querelles partisans. [=Comme il constate un blocage...] (Havu et Pierrard 2014 : 37)

184. *En lisant* les journaux, le premier ministre est irrité par les déclarations de ses ministres. [=Alors qu'il lit les journaux, le premier ministre...] (Havu et Pierrard 2014 : 37)

Halmøy (2003 : 153-154) fait encore remarquer que le PPr ne peut pas prendre la place du gérondif dans les usages courants du gérondif « intellectuel » (exemple 185) et grammaticalisé (exemple 186).

185. *En y réfléchissant*, c'était lui qui était responsable. (*ibid.*)

186. *En attendant*, je ne sais pas quoi lui répondre. (*ibid.*)

De plus, le gérondif est souvent employé dans les phrases où une certaine action se passe souvent, le gérondif ayant alors un sens itératif (l'exemple 187) ou est utilisé dans les énoncés de 'vérité générale' (l'exemple 188) (*cf.* Halmøy 2003 : 94). De toute façon, un PPr ou un gérondif placé en tête de phrase doit avoir le même sujet que le verbe principal (Riegel *et al.*, 2009 : 591).

187. Tous les matins, *en allant* au travail, Marie écoutait du rock. (notre exemple)

188. *En fumant* chaque jour, on perd beaucoup d'argent. (notre exemple)

Le seul cas dans lequel les PPr et les gérondifs antéposés peuvent être utilisés similairement sans différence de sens est le cas des verbes de perception avec un sens (normalement) causal (Halmøy 2003 : 159) :

189. (*En examinant* les formes participiales, je me suis rendu compte que leur comportement syntaxique est bien plus complexe que je l'imaginai. (notre exemple)

Quand le PPr est postposé, il agit comme continuation de la situation dénotée par le verbe régissant :

190. Il s'était tassé, *s'enfonçant* dans le fauteuil. (Herslund 2000 : 92)

Le PPr postposé peut décrire un aspect particulier de cette situation (Herslund 2000 : 92). De même, Havu et Pierrard (2014 : 166-168, 171) mentionnent qu'il fournit une information supplémentaire et possède souvent une valeur descriptive complétant l'événement principal et même une interprétation coordonnante narrative. Dans ce cas, le PPr ne peut pas être remplacé par le gérondif puisque le gérondif n'est pas capable de décrire la même situation mais représente toujours une situation autonome.

Il est clair que les PPr post- et antéposés ne se manifestent pas toujours seuls dans la phrase, et qu'ils peuvent être combinés dans la même phrase et se succéder. Si le PPr est juxtaposé avec d'autres PPr ou verbes conjugués, il « dénote la succession chronologique des procès » ou décrit l'action plus précisément en le décomposant (Halmøy 2003 : 158), et ne peut pas être remplacé par un gérondif :

191. Le corps désarticulé comme une marionnette, *sautant, cabriolant, faisant* des moulinets avec ses bras, *pointant* les doigts vers le haut [...] (Halmøy 2003 : 158)

Dans quelques cas de juxtaposition, le PPr peut constituer le verbe principal par rapport au PPr suivant (Herslund 2000 : 93) :

192. Chaque soir Marie est retournée à l'hôtel, *y passant* beaucoup de temps devant son ordinateur, *écrivait* des lettres d'amour à Pierre. (notre exemple)

Même si les gérondifs détachés postposés ne sont pas descriptifs ou coordonnants, ils peuvent donner une explication sur la situation exprimée par le verbe régissant qu'ils suivent (l'exemple 193) (Halmøy 2003 : 95). On pourrait encore ajouter concernent les gérondifs exprimant la manière que Halmøy (*id.*, 99-100) parle d'une relation d'inclusion ou d'équivalence dans le cas où le gérondif et le verbe régissant sont des « hyperonymes », qui est une manière d'expression souvent utilisée dans le langage journalistique (l'exemple 194).

193. Papa a tué ma sœur aînée, d'un coup de fusil, *en la prenant* pour un cambrioleur [...]
(Halmøy 2003 : 95)

194. Ce fermier s'est trouvé une niche *en ouvrant*, il y dix ans, sa propre boutique de viande.
(Halmøy 2003 : 99)

D'autre part, les gérondifs postposés et liés à leur support verbal apportent toujours une information nouvelle et ne peuvent pas être remplacés par un PPr (Halmøy 2003 : 153 ; 2008 : 55) :

195. Ils tentent de remporter la compétition *en pratiquant* leurs compétences tous les jours.
(notre exemple)

En plus des gérondifs de manière, moyen, cause et condition, les gérondifs utilisés comme repères temporels postposés et liés ne peuvent pas être remplacés par un PPr (Halmøy 2003 : 153) :

196. N'oubliez pas de fermer la fenêtre *en partant*. (*ibid.*)

Le PPr adjoint détaché postposé peut également désigner la phase finale de la situation avec un sens résultatif (l'exemple 197) (Herslund 2000 : 92 ; Halmøy 2003 : 158). Le gérondif, par contre, ne peut pas exprimer un résultat puisque c'est le verbe régissant qui exprime le résultat, tandis que le gérondif exprime la cause, la condition ou le moyen aboutissant à un certain résultat (l'exemple 198) (Halmøy 2003 : 94).

197. Marie est partie à Paris, *laissant* Pierre tout seul à la maison. (notre exemple)

198. Pierre a combattu la solitude *en adoptant* un chien. (notre exemple)

Le PPr peut également constituer une *coextension complète* dans laquelle il donne une description alternative ou explicative de la situation (Herslund 2000 : 92) :

199. Une fois à Paris, Marie pensait à Pierre, *se souvenant* de leurs aventures. (notre exemple)

Les seuls cas dans lesquels le PPr et le gérondif postposés peuvent figurer ‘un et l’autre sont le cas de concomitance (exemple 200) et celui où ils sont séparés par un virgule (exemple 201) (Halmøy 2003 : 159-160 ; 2008 : 55-56).

200. J’étais revenu vers elle (*en*) *pataugeant* dans mes sandales en mousse qui prenaient l’eau de toutes parts [...] (*ibid.*)

201. Marie prépare un petit déjeuner pour Pierre, (*en*) *s’assurant* que le frappé aux fruits apporte toutes les vitamines importantes. (notre exemple)

De plus, le gérondif précédé de *tout*, dont nous avons parlé plus haut²⁰, peut parfois remplacer un PPr.

3.4. Le participe au temps présent du finnois en comparaison avec le participe présent et les constructions finnoises typiquement correspondantes au gérondif

Dans certains cas limités, le PPr français peut être traduit par le participe au temps présent du finnois. Dans ce chapitre nous examinerons l’usage du participe en *-vA* (« VA-partisiippi ») du finnois et les comparerons au PPr. La forme en question est le seul participe du finnois qui n’exprime pas une antériorité et pour cette raison, nous ne prenons pas en compte les autres formes du participe finnois qui n’ont rien à faire avec les formes verbales en *-ant* du français parce qu’elles se traduisent par un adjectif. Nous ne comparerons pas le gérondif au participe en *-vA* puisque cette forme finnoise est de nature nominale et adjectivale, et parfois, le PPr adnominal, lié et adjectival peut le remplacer, tandis que le gérondif est toujours un complément adverbial avec des sens circonstanciels.

Selon Piikkilä (1989 : 3) le participe en *-vA* s’accorde en nombre (il n’y a pas de genres en finnois) et est fléchi selon son cas grammatical de manière qu’il a une nature nominale et adjectivale et peut se situer dans les mêmes positions qu’un adjectif. Le participe en *-vA* peut se comporter comme un adverbial de temps, de place, d’appartenance, de moyen ou de manière. Le participe en *-vA* peut être utilisé dans les phrases construites à l’aide de la construction du ‘participe attribut’ (« partisiippiattribuutti ») qui est un attribut situé au début de la phrase et nominal par sa conjugaison. Il se comporte adjectivement mais n’est pas un syntagme adjectival parce

²⁰ Nous avons comparé ce type de construction aux PPr dans la fin du chapitre 3.2.2.

qu'il peut recevoir un objet ou un adverbial comme complément (*id.*, 8). Il s'agit alors de nominaux dérivés déverbaux. Il nous semble que ce type de construction simple peut servir d'équivalent du participe présent français dans le cas des épithètes:

202. Le bijou a été volé par des Finlandais résidant en France. (notre exemple) = Ranskassa asuvat suomalaiset varastivat korun.

203. Les personnes voyageant en Finlande visitent souvent le Père Noël. (notre exemple) = Suomeen matkustavat henkilöt käyvät usein katsomassa joulupukkia.

Par contre, certains participes attributs se traduisent difficilement par un PPr épithète en français ou la traduction en français par une épithète devient même agrammaticale :

204. Omenaa syövä mies käveli kadulla. (notre exemple) = ??Un homme mangeant une pomme s'est promené dans la rue.

205. Nopeasti liikkuva mies varasti omenan. (notre exemple) = *L'homme bougeant vite a volé une pomme.

Le participe en -vA doit être précédé par le sujet ou l'objet de sa structure interne (Piikkilä 1989 : 8) : dans le cas des exemples 202-203, il est précédé par des locutions adverbiales et dans l'exemple 204, il est précédé par l'objet *omena* (=pomme). En analysant les exemples 202-205, nous pouvons constater que le PPr épithète n'est pas l'équivalent du participe en -vA s'il s'agit plutôt de la description supplémentaire d'une qualité du sujet (les exemples 204-205) que d'une description pertinente des circonstances par la modification adnominale du nom (les exemples 202-203).

En outre, tous les PPr épithètes français ne peuvent pas être traduits couramment par le participe attribut du finnois (l'exemple 205). Il serait plus naturel de traduire ce type de construction par une subordonnée relative en *joka* (=qui). C'est alors dans le cas des où le PPr s'est rattaché à l'objet que le participe attribut du finnois ne peut pas servir comme traduction courante.

206. Les sénateurs ont adopté un amendement autorisant la publicité collective sur le vin. (Halmøy 2008 : 48) = ??Senaattorit hyväksyivät viinin joukkomainonnan sallivan lakiehdotuksen. (notre traduction)

→ Senaattorit hyväksyivät lakiehdotuksen, *joka sallii* viinin joukkomainonnan. (notre traduction)

Quant aux attributs directs de l'objet du français, placés après les verbes de perception, le participe en *-vA* semble pouvoir remplacer la forme française dans certains cas. Dans l'exemple 207, il est possible d'utiliser le participe en *-vA*, mais son usage dans ce type de phrase n'est pas toujours courant.

207. Je l'imagine *passant* ses weekends regardant la télé. (notre exemple) = Kuvittelen hänen *viettävän* viikonloppunsa katsoen televisiota.

Dans l'exemple 208, le PPr attribut direct de l'objet du français pourrait être traduit par le participe en *-vA* si on voulait souligner l'interprétation « Pierre trouva Marie *qui* ramassait champignons dans la forêt. » :

208. Pierre trouva Marie ramassant des champignons dans la forêt. (notre exemple) = Pierre näki Marien *keräävän* sieniä metsässä.

Par contre, si l'interprétation de la phrase français est « Pierre trouva Marie lorsqu'elle ramassait des champignons dans la forêt », il faut utiliser l'inessif de l'infinitif en *-mA* (« MA-infinitiivin inessiivi ») qui est une construction adverbiale temporelle : « Pierre näki Marien *keräämässä* sieniä metsässä ».

Dans le cas des attributs indirects de l'objet, le participe en *-vA* peut remplacer la forme française selon le contexte : dans l'exemple 209, la substitution de la forme française est possible et dans l'exemple 210, la traduction par le participe en *-vA* semble bizarre.

209. La sécurité de nos employés est considérée *comme étant* la responsabilité sociale fondamentale. (notre exemple) = Työntekijöidemme turvallisuuden katsotaan *olevan* sosiaalinen perusvastuu.

210. Il considère cette affaire *comme étant* d'une grande importance. (Halmoy 2008 : 43) = ??Hän katsoo tämän asian *olevan* erittäin tärkeä.

Il serait plus naturel de traduire la phrase de l'exemple 210 par exemple en utilisant l'essif ('essiivi') qui est un cas grammatical exprimant un état ou une qualité, 'd'être en tant que quelque chose' : « Hän pitää tätä asiaa erittäin tärkeänä. ».

Le participe en $-vA$ ne peut jamais remplacer un PPr en fonction d'adjectif détaché parce que l'adjectif détaché exprime un état initial, une cause, une conséquence ou un résultat ou sert de continuation à la situation dénotée par le verbe principal, comme on l'a déjà constaté. Il précise alors le comportement lié à l'action du sujet en question, tandis que le participe en $-vA$ est une forme nominale qui se comporte comme un adjectif. Si le PPr adjectif détaché exprime une cause, il peut être traduit par exemple par une subordonnée circonstancielle en *koska* (*parce que*) :

211. Bougeant vite, l'homme a réussi à voler une pomme. (notre exemple) = *Nopeasti liikkuva, mies onnistui varastamaan omenan.

→ *Koska* mies liikkui nopeasti, hän onnistui varastamaan omenan.

Notre autre exemple concerne le PPr adjectif détaché exprimant la conséquence de la situation dénotée par le verbe régissant. Dans ce cas, on peut remplacer la forme française par une conjonction de coordination *ja* (=et) et souligner l'interprétation de conséquence par le connecteur *näin* (=ainsi), par exemple.

212. La sultane s'est levée *mettant* fin à l'entretien. (Herslund 2000 : 90) = *Sulttaanitar nousi ylös *lopettava* haastattelun. (notre traduction)

→ Sulttaanitar nousi ylös *ja* lopetti *näin* haastattelun. (notre traduction)

En comparant ces exemples aux exemples dans lesquels le participe en $-vA$ peut équivaloir au PPr, nous pouvons voir que le participe en $-vA$ doit nécessairement être syntaxiquement lié au syntagme nominal et qu'il ne peut pas se présenter seul, détaché du syntagme nominal. Pour cette raison, il ne peut pas fonctionner comme équivalent du PPr adjectif détaché.

Puisque le participe en $-vA$ est utilisé comme un attribut lié à un nom ou à une locution adverbiale et peut être interprété seulement comme une forme au temps présent, il exprime un état actuel ou plutôt un état statif (Piikkilä 1989 : 40). Tous les participes en $-vA$ peuvent alors être paraphrasés par une subordonnée relative en *joka* (=qui). Pour

cette raison, il ne peut pas non plus remplacer le PPr en complément absolu. Dans le cas de l'exemple 213, le complément absolu pourrait être traduit par la postposition²¹ *avulla* (=à l'aide de).

213. *Dieu aidant*, nous vaincrons. (Havu et Pierrard 2014 : 125) = **Jumala auttava*, me voitamme. (notre traduction)

→ *Jumalan avulla* me voitamme. (notre traduction)

Il est alors évident que le participe en *-vA* ne peut pas former une prédication comme les PPr du français. La raison pour cela est que ce sont des formes nominales qui fonctionnent comme adjectifs ou sont même lexicalisés comme adjectifs (cf. ISK : § 521 ; Koivisto 1987 : 31). Selon nous, c'est pour la même raison que les participes en *-vA* ne peuvent pas non plus fonctionner dans les usages spéciaux du PPr dont nous avons parlé dans le chapitre 3.2.1.

Le participe en *-vA* est assez courant dans la langue finnoise. Selon Piikkilä (1989 : 68), ils sont souvent utilisés comme participes attributs parce qu'ils servent à formuler facilement une phrase qui suit l'ordre SVO, étant donné que le participe attribut rend possible la proximité du sujet et du prédicat. De plus, il peut aider à éviter les subordonnées relatives successives, à exprimer les événements dans l'ordre où ils ont lieu ou à thématiser une chose importante dans le début de la phrase (id., 71, 86).

Comme on l'a déjà constaté, le gérondif ne peut pas remplacer le participe en *-vA*, et vice versa. Selon notre connaissance du locuteur natif du finnois il se trouve néanmoins des constructions avec lesquelles on peut remplacer le gérondif dans des situations typiques où le gérondif exprime la manière, le moyen ou la simultanéité. L'instructif de l'infinitif en *-E* (l'exemple 214) a comme interprétation la manière et il exprime une action simultanée au temps du verbe principal. Il est formé du suffixe *-en* ajouté au radical verbal de l'infinitif.

214. *Marie siivoaa asuntoaan lauleskellen*. = Marie nettoie son appartement *en chantant*. (notre exemple)

²¹ Les postpositions peuvent remplir la fonction de complément d'objet indirect ou circonstanciel. Les prépositions dans d'autres langues peuvent correspondre aux postpositions.

L'instructif de l'infinitif en *-E* peut exprimer aussi le moyen, mais c'est l'adessif de l'infinitif en *-mA* (l'exemple 215) qui exprime le mieux le moyen d'achever une action²².

215. Marie on oppinut paljon *kuuntelemalla* tarkasti opettajaa. = Marie a appris beaucoup *en écoutant* attentivement le professeur. (notre exemple)

La forme qui est utilisée dans une construction adverbiale exprimant le temps, est l'inessif de l'infinitif en *-E*, équivalent aux gérondifs qui indiquent la simultanéité :

216. *Herätessään* Pierre huomasi, että Marie oli lähtenyt. = *En se réveillant*, Pierre a remarqué que Marie était partie. (notre exemple)

Nous pouvons voir que dans l'exemple 216, l'inessif de l'infinitif en *-E* a remplacé un gérondif dans la fonction d'adjectif détaché, mais, comme on l'a déjà vu, le participe en *-vA* n'est pas capable de remplacer les adjectifs détachés.

Cependant, les formes typiquement équivalentes au gérondif présentées ci-dessus ne peuvent pas remplacer tous les usages du gérondif. Il est alors intéressant de voir dans notre analyse du corpus, comment les PPr et les gérondifs exprimant la cause, le résultat et cetera, surtout dans les fonctions d'adjectif détaché et de complément absolu, sont traduits en finnois. Dans le chapitre 4.2. nous regrouperons les formes finnoises selon les fonctions et les interprétations des formes françaises et verrons quelles formes finnoises équivalent normalement aux formes françaises utilisées dans une certaine fonction.

²² <<http://www.kielitoimistonohjepankki.fi/haku/lauseenvastikkeet/ohje/467>>

4. Analyse du corpus

Comme on l'a déjà mentionné dans l'introduction, notre corpus consiste en textes juridiques de l'Union européenne et en extraits de deux romans. Les textes de l'UE sont les versions françaises et finnoises de l'accord international (22004A0129(01)) relatif à l'entraide judiciaire en matière pénale (dans sa complétude) et de la conclusion de l'avocat général (62005CC0431) relatif aux brevets (paragraphe 1-39). Le corpus romanesque consiste du roman *Je m'en vais* par Jean Echenoz (pages 32-52) et du roman *La carte et le territoire* par Michel Houellebecq (pages 152-172) et leurs traductions finnoises *Minä lähden* par Erkki Jukarainen et *Maasto ja kartta* par Ville Keynäs, respectivement. Nous ne pouvons pas être sûr dans le cas des textes de l'UE quelle est la langue d'origine de la traduction en finnois ou en français : nous présumons de toute façon qu'il s'agit des traductions de quelque autre langue puisque les textes traitent des affaires liées à d'autres pays (l'entraide en matière pénale entre l'Islande et la Norvège et les droits concernant les brevets au Portugal). Les deux textes représentent cependant l'usage caractéristique aux langues en question de ce genre de textes.

Désormais, nous désignons les corpus juridiques selon leur contenu : le corpus 22004A0129(01) sera appelé *UE Entraide* et le corpus 62005CC0431 sera appelé *UE Brevet*. Nous ferons référence aux corpus romanesques par le nom de famille de l'auteur en question (Echenoz ou Houellebecq). Nous avons choisi ce corpus parce que nous pensons qu'il se trouve une grande quantité des formes en *-ant* dans ce type de textes et parce que nous avons voulu voir quelles différences il existe dans l'usage des formes en *-ant* entre les textes juridiques et littéraires. De plus, choisir deux genres différents nous offre une plus vaste compréhension sur les différents usages de ces formes qu'un seul type de corpus.

Dans cette partie de notre travail, nous analyserons l'usage des formes verbales en *-ant* trouvées dans le corpus et puis classifions leurs équivalents finnois et examinerons la pertinence des traductions choisies, c'est-à-dire nous réfléchirons sur la façon dont les traductions représentent la signification et la structure syntaxique de la forme française. Après avoir indiqué la quantité des participes présents et des gérondifs retrouvés, nous regrouperons les PPr selon leurs fonctions dans la phrase, et dans le cas des compléments absolus et des adjoints détachés, nous analyserons quels positionnements ils prennent dans la phrase et, à cet égard, quelles interprétations ils reçoivent ; les autres fonctions seront analysées selon leur rattachement aux autres

constituants de phrase et leur comportement dans la phrase. Quant aux gérondifs, nous différencierons premièrement les adjectifs détachés des compléments circonstanciels et puis, classerons tous les gérondifs d'après les interprétations circonstanciels qu'ils obtiennent dans le contexte de la phrase en question. Pendant l'analyse des PPr et des gérondifs nous étudierons aussi s'il est possible de remplacer certains PPr par les gérondifs et vice versa.

L'analyse des équivalents finnois commencera, naturellement, par leur classification : les équivalents du PPr seront énumérés et analysés séparément des équivalents du gérondif. Nous réfléchirons, par type d'équivalent, sur les raisons du choix des équivalents et sur la manière dont ils correspondent aux sens et interprétations des formes françaises. Finalement, les équivalents du PPr seront répertoriés selon les fonctions de la forme française et les équivalents du gérondif selon l'interprétation circonstancielle de la forme française afin de voir quels types d'équivalents correspondent à un certain usage des formes françaises. La raison pour laquelle les PPr et les gérondifs ainsi que leurs traductions seront analysés d'une manière différente est que le gérondif est toujours une forme adverbiale qui reçoit toutes sortes d'interprétations circonstanciels et qui se rattache normalement au verbe, alors que le PPr se rattache au nom ou à toute la phrase et est une forme adnominale ou une forme adverbiale qui décrit les circonstances, les relations temporelles, causales ou conséquentielles.

Nous appelons les formes finnoises avec leur nom complet, même si le nom est long, afin de ne pas créer de confusion entre les formes. Par contre, les appellations de certains usages des formes françaises seront abrégées : les compléments absolus seront appelés les CA, les adjectifs détachés les AD, les attributs du complément d'objet direct les ATT.COD., les attributs du complément d'objet indirect les ATT.COI. et les compléments circonstanciels les CC.

4.1. Les usages des formes verbales en *-ant* du français

Nous avons recueilli toutes les formes verbales en *-ant* de notre corpus et fait la division entre les participes présents et les gérondifs. Dans le tableau suivant, la quantité des PPr et des gérondifs est indiquée selon le corpus en question avec le nombre total à la droite du tableau :

Forme	Echenoz	Houellebecq	UE Entraide	UE Brevet	Nombre total
PPr	27	26	20	15	88
Gérondif	21	19	0	4	44

Tableau 1. Le nombre des participes présents et des gérondifs par corpus et au total.

Les formes retrouvées dans les romans représentent la majorité du nombre total des formes. Il se trouvait moins de formes verbales en *-ant* dans les textes de l'UE : les raisons pour cela peuvent être que les textes de l'UE étaient un peu plus courts ou qu'il se trouve généralement beaucoup de formes verbales en *-ant* dans les textes romanesques. De ce fait, il ne se trouve pas autant d'exemples sur ces formes dans le corpus juridique que dans le corpus romanesque, mais le nombre des occurrences suffit bien pour analyser les différences entre les textes et les différents usages des PPr et des gérondifs. En examinant le tableau, on peut aussi voir que le gérondif est moins utilisé que le PPr dans tous les corpus et qu'il est extrêmement rare dans les textes juridiques : il n'existe aucun gérondif dans UE Entraide et que quatre dans UE Brevet.

En général, les PPr dans les textes de Echenoz et de Houellebecq sont utilisés pour maintenir la narration de l'histoire : ils établissent les circonstances pour un autre événement ou précisent et complètent un événement, fournissent un point de vue ou une information particulière. Les formes du PPr sont dérivées de toutes sortes de verbes 'quotidiens'. La même chose s'applique dans le cas des gérondifs de notre corpus romanesque. Les PPr dans le corpus juridique sont dérivés des verbes 'intellectuels' qui représentent la pensée (ex. *considérer, souhaiter*) ou précisent un certain aspect lié au nom : il nous semble que toutes les formes expriment d'une façon ou d'une autre la cause pour l'événement principal de la phrase. De plus, seuls les textes de l'UE contiennent des formes grammaticalisées (ex. *concernant*) et plusieurs adjoints détachés coordonnés dans la même phrase, ce qui est très rare dans le genre romanesque. Les gérondifs du corpus romanesque semblent appartenir à toutes sortes d'interprétations du gérondif et expriment simplement un autre événement qui prend place en même temps que l'événement exprimé par le verbe régissant, tandis que les gérondifs de UE Brevet ont une nuance explicative sous la forme de moyen ou de concomitance. Nous analyserons ces différences plus en détail dans les sous-chapitres suivants pendant l'examen des exemples retrouvés dans le corpus.

Dans les deux sous-chapitres suivants, nous classifions premièrement les PPr et les gérondifs selon les fonctions qu'ils prennent dans la phrase : dans notre corpus, le PPr

se présente comme CA, AD, épithète, ATT.COD., ATT.COI. et forme grammaticalisée tandis que le gérondif est employé comme AD ou CC. Dans quelques cas, le gérondif est utilisé dans la construction « tout + gérondif », mais cette construction est néanmoins utilisée dans la fonction d'adjectif détaché. Nous analyserons les interprétations des PPr dans différentes fonctions, l'influence du positionnement des PPr compléments absolus et des PPr adjectifs détachés et le rattachement des épithètes, ATT.COD et ATT.COI. aux autres constituants de phrase. Quant aux gérondifs, il s'agit d'analyser les interprétations liées au positionnement des adjectifs détachés, mais surtout de classer les gérondifs de notre corpus selon l'interprétation circonstancielle qu'ils obtiennent : les gérondifs AD reçoivent, à notre avis, plus ou moins la même interprétation que les CC parce que le gérondif est une forme dynamique (tandis que le PPr est une forme statique) (*cf.* Halmøy 2003 : 156 ; Havu et Pierrard 2014 : 37) et parce que le gérondif décrit toujours une action simultanée à l'action dénotée par le verbe régissant, mais peut recevoir d'autres interprétations que la simultanéité selon le reste de la phrase. Pour cette raison nous classerons tous les gérondifs (les AD et les CC « purs ») selon leurs interprétations circonstancielles (manière, moyen, simultanéité, cause, opposition). Nous examinerons dans le même temps dans quels cas le PPr et le gérondif peuvent entrer en cooccurrence, c'est-à-dire se présenter dans le même usage.

4.1.2. Les usages du participe présent

Comme on l'a déjà mentionné, il y avait 88 participes présents dans l'ensemble de notre corpus, dont la plupart dans les romans (53 au total) et le reste dans les textes de l'UE (35). Nous regroupons premièrement les formes retrouvées selon leurs fonctions et puis, nous analyserons les interprétations que les compléments absolus (CA) et les adjectifs détachés (AD) reçoivent dans la phrase et comment leur positionnement est lié à ces interprétations. Nous indiquerons les différentes interprétations de seuls les PPr adjectifs détachés dans un tableau séparé, étant donné leur grand nombre. Dans le cas des formes grammaticalisées nous réfléchirons à quelles interprétations elles peuvent donner lieu et où elles se rattachent dans la phrase. Nous verrons également dans quels composants de phrase les épithètes et les attributs du complément d'objet direct et indirect se rattachent. Nous utilisons l'italique dans les exemples pour indiquer la PRÉD2 qu'une certaine forme constitue et le texte en gras pour mettre l'accent sur la forme en question. Nous considérons également les situations où le gérondif peut remplacer un AD en PPr en

analysant les exemples. Dans le tableau suivant, les PPr de chaque corpus sont regroupés selon la fonction qu'ils prennent dans la phrase :

Fonction	Echenoz	Houellebecq	UE Entraide	UE Brevet	Total	%
CA	3	2	1	2	8	9,09
AD	22	19	9	3	53	60,23
Epithète	2	4	4	8	18	20,45
Forme grammaticalisée	0	0	6	1	7	7,95
ATT.COI.	0	1	0	0	1	1,14
ATT.COD.	0	0	0	1	1	1,14

Tableau 2. Les fonctions des participes présents selon le corpus en question et au total.

Le tableau révèle qu'en plus des formes grammaticalisées, il n'y avait aucun emploi spécial²³ dans notre corpus ; nous pensons que la périphrase en *aller* ou le PPr utilisé dans une structure du type 'question-réponse' dans une dialogue aurait pu être possible dans le cas du corpus romanesque, mais notre corpus n'a pas contenu ce type d'usages. On peut voir dans le tableau que la fonction la plus commune est AD, c'est-à-dire la construction qui précise, qualifie ou décrit l'action exprimée dans la PRÉD1 dont le sujet ou l'objet de la PRÉD1 prend part. Les romans contenaient le plus des AD à l'égard du nombre total des PPr par corpus : 73,08% des formes étaient des AD dans Houellebecq et 70,37% dans Echenoz, et il y en avait beaucoup également dans UE Entraide (45%), mais dans UE Brevet il y en avait seulement 20%. Les CA et les épithètes étaient aussi présents dans chaque texte de notre corpus. UE Brevet contenait le plus grand nombre d'épithètes à l'égard du nombre total des formes dans le corpus en question (53,33%) ; la quantité des épithètes était de 20% de toutes les formes dans UE Entraide, de 15,38% dans Houellebecq et de 7,41% dans Echenoz. Peut-être essaie-t-on d'éviter les pronoms relatifs

²³ Nous avons présenté ces emplois à la fin du chapitre 3.2.1.

dans les textes juridiques dans lesquels les phrases sont longues et lourdes ou on a besoin des épithètes pour qualifier les notions qui nécessitent une explication ? Les CA constituaient 13,33 % des formes de UE Brevet, 11,11 % de Echenoz, 7,69% de Houellebecq et 5 % de UE Entraide. Par ailleurs, seulement les textes de l'UE contenaient des formes grammaticalisées, probablement en raison des pratiques de la langue juridique, et il se trouvait qu'un attribut du complément d'objet direct et un attribut du complément d'objet indirect dans tout le corpus. Il est alors clair qu'en général, les AD sont les usages les plus fréquents du PPr tandis que les attributs du complément d'objet sont plus rares. De plus, il semble que l'usage des formes grammaticalisées est typique des textes juridiques.

Les CA sont des compléments de phrase qui différencient des AD par le fait qu'ils ne se rattachent pas à un sujet particulier mais à toute la PRÉD1, établissant sa propre prédication qui est liée à la sémantique de la PRÉD1. En observant les exemples des CA de notre corpus, nous pouvons constater que tous précisent l'événement exprimé par le verbe régissant ou véhiculent un effet de sens explicatif (cf. Halmøy 2008 : 46). Tous les CA sont postposés à la PRÉD1 de façon qu'ils ne servent ni comme point de départ ni comme thème : ils apportent une nouvelle information sur ce qui est déjà dit. Ils peuvent servir comme précision avec une interprétation en « et pour cela », comme dans l'exemple 217, ou avec une interprétation en « de plus ».

217. Le dernier tableau était donc "Bill Gates et Steve Jobs s'entretenant du futur de l'informatique", *une place **restant** libre pour le portrait de Houellebecq à réaliser.* (Houellebecq)

218. Le présent accord est établi en un exemplaire unique, en langues islandaise, norvégienne, [...] et suédoise, *tous les textes **faisant** également foi.* (UE Entraide)

Lorsque les CA sont explicatifs, ils ont une interprétation en « parce que » :

219. On s'occupe et ne peut s'occuper qu'avec une marge de manœuvre restreinte, *l'étroitesse de la couchette **interdisant** plus de combinaisons qu'elle n'en permet* : [...] (Echenoz)

220. Dans son arrêt Demirel (10), la Cour a déclaré que ces accords ont le même statut dans l'ordre juridique communautaire que les accords purement communautaires, *s'agissant de domaines attribués à la Communauté* (11). (UE Brevet)

En tout cas, il s'agit d'une construction supplémentaire qu'on pourrait supprimer de la phrase sans que la phrase devienne agrammaticale, mais les CA apportent néanmoins une information pertinente qui fournit un ajout ou une explication à l'action exprimée dans la PRÉD1.

Contrairement aux CA de notre corpus, les AD se trouvaient aussi bien en position initiale qu'en position finale. Le tableau suivant nous montre les interprétations des AD influencées par le positionnement du AD en question : parmi les interprétations ce sont celles de *phase initiale descriptive* et *causale* dans lesquelles le PPr AD est en position initiale, alors que les PPr AD avec une interprétation de *coordination narrative*, de *précision du comportement de sujet*, de *continuation de l'événement principal* et de *résultat* sont en position finale. On peut alors voir dans le tableau combien de différentes interprétations les 53 AD de notre corpus reçoivent :

Interprétation	Echenoz	Houellebecq	UE Entraide	UE Brevet	Total	%
Phase initiale (descriptive)	4	4	0	1	9	16,98
Phase initiale (causale)	5	4	9	2	20	37,74
Coordination narrative	4	1	0	0	5	9,43
Précision du comportement du sujet	2	4	0	0	6	11,32
Continuation de l'événement principal	6	3	0	0	9	16,98
Résultatif	1	3	0	0	4	7,55

Tableau 3. Les interprétations des participes présents dans la fonction d'adjectif détaché.

En général, la phase initiale avec une nuance causale (*cf.* Herslund 2000 : 91 ; Halmøy 2008 : 52 ; 2003 : 158) est l'interprétation la plus commune. Presque tous les AD de notre corpus juridique font partie de cette interprétation. Il s'agit d'une construction qui exprime un événement qui est en « arrière-plan » d'un autre événement qui se passe à la suite de l'événement de la phase initiale : le processus de cet événement fait souvent référence à un contexte antérieur et possède un sens argumentatif (*cf.* Halmøy 2003 : 158 ; Havu et Pierrard 2014 : 167, 170) et ainsi, le AD en phase initiale avec une nuance causale

établit une relation causale avec la reste de la phrase. La relation causale et la référence au contexte antérieur sont bien visibles dans les exemples de notre corpus (221-224) :

221. *S'éloignant un peu malgré les consignes*, Ferrer aperçut une famille de morses assoupis, serrés les uns contre les autres sur un glaçon flottant. (Echenoz)

222. *Travaillant seul*, sans jamais montrer ses tableaux à personne - à l'exception de... - *ne se rendant à aucun vernissage, aucun débat, et presque à aucune exposition*, Jed s'était peu à peu laissé glisser, au cours de ces dernières années, en dehors du statut d'artiste professionnel. (Houellebecq)

Dans le cas de l'exemple 221, il serait grammaticalement possible que le gérondif compense le PPr, mais l'action exprimée par le gérondif pourrait être aperçue comme un processus séparé avec l'intention d'aboutir au résultat de voir *la famille de morses*, tandis que le PPr est une forme descriptive liée à l'événement principal. L'autre interprétation du gérondif dans ce cas-ci serait celle du repère temporel (*Pendant qu'il s'éloignait...*, *il aperçut...*). Parce que le gérondif aurait les mêmes interprétations dans le cas de l'exemple 222 que l'exemple 221, il ne peut pas remplacer le PPr dans l'exemple 222 non plus : le PPr dans cet exemple décrit les circonstances résultant de l'événement principal et pas des actions simultanées à l'événement principal. De toute façon, le gérondif serait également agrammatical dans ces cas-là.

Dans le cas de UE Entraide, tous les neuf AD étaient coordonnés (placés après l'un et l'autre) dans la même phrase qui commence par le sujet « parties contractantes » et finit par « sont convenus de ce qui suit » et donc sont tous interprétés comme phases initiales causales qui donnent une explication pour le reste de la phrase : ce type de coordination des AD entre le sujet et le reste de la PRÉD1 semble être unique à la langue juridique. Les AD en phase initiale causale de UE Brevet n'étaient pas coordonnées, mais exprimaient la cause, à notre avis, encore plus clairement que dans les autres corpus :

223. [...] ci-après dénommés "parties contractantes", *souhaitant améliorer la coopération judiciaire en matière pénale entre les États membres de l'Union européenne et l'Islande et la Norvège*, sans préjudice des dispositions protégeant la liberté individuelle, [...] sont convenus de ce qui suit. (UE Entraide)

224. Toutefois, *nourrissant des doutes sur l'extrapolation éventuelle de la jurisprudence communautaire sur l'accord ADPIC en matière de marque au domaine des brevets*, tant sur le

fond que sur le pouvoir d'interprétation de la Cour, le juge de renvoi a suspendu la procédure et [...] (UE Brevet)

Toutefois, ces occurrences fournissent un point de départ pour le reste de la phrase avec un cadre causal. Il est impossible de remplacer les exemples 223-224 avec le gérondif : par exemple dans le cas de l'exemple 224, le gérondif apporterait une impression sur l'identification du temps (« Au moment où le juge nourrissait des doutes... ») ou sur une action séparée qui sert comme instrument pour arriver à un autre état, mais en réalité, il s'agit ici d'une relation en *puisque*.

Dans notre corpus, il existe aussi neuf AD qui ont l'interprétation de la phase initiale avec une nuance descriptive. La différence entre la phase initiale causale et descriptive est que cette dernière exprime plutôt un processus en cours avec un sens circonstanciel qu'avec un sens argumentatif ou explicatif : elle précise simplement les circonstances dans lesquelles quelque autre événement prend place. Il transmet alors un contenu aspectuelle inaccompli (*cf.* Havu et Pierrard 2014 : 167,170 ; Cuniță 2011 : 69). Cela est visible dans les exemples suivants.

225. **Apportant** un tableau, il venait aux nouvelles. (Echenoz)

226. **Méditant** sur le pouvoir et la topologie du monde, Jed sombra dans un assoupissement léger. (Houellebecq)

227. Ainsi, l'article 33 de cet accord, **figurant** dans la section 5 de la partie II, qui traite des normes relatives à la portée et à l'exercice des droits de propriété intellectuelle, est libellé comme suit sous l'intitulé « Durée de la protection ». (UE Brevet)

Le gérondif ne peut pas remplacer les PPr statiques avec l'interprétation de la phase initiale descriptive à cause de sa nature dynamique (*cf.* Halmøy 2003 : 157 ; Havu et Pierrard 2014 : 37) et parce qu'il apporterait une interprétation d'antériorité ou de cause aboutissant à un autre événement.

La continuation de l'événement principal est l'interprétation la plus commune après la phase initiale avec une nuance causale, ayant néanmoins la même quantité d'occurrences que la phase initiale avec une nuance descriptive. Or, il faut noter qu'il n'existe aucune interprétation de ce type dans les textes juridiques de sorte que dans les romans elle est plus courante. Il peut s'agir d'une valeur descriptive complétant l'événement principal (l'exemple 228) ou d'un aspect particulier ou une continuation de

la situation dénotée par le verbe principal avec une nuance explicative (l'exemple 229) (cf. Herslund 2000 : 92 ; Havu et Pierrard 2014 : 166-168).

228. Jed prit une douzaine de gros plans, *essayant de varier les angles*. (Houellebecq)

229. Il ignora cependant la menace, *supposant ce rituel réservé à l'équateur, aux tropiques*. (Echenoz)

La phrase de l'exemple 228 était la seule dans laquelle le gérondif peut remplacer le PPr postposé : le gérondif postposé est accepté parce qu'il est séparé par une virgule (cf. Halmøy 2003 : 159-160 ; 2008 : 55-56). D'après nous, la différence dans l'interprétation est que le gérondif souligne la concomitance de deux actions, alors que le PPr précise l'événement exprimé par le verbe régissant. Par contre, le gérondif ne peut pas remplacer le PPr de l'exemple 229 puisqu'il n'est pas descriptif ni coordonnant même s'il peut avoir des effets de sens explicatifs (cf. Halmøy 2003 : 95).

Les autres interprétations qui n'existaient pas dans le corpus juridique ont aussi quelques occurrences. La précision du comportement du sujet avec lequel le PPr AD est associé fournit plus d'information d'une façon descriptive sur ce que le sujet fait pendant l'autre événement ou comment il agit dans une situation donnée, comme dans les exemples 230-231. Le gérondif aurait dans ce cas le sens de simultanéité d'un événement séparé ou il décrirait le moyen ou la manière de façon qu'il est exclu de ce type d'usage.

230. Le dieu des eaux, *roulant des yeux*, somma Ferrer de se prosterner, de répéter après lui [...], de mesurer [...] (Echenoz)

231. Houellebecq hocha la tête, *écartant les bras comme s'il entrait dans une transe tantrique* – il était, plus probablement, ivre et tentait d'assurer son équilibre [...] (Houellebecq)

La coordination narrative, pour sa part, est utilisée dans les cas où il y a une série d'événements dans la même phrase et ces événements sont coordonnés par une conjonction de coordination ou par une virgule, comme dans les exemples 232-233. Son emploi est supplémentaire et descriptif. Le gérondif ne peut pas remplacer les PPr dans le cas de coordination narrative parce que les PPr qualifient et complètent la PRÉD1, tandis que le gérondif postposé aurait une interprétation de manière ou de moyen.

232. Ce jour-là pesait une brume uniforme, expansive, opaque et basse comme un plafond, **masquant** les sommets alentour et même les hauteurs du bateau, mais en même temps **diffusant** très vivement la lumière. (Echenoz)

233. Il commanda un coleslaw allégé et un poulet Korma, s'installa à l'une des tables, **accompagnant** son repas de petites gorgées de whisky tout en étudiant le plan des vols au départ de l'aéroport de Shannon. (Houellebecq)

Dans le cas de l'interprétation résultative, le PPr AD postposé exprime un résultat ou une conséquence provenant de l'événement exprimé par le verbe régissant et la PRÉD1, comme dans les exemples suivants.

234. Le traîneau finit par verser et se coincer en travers de la piste, **immobilisant** au bout de leurs courroies les chiens qui se mirent aussitôt à s'engueuler bruyamment entre eux. (Echenoz)

235. Une relation parfaite et fidèle s'était établie, **faisant** de moi un consommateur heureux. (Houellebecq)

Le gérondif ne peut pas être résultatif parce qu'il exprime la cause, la condition ou le moyen d'arriver à un certain état (cf. Halmøy 2003 : 94).

Si, alors, le PPr AD est antéposé, il a une interprétation causale ou descriptive selon le contexte. Lorsqu'il est postposé, il peut avoir une nuance explicative, descriptive ou résultative. En tout cas, le PPr AD fournit une information supplémentaire d'une façon descriptive et circonstancielle pour compléter l'événement principal, l'événement exprimé par le PPr restant plus statique que le verbe régissant. Seuls les PPr AD postposés, séparés par une virgule et exprimant une simple relation de concomitance peuvent être remplacés par le gérondif.

Il y avait 18 épithètes dans notre corpus dont six étaient des épithètes du sujet. Il se trouvait deux épithètes du sujet par corpus dans Echenoz, Houellebecq et UE Entraide (mais pas dans UE Brevet). Les épithètes du sujet se rattachent directement au sujet de la PRÉD1 (cf. Halmøy 2008 : 48). Selon nous et notre redéfinition de la PRÉD2²⁴, les épithètes ne sont pas néanmoins à considérer comme parties du groupe nominal, parce qu'elles ne remplissent pas un argument dans la PRÉD1, mais construisent sa propre prédication facultative qui peut être paraphrasée par une proposition subordonnée et dans laquelle ils qualifient le groupe nominal de la PRÉD1 sans avoir un *être*-copule, comme

²⁴ À la fin du chapitre 2.2.

on le peut voir dans les exemples 236-237. Dans le cas de l'exemple 236, l'épithète du sujet est à l'intérieur d'une proposition subordonnée, et dans le cas de l'exemple 237, il s'agit d'une épithète du sujet qui est à l'intérieur d'une apposition.

236. En remontant vers la passerelle, on croisa une partie de l'équipage qui sortait de la chapelle, parmi quoi le radiotélégraphiste *dissimulant mal son dépit*. (Echenoz)

237. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, en sa qualité d'État membre *assumant la responsabilité de Gibraltar*, y compris de ses relations extérieures, confirme que [...] (UE Entraide)

On peut remarquer que dans l'exemple 236, la proposition contenant le PPr épithète n'a pas de verbe principal, mais ce verbe est présumé dans le sous-entendu de façon que la proposition pourrait être paraphrasée comme suit : « ...parmi quoi *se trouvait* le radiotélégraphiste *qui dissimulait* mal son dépit ». Par conséquent, il s'agit ici de la PRÉD2. Il se trouvait également deux cas d'épithètes du sujet plus spéciaux : dans le cas de l'exemple 238, l'épithète du sujet est très proche d'un AD parce qu'il a une interprétation causale, mais s'il était un AD, il serait placé dans une autre place dans la phrase et normalement séparée par une virgule.

238. Mais, au lieu de s'arrêter, les animaux *se croyant libres* détalèrent à toute allure et dans plusieurs directions à la fois. (Echenoz)

Le deuxième cas spécial est celui de deux épithètes du sujet dans Houellebecq (comme celui de l'exemple 239) qui peuvent être classifiées comme épithètes du sujet utilisé dans le rôle de « légende de photo » (cf. Arnavielle 2003 : 42). Dans ce cas, l'épithète ne peut pas être supprimée de la phrase.

239. Au centre de la pièce, le sol était encore jonché par les débris déchiquetés de « Damien Hirst et Jeff Koons *se partageant le marché de l'art* ». (Houellebecq)

Nous avons trouvé 7 épithètes de l'objet direct : un dans Houellebecq, un dans UE Entraide et cinq dans UE Brevet. Les épithètes de l'objet direct se rattachent directement à l'objet de la PRÉD1 (Halmøy 2008 : 48). Tel est le cas des exemples suivants :

240. À la surface du sol se distinguaient, irrégulièrement disposés, de place en place, des blocs de texte aux lettres noires **formant de légers reliefs** ; chacun des blocs pouvait comporter une cinquantaine de mots. (Houellebecq)

241. En toute hypothèse, il faut souligner les importantes conséquences pratiques **découlant de cette jurisprudence** qui a modifié la forme d'exercer la politique extérieure communautaire en évitant en particulier les négociations d'accords mixtes. (UE Brevet)

Il se trouvait également quatre épithètes liés à l'objet indirect par une préposition (comme celui de l'exemple 242), dont un figurait dans UE Entraide et trois dans UE Brevet, et une épithète liée à l'objet à l'aide d'un complément d'agent dans Houellebecq, comme celui de l'exemple 243 (cf. Halmøy 2008 : 48).

242. Sauf disposition contraire [...], celui-ci crée des obligations pour ce qui est de tous les objets **existant à sa date d'application pour le membre en question**, et qui sont protégés [...] (UE Brevet)

243. Il fut réveillé par les haut-parleurs **annonçant l'embarquement du vol pour Paris**. (Houellebecq)

En conclusion, les épithètes qualifient un nom d'une façon pertinente, voire obligatoire : dans les cas des exemples 239 (légende de photo) et 241-242, l'épithète est nécessaire pour la continuation de la phrase et ne peut pas être supprimée sans que la phrase devienne agrammaticale. De toute façon, il est difficile de dire quels types d'épithètes sont les plus courants dans un certain genre de texte parce que notre corpus n'a pas relevé de grandes différences dans la quantité de ces types. Il faudrait étudier les types d'épithètes dans un corpus plus vaste.

Quant aux formes grammaticalisées, toutes les six formes de UE Entraide étaient **concernant** et la forme de UE Brevet était **étant donné que**. **Concernant** précise toujours un nom dans la phrase et fournit plus d'information sur lui, tout comme une épithète, mais est considéré comme une locution figée (ou une locution prépositionnelle) :

244. L'Islande et la Norvège ont la faculté de présenter des mémoires ou des observations écrites à la Cour de justice lorsqu'une juridiction d'un État membre saisit celle-ci d'une question préjudicielle **concernant l'interprétation d'une disposition visée à l'article 1**. (UE Entraide)

La forme grammaticalisée *étant donné que*, par contre, est une locution figée qui sert à exprimer la cause :

245. [...] le Tribunal da Relação (juge d'appel) de Lisboa a accueilli la demande des requérantes et a condamné Merck Genéricos à indemniser le préjudice causé par la violation du brevet n° 70.542, *étant donné que*, en vertu de l'article 33 de l'accord ADPIC, qui bénéficie de l'effet direct, *le délai de protection n'était pas arrivé à échéance* [...] (UE Brevet)

En outre, quatre constructions de UE Entraide que nous avons déjà classifiées comme des AD ressemblent aux formes grammaticalisées (cf. Schlamberger Brezar 2011 : 336), mais nous pensons qu'ils sont plutôt dans la fonction de AD que des formes grammaticalisées « pures » : il s'agit de la construction *considérant que* :

246. [...] ci-après dénommés « parties contractantes » [...] *considérant que l'Union européenne estime également nécessaire d'établir un tel accord*, [...] sont convenus de ce qui suit. (UE Entraide)

Quant aux ATT.COD., nous avons trouvé un seul usage dans Houellebecq dans lequel il s'agit d'un ATT.COD. après un verbe de représentation mentale qui exprime une valeur statique (cf. Halmøy 2003 : 33) :

247. Je ne m'imagine pas, par exemple, Rolex *arrêtant la production de l'Oyster Perpetual Day-Date*. (Houellebecq)

Il se trouvait aussi un seul ATT.COI. dans UE Brevet. Les ATT.COI. se différencient des épithètes par le fait qu'ils ne se rattachent pas directement à un nom, mais servent de complément d'un nom et sont formés à l'aide de la préposition *comme* :

248. Les accords mixtes ont été décrits *comme constituant une complication inévitable* parce qu'ils contribuent à organiser une réalité politique qui est elle aussi complexe. (UE Brevet)

Nous pensons que la petite quantité des ATT.COD. et ATT.COI. de notre corpus peut être causée par le fait que leur usage dans les constructions contenant un PPr est assez restreint : le ATT.COD. peut seulement être utilisé avec les verbes de perception et de

représentation mentale et le ATT.COI. peut être utilisé – seulement avec la préposition *comme* – avec les verbes qui expriment comment le sujet de la phrase *considère* une chose.

4.1.2. Les usages du gérondif

Nous avons trouvé 44 gérondifs dans notre corpus dont 40 dans les romans et 4 dans UE Brevet. Il n’existait aucun gérondif dans UE Entraide de façon que ce corpus est exclu de l’analyse des gérondifs et ainsi, de ce chapitre. Dans ce sous-chapitre nous réfléchirons, en premier, aux compléments circonstanciels (CC) et adjoints détachés (AD) que notre corpus contenait et quelles interprétations ils recevaient ; nous analyserons aussi brièvement les constructions « tout + gérondif » ayant la fonction de AD dans notre corpus. Puis, nous classerons les formes retrouvées selon leurs interprétations circonstancielle (manière, moyen etc.). Nous étudierons également dans quelles situations le PPr peut remplacer une construction en gérondif de notre corpus. Dans le tableau suivant, nous présenterons le nombre des gérondifs dans la fonction de CC et de AD de chaque corpus par rapport au nombre total des gérondifs (44) :

Fonction	Echenoz	Houellebecq	UE Brevet	Total	%
CC	16	11	2	29	65,91
AD	5	8	2	15	34,09

Tableau 4. Les fonctions des gérondifs selon le corpus en question et au total.

Comme on peut le voir dans le tableau, l’usage des gérondifs comme CC est plus fréquent au moins dans le cas des romans ; il est difficile de déterminer si c’est le cas dans le corpus juridique parce que nous avons seulement quatre occurrences à analyser. Tous les gérondifs étaient y attachés aux verbes de façon que nous pouvons constater que le rattachement du gérondif au verbe est plus commun que le rattachement aux autres constituants de phrase. Dans le cas des constructions « tout + gérondif », il semble que le gérondif décrit les circonstances de la même manière statique que le PPr et que l’événement exprimé par cette construction est lié à l’événement exprimé par le verbe régissant, comme dans le cas des PPr AD. Dans l’exemple 249 par exemple, la construction « tout + gérondif » sert de continuation ou d’explication à la situation dénotée par le verbe régissant.

249. Pas davantage sans doute qu'on n'a envie, au premier abord, sur la côte bretonne, de plonger dans une mer agitée, froide – ***tout en sachant qu'au bout de quelques brasses on trouvera délicieuse et tonique la fraîcheur des vagues.*** (Houellebecq)

De toute façon, nous pensons que les gérondifs ont toujours une interprétation circonstancielle, même dans le cas des AD, puisque les gérondifs sont dynamiques et représentent toujours une situation autonome par rapport au verbe régissant. De même, le gérondif est un processus séparé, un état extérieur à l'intrigue qui présente une idée dans le fond de l'événement exprimé par le verbe régissant et qui prend parti néanmoins à la réalisation du procès exprimé par le verbe régissant parce que toute la prédication (PRÉD1 + PRÉD2) assure la liaison référentielle du gérondif dans le verbe régissant (Cuniță 2011 : 70). Considérons les exemples suivants de notre corpus :

250. Ayant bouché les trous d'aération de son couvre-chef, on avançait ***en se battant les flancs.*** (Echenoz)

251. ***En remontant vers la passerelle,*** on croisa une partie de l'équipage qui sortait de la chapelle, parmi quoi le radiotélégraphiste dissimulant mal son dépit. (Echenoz)

Il semble facile de classer le gérondif de l'exemple 250 comme un CC de manière parce qu'il suit directement le verbe régissant et exprime la façon de faire quelque chose. Par contre, la section formée par le gérondif de l'exemple 251 est séparée par une virgule du reste de la phrase, semble servir de point de départ pour la suite des événements et pour cette raison, le gérondif pourrait même être remplacé par un PPr (le PPr ayant une valeur descriptive qui précise l'événement principal) – il semble alors être une claire manifestation d'AD. Or, les gérondifs de ces deux exemples sont accompagnés par des compléments du verbe et constituent un événement séparé de celui exprimé par le verbe régissant. Est-ce qu'il est possible de les considérer comme formant une prédication séparée, une PRÉD2 ? La classification devient encore plus difficile avec les cas comme ceux des exemples suivants :

252. On peut s'étonner aussi de le voir prendre fait et cause pour les jeunes, pour les tribus de hippies qui paraît-il traversaient l'Europe à l'époque, sac au dos, ***en rejetant " la société de consommation "*** [...] (Houellebecq)

253. Il commanda un coleslaw allégé et un poulet Korma, s'installa à l'une des tables, accompagnant son repas de petites gorgées de whisky *tout en étudiant le plan des vols au départ de l'aéroport de Shannon*. (Houellebecq)

Selon nous, la construction en gérondif de l'exemple 252 est un CC de manière, même si elle est séparée par une virgule du reste de la phrase, parce qu'il se trouve une apposition entre les virgules déterminant l'objet du verbe régissant *prendre* et ainsi, il ne s'agit pas de la séparation d'un AD par la virgule : le gérondif *en rejetant* a comme support le pronom complément *le* et pas *les jeunes* (ou *tribus de hippies*). Par contre, la séquence *tout en étudiant* dans l'exemple 253 n'est pas séparée par une virgule mais nous les considérons comme un AD parce qu'il est utilisé dans une configuration statique (et pas la manière, le moyen etc.) qui sert à décrire, tout comme un PPr AD, une action en cours de déroulement qui précise et est liée sémantiquement à l'événement dénoté par le verbe régissant (cf. Havu et Pierrard 2014 : 167, 170 ; Halmøy 2003 :132).

Tous les gérondifs pourraient-ils alors être considérés comme membres de la PRÉD2 ? Selon Cuniță (2011 : 74-75), le gérondif est toujours une PRÉD2 parce qu'il ne peut pas fonctionner comme noyau d'une prédication complète, mais est toujours dépendant du prédicat régissant et de la PRÉD1 et sert aussi comme élément d'intégration entre les prédications – puisque le gérondif est une situation d'arrière-plan séparée du verbe régissant, il ne produit pas en soi une interprétation circonstancielle²⁵ mais c'est la relation pragmasémantique entre les prédications qui produit une certaine interprétation à l'aide des fonctions adverbiales du gérondif. À notre avis, la même chose s'applique dans le cas du PPr, excepté que le PPr possède des fonctions adjectivales. Tous les usages des PPr et des gérondifs pourraient-ils alors être considérés comme faisant partie de la classe de la PRÉD2 ? Cela est une idée intéressante, mais on a besoin de plus de recherche pour déterminer s'il en est ainsi.

De plus, quelques gérondifs que nous avons classifiés à première vue comme AD semblent recevoir les mêmes interprétations selon leur positionnement que le PPr : par exemple la phase initiale avec une nuance causale (l'exemple 254) ou continuation de la situation dénotée par le verbe régissant avec une nuance explicative (l'exemple 255).

254. *En le voyant s'approcher des tables*, Houellebecq eut un sursaut nerveux. (Houellebecq)

²⁵ Voir aussi Combettes 2005 : 34 ; Halmøy 2008 : 52, 54 et Kleiber 2011 : 119.

255. La Cour a indiqué que l'harmonisation des droits de propriété intellectuelle couverts par l'annexe C de l'accord OMC avait jusqu'à cette date été incomplète, *en soulignant l'absence de réglementation communautaire applicable en matière de brevets.* (UE Brevet)

Or, nous pensons que les gérondifs servent toujours de repères temporels exprimant un événement différent (cf. aussi Cuniță 2011 : 77). Cela veut dire que les gérondifs de notre corpus (et en général, nous le supposons) ne sont pas des formes descriptives, statiques et inaccomplies, comme les PPr, mais des repères temporels (avec différentes interprétations) dynamiques et accomplis, et ne peuvent pas être remplacés par un PPr – à l'exception de quelques constructions « tout + gérondif » (classifiées parmi les AD) dans une configuration statique (Halmøy 2003 :132) :

256. Il se releva en s'aidant de tous ses membres puis, *tout en se grattant le cuir chevelu*, il considéra la couchette. (Echenoz)

Par contre, les gérondifs ayant une interprétation d'opposition ne peuvent pas être remplacés par le PPr :

257. Pas davantage sans doute qu'on n'a envie, au premier abord, sur la côte bretonne, de plonger dans une mer agitée, froide - *tout en sachant qu'au bout de quelques brasses on trouvera délicieuse et tonique la fraîcheur des vagues.* (Houellebecq)

Parce que tous les gérondifs semblent servir de repères temporels avec différentes interprétations selon le contexte et parce qu'il n'existe pas de grandes différences entre les interprétations des gérondifs que nous avons classifiés comme AD et ceux que nous avons classifiés comme CC, nous traitons les interprétations circonstanciées de tous les 44 gérondifs de notre corpus ensemble dans le tableau suivant :

Interprétation	Echenoz	Houellebecq	UE Brevet	Total	%
Simultanéité	12	11	2	25	56,82
Manière	6	2	0	8	18,18
Moyen	2	2	2	6	13,64
Cause	1	2	0	3	6,82
Opposition	0	2	0	2	4,55

Tableau 5. Les interprétations circonstanciées des gérondifs.

La simultan  t   est clairement l'interpr  tation circonstancielle la plus populaire, tandis que la mani  re est assez commune dans les romans et le moyen se pr  sente dans tous les corpus. La cause et l'opposition sont assez rares dans notre corpus, mais il est difficile de dire s'il y aurait plus de ce type d'interpr  tations dans un corpus plus vaste. De plus, parce que UE Brevet contenait seulement quatre g  ronatifs, il serait impossible qu'il y ait des occurrences dans chaque cat  gorie d'interpr  tations. On peut aussi voir que l'interpr  tation de condition est absente de notre corpus.

Les g  ronatifs de mani  re et de moyen sont toujours postpos  s au verbe r  gissant (Halm  y 2003 : 108). Les g  ronatifs de mani  re de notre corpus exprimaient clairement la fa  on de faire quelque chose (l'exemple 258) et les g  ronatifs de moyen la fa  on d'accomplir quelque chose d'une mani  re plus ou moins explicative (les exemples 259-260). Ce type de g  ronatifs ne peuvent jamais   tre d  plac  s dans la phrase ni s  par  s par une virgule.

258. Il se leva, traversa la cuisine *en zigzaguant* entre les bouts de verre que Jed ramassait de son mieux. (Houellebecq)

259. Cependant Ferrer t  chait de revenir    lui sur le bas-c  t   de la piste *en se massant* la hanche. (Echenoz)

260. En toute hypoth  se, il faut souligner les importantes cons  quences pratiques d  coulant de cette jurisprudence qui a modifi   la forme d'exercer la politique ext  rieure communautaire *en   vitant* en particulier les n  gociations d'accords mixtes. (UE Brevet)

Le PPr ne peut pas remplacer les g  ronatifs ci-dessus. Cependant, nous pensons que les phrases des exemples 258-259 pourraient accepter un PPr seulement s'il   tait s  par   par une virgule et ainsi, donnerait une pr  cision descriptive sur l'  v  nement principal : dans ce cas, il n'y aurait pas n  anmoins d'interpr  tation de mani  re ou de moyen, comme avec le g  ronatif.

Dans la plupart des cas de la simultan  t  , il s'agit d'un simple rep  re temporel, de faire quelque chose en m  me temps qu'on fait une autre chose (l'exemple 261). Quelques rep  res temporels ont quand m  me une l  g  re nuance causale (l'exemple 262) ou explicative (l'exemple 263).

261. Bon, dit Gourdel, qui sourit moins *en d  ballant* le ch  ssis, j'ai apport     a. (Echenoz)

262. *En posant sa première question*, le juge de renvoi souhaite savoir si la Cour est compétente pour interpréter l'accord ADPIC et, en particulier, son article 33. (UE Brevet)

263. [...] Réparaz qui ne sort du VIIe arrondissement que pour traverser l'Atlantique dans son jet privé s'est enthousiasmé *en traversant le XIe*. (Echenoz)

Le PPr ne peut jamais remplacer le gérondif en position initiale fonctionnant comme repère temporel (l'exemple 262) (cf. Halmøy 2003 : 153). Il est aussi impossible d'utiliser le PPr à la place des gérondifs en position finale exprimant la simultanéité, parce qu'ils sont liés à leur support verbal (et le PPr doit toujours être attaché à un groupe nominal) (cf. Halmøy 2003 : 153 ; 2008 : 55).

La cause (l'exemple 264) et l'opposition (l'exemple 265) étaient également utilisées comme repères temporels mais c'était le contexte exprimé par le reste de la phrase qui déterminait leur interprétation :

264. Tu as tout foutu en l'air *en passant de l'abstrait au figuratif*, j'ai dû complètement changer ma stratégie sur ton travail. (Echenoz)

265. Pas davantage sans doute qu'on n'a envie, au premier abord, sur la côte bretonne, de plonger dans une mer agitée, froide – *tout en sachant qu'au bout de quelques brasses on trouvera délicieuse et tonique la fraîcheur des vagues*. (Houellebecq)

Le PPr aurait alors pu remplacer seulement les constructions « tout + gérondif » statiques et oppositives de notre corpus et quelques gérondifs AD en phase initiale descriptive, parce que le gérondif est le plus souvent dynamique et fonctionne comme repère temporel. En outre, nous avons remarqué que les gérondifs de notre corpus romanesque étaient utilisés comme verbes de déplacement, gérondifs de manière, repères temporels ou gérondifs postposés explicatifs ou apportant une nouvelle information, comme aussi Halmøy (2003 : 166-167) l'a fait remarquer dans son étude.

4.2. Les équivalents finnois des formes verbales en –ant du français

Dans cette partie, nous présenterons les équivalents finnois des participes présents et des gérondifs du français. Nous traiterons premièrement tous les équivalents du PPr et verrons dans quels types de constructions ces équivalents peuvent fonctionner et puis nous classerons les équivalents utilisés selon les fonctions des PPr français. L'objectif de la deuxième phase est alors de voir combien de fois un certain équivalent correspond à une

certaine fonction du PPr français afin de voir quelles formes finnoises conviennent à un certain usage. Après cela, nous ferons la même chose pour les gérondifs mais au lieu de classifier les usages des équivalents selon les fonctions, nous les analyserons selon les interprétations circonstancielle des formes françaises. En outre, nous réfléchirons sur les raisons du choix des équivalents par le traducteur et sur comment ils correspondent à la version française.

Nous représenterons les exemples de notre corpus de la façon suivante : sous le même numéro se trouvent premièrement la phrase française, puis la phrase finnoise et finalement, s'il est nécessaire, notre propre traduction directe de la phrase finnoise pour démontrer les différences entre les langues.

4.2.1. Les équivalents finnois du participe présent

Comme on l'a déjà mentionné, nous présenterons toutes les équivalents des participes présents de notre corpus et tenterons d'analyser pourquoi un certain équivalent a été choisi et comment il correspond à la construction en français. De plus, nous essaierons d'expliquer l'influence sur la traduction en finnois du positionnement des formes françaises et du contexte dans lequel elles se présentent. Il est nécessaire de noter que nous classifierons tous les temps du verbe sous la même rubrique dans le cas où il se trouve une forme verbale combinée à une conjonction, une virgule ou un pronom relatif parce que le temps du verbe n'a rien à faire avec le PPr en soi, mais avec le temps du reste de la phrase. De plus, la conjonction, la virgule ou le pronom peuvent précéder la forme verbale ou lui succéder : cela dépend du positionnement initial ou final de la construction en question. Nous rappelons également que nous indiquerons sous le même numéro d'exemple la phrase en français, puis en finnois dans une ligne séparée et après, notre traduction sur la version finnoise pour démontrer les différences syntaxiques de la phrase traduite en finnois. Comme avant, nous désignons la PRÉD2 qu'un certain PPr constitue avec l'italique et le PPr en question en caractères gras dans les exemples en français, tandis que l'équivalent finnois du PPr et sa traduction en français sont en italique.

Nous avons classifié les équivalents finnois du PPr dans le tableau suivant dans lequel nous indiquons également les pourcentages des équivalents par rapport au nombre total des équivalents qui correspond, naturellement, au nombre total des PPr de notre corpus (88) :

Forme	Echenoz	Houellebecq	UE Entraide	UE Brevet	Total	%
Conjonction de coordination + forme verbale	14	6	1	1	22	25
Pronom relatif +forme verbale	2	4	8	4	18	20,45
Participe en -vA	3	0	6	2	11	12,5
Conjonction de subordination + forme verbale	1	3	3	4	11	12,5
L'instructif de l'infinitif en -E	2	6	0	0	8	9,09
L'inessif de l'infinitif en -E	2	1	0	1	4	4,55
Construction totalement différente	1	0	0	3	4	4,55
Virgule + voix active (liste)	1	1	0	0	2	2,27
Partitif de 2^{ème} participe en passif	1	1	0	0	2	2,27
Présent de l'indicatif (seul)	0	2	0	0	2	2,27
L'adessif de l'infinitif en -mA	0	1	0	0	1	1,14
Élatif (cas grammatical)	0	0	1	0	1	1,14
Postposition	0	0	1	0	1	1,14
Pas d'équivalent	0	1	0	0	1	1,14

Tableau 6. Les équivalents finnois du participe présent français.

Le tableau 6 nous révèle que les équivalents les plus utilisés étaient les conjonctions de coordination et le pronom relatif *joka* (*qui*/ pronom + *lequel*²⁶) combinés avec une forme verbale (active ou passive). Il n'est pas surprenant, à notre avis, que les conjonctions de coordination, dont la forme verbale liée commence ou continue la phrase, soit l'équivalent du PPr qui complète la phrase surtout dans la fonction de AD anté- ou postposé. Le pronom relatif *joka*, pour sa part, nous semble un bon équivalent du PPr explicatif postposé au nom. Les participes en -vA et les conjonctions de subordination étaient également assez courants. Le choix de l'équivalent dépendant du contexte, nous allons traiter ces constructions courantes et les autres occurrences séparément dans les sous-

²⁶ Par l'appellation « pronom + *lequel* », nous faisons référence aux constructions comme *duquel* ou *auxquelles*.

chapitres suivants. Dans le dernier sous-chapitre nous verrons quelles formes étaient utilisées comme équivalents des différentes fonctions des PPr français.

4.2.1.1. Conjonctions de coordination

Les équivalents les plus utilisés de notre corpus étaient alors les conjonctions de coordination, et en comparaison avec tous les équivalents par corpus, 51,85% des équivalents étaient des conjonctions de coordination dans Echenoz, 23,08% dans Houellebecq, 5 % dans UE Entraide et 6,67% dans UE Brevet.

Il faut néanmoins faire remarquer qu'il se trouvait plusieurs types de conjonctions de coordination exprimant différentes significations dont *ja (et)* était la conjonction la plus utilisée (16 occurrences dont 9 dans Echenoz). Dans le cas des romans, toutes les constructions « *ja + forme verbal* » étaient utilisées dans des AD, comme on peut le voir dans les exemples 266-267, tandis que les deux constructions de notre corpus juridique étaient utilisées dans des CA (l'exemple 268) :

266. *Se penchant sur les blocs qu'il rencontrait sur sa route*, il eut d'abord l'impression que oui : [...] (Houellebecq)

Hän *kumartui* lukemaan tekstinpätkiä *ja* päätteli ensin, että se kertoi hänestä: [...]

Il *se penchait* à lire les blocs de texte *et* déduisait [...] que [...] (notre traduction)

267. Ce matin-là, donc, trois matelots déguisés en succubes firent irruption en hurlant dans sa cabine et lui bandèrent les yeux, *l'entraînant ensuite au pas de charge dans un lacis de cursives jusqu'à la salle de sport tendue de noir pour l'occasion*. (Echenoz)

Ylistysaamuna hänen hyttiinsä syöksyi kolme pahaksi hengeksi naamioitunutta matruusia, jotka sitoivat häneltä silmät *ja raahasivat* hänet puolijuoksua sokkeloisia käytäviä pitkin tilaisuutta varten pimennettyyn urheilusaliin.

[...] lui bandèrent les yeux *et l'entraînaient* [...] (notre traduction)

268. Le présent accord est établi en un exemplaire unique, en langues islandaise, norvégienne, [...] et suédoise, *tous les textes faisant également foi*.

Tämä sopimus on tehty yhtenä kappaleena englannin, espanjan, [...] ja norjan kielellä, *ja* kukin teksti *on* yhtä todistusvoimainen.

[...] est établi en un exemplaire unique en langues [...], *et* chaque texte *est* aussi probant. (notre traduction)

Comme on peut le voir, les équivalents des AD sont utilisés en position initiale (l'exemple 266) et en position finale de coordination narrative (l'exemple 267) ; les équivalents couvraient toutes les interprétations des AD. La position de la conjonction dépendait de la position de AD : si le AD se trouvait au début de la phrase, la conjonction suivait la forme verbale dans la version finnoise et lorsque la séquence était placée en position finale, la conjonction précédait la forme verbale. Les deux constructions « *ja* + forme verbale » (comme celle de l'exemple 268) dans les textes de l'UE étaient des équivalents des CA placées en position finale et précisaient l'événement principale comme les CA français. La différence évidente entre les PPr et les conjonctions de coordination *ja* est néanmoins que la conjonction diminue la hiérarchisation entre les événements en les coordonnant comme un continuum des événements séparés.

Les autres conjonctions étaient *sillä* (*parce que/car*) avec deux occurrences et *vaan* (*mais* comme marqueur d'opposition), *mutta* (*mais* 'général'), *tai* (*ou*) et *eikä* (*ni / et...ne...pas*) avec une occurrence. Toutes ces conjonctions se trouvaient dans Echenoz, sauf *eikä* qui se trouvait dans Houellebecq. Les deux conjonctions en *sillä* (*parce que/car*) étaient équivalentes du PPr (AD ou CA) précisant l'événement exprimé par le verbe régissant avec un effet de sens explicatif, et ainsi, la traduction avec cette conjonction explicative convient bien comme équivalent, comme on peut le voir dans l'exemple suivant de la traduction d'un AD :

269. Ce qui ne les empêchait pas de rendre l'existence intenable, **attaquant** par dizaines au mètre cube et piquant au travers des vêtements, spécialement aux épaules et aux genoux sur lesquels l'étoffe se tend. (Echenoz)

Se ei kuitenkaan estänyt niitä tekemästä olemista sietämättömäksi, *sillä* niitä oli jokaisessa kuutiometrissä kymmenittäin ja ne pistivät vaatteiden läpi varsinkin olkapäihiin ja polviin, missä kangas oli kireällä.

Cela ne les empêchait pas de rendre l'existence intenable, *parce qu'*il y en avait dizaines par mètre cube [...] (notre traduction)

Mutta (*mais*) avec une forme verbale était l'équivalent d'un AD avec l'interprétation de coordination narrative et *tai* (*ou*) l'équivalent d'un AD qui précisait le comportement du sujet (l'exemple 270). Les deux équivalents décrivaient ce que le sujet lié à la forme en question faisait en même temps (événement secondaire) qu'il faisait quelque autre chose (événement principal), mais il s'agissait plutôt de deux événements

autonomes, tandis que le PPr français exprime deux événements amalgamés en une seule entité avec une nuance explicative:

270. L'exhortait-on à se mettre au travail qu'il ne réagissait même pas, *signifiant d'un bref regard latéral qu'on devait s'adresser au chef de meute*. (Echenoz)

Jos yhtä niistä patisti työhön, se ei reagoanut lainkaan *tai osoitti* pikaisella syrjäsilmäyksellä, että sanat oli osoitettava lauman johtajalle.

[...] il ne réagissait pas du tout *ou signifiait* d'un bref regard latéral que [...] (notre traduction)

Vaan (le *mais* 'oppositif') était l'équivalent d'un AD qui servait de continuation à la situation dénotée par le verbe régissant. Il y avait un certain contraste entre les propositions même dans la version originale, et pour cette raison, la conjonction finnoise convient comme traduction :

271. Il ignore cependant la menace, *supposant ce rituel réservé à l'équateur, aux tropiques*. (Echenoz)

Hän ei ollut tietääkseenkään uhkauksesta *vaan oletti* rituaalin kuuluvan yksinomaan päiväntasaajalle, tropiikkiin.

Il ne prêta pas attention à la menace *mais supposait* ce rituel faisant partie de [...] (notre traduction)

Nous avons trouvé également un AD en phase initiale avec une valeur causale était remplacé par *eikä* (*ni/ et...ne...pas*) :

272. *S'attaquant exactement au même sujet que Georges Perec dans Les Choses*, il parvient à ne pas être ridicule en comparaison, et c'est déjà énorme. (Houellebecq)

Hän *tarttuu* täsmälleen samoihin asioihin kuin Georges Perec *Les Choses*-romaanissa, *eikä* näyttäytyä vertailussa yhtään naurettavalta, mikä on saavutus sinänsä.

Il *s'empare* exactement des mêmes sujets que G.P [...] *et ne* se montre *pas* ridicule du tout en comparaison [...] (notre traduction)

Nous pensons qu'une meilleure traduction pour le AD de l'exemple 272 aurait été une phrase avec *même si* (*vaikka*) au début ou *mais* (*mutta*) après la virgule afin de transmettre l'interprétation causale et oppositive de la version française à la traduction en finnois : la

traduction avec *eikä* supprime la relation causale et oppositive et la transforme en une simple relation de coordination.

De toute façon, toutes les conjonctions de coordination sont inadaptées pour exprimer les interprétations causales ou explicatives du PPr, mais dans certains cas, le lecteur peut trouver ces interprétations du contexte de la phrase. Seules la conjonction *vaan* (*mais* ‘oppositif’) et la conjonction *sillä* (*parce que/ car*) pourraient exprimer une autre interprétation que l’interprétation coordonnante : celle de l’opposition et de l’explication, respectivement. De plus, les conjonctions de coordination séparent les deux événements de façon qu’ils deviennent une séquence d’événements et pas une unité des événements, comme dans les versions françaises.

4.2.1.2. Pronoms relatifs

Le deuxième équivalent le plus courant était le pronom relatif *joka* (*qui/ pronom + lequel*) lequel se présentait le plus souvent dans les textes de l’UE : il constituait 40% de tous les équivalents par corpus dans UE Entraide, 26,67% dans UE Brevet et seulement 7,69% dans Houellebecq et 7,41% dans Echenoz. Les deux pronoms relatifs dans Echenoz étaient utilisés pour traduire un CA et un AD qui véhiculaient un sens explicatif : dans le cas de AD le pronom était rattaché directement à l’objet de la proposition principale, comme dans la version française dont l’objet de la PRÉD1 était le sujet de la PRÉD2 (l’exemple 273), mais dans le cas de CA la syntaxe de la phrase était modifiée par le traducteur à cause de l’inaptitude d’une construction comme celle de la version originale en finnois (l’exemple 274). Le pronom *joka* est explicatif de sorte qu’il convient comme traduction pour ces constructions.

273. S'ils n'aimaient pas les hommes qui, *ne les aimant pas non plus*, ne les caressaient jamais, ils n'avaient même pas l'air de s'estimer beaucoup entre eux : [...] (Echenoz)

Elleivät ne rakastaneet ihmisiä, *jotka eivät myöskään rakastaneet* saati silitelleet niitä, eivät ne näyttäneet kunnioittavan toisiaankaan: [...]

S'ils n'aimaient pas les hommes, *qui ne les aimaient pas non plus* [...] (notre traduction)

274. Il a moins froid, maintenant, il a l'air fin dans son tricot, *ses pauvres génitoires contractés ne ballant qu'à peine par en dessous*. (Echenoz)

Enää häntä ei viluta yhtä paljon ja hän on hieno ilmestys aluspaidassaan, *jonka* alla hänen kutistunut sukukalustonsa *ei* pahemmin *roiku*.

[...] il a l'air fin dans son tricot, au-dessous *duquel* ses génitoires rétrécis *ne ballent* qu'à peine.

Dans Houellebecq il trouvait également un AD qui précisait l'événement principal avec un sens explicatif dans lequel ainsi bien le PPr français que le pronom relatif finnois étaient rattachés à l'objet de la proposition principale (ou la PRÉD1 en français). De plus, le pronom finnois était l'équivalent de deux PPr AD résultatifs, comme celui de l'exemple 275, et d'un PPr épithète du sujet (l'exemple 276). Ces deux constructions avaient également une nuance explicative.

275. Une relation parfaite et fidèle s'était établie, *faisant de moi un consommateur heureux*. (Houellebecq)

Minun ja niiden välille kehittyi täydellinen ja uskollinen suhde, *joka teki* minusta onnellisen kuluttajan.

Il se développait une relation parfaite et fidèle entre moi et eux, *qui faisait* de moi un consommateur heureux. (notre traduction)

276. À la surface du sol se distinguaient, irrégulièrement disposés, de place en place, des blocs de texte aux lettres noires *formant de légers reliefs* ; chacun des blocs pouvait comporter une cinquantaine de mots. (Houellebecq)

Maassa oli sinne tänne epämääräisesti siroteltuna mustia tekstinpätkiä, *jotka muodostivat* hienoisia kohokuvioita, kussakin oli noin viisikymmentä sanaa.

[...] des blocs de texte noirs *qui formaient* de légers reliefs [...] (notre traduction)

En outre, six pronoms relatifs étaient équivalents des AD en phase initiale exprimant une valeur causale et intercalés entre le sujet (*ci-après dénommés* « parties contractantes ») et le reste de la PRÉD1 (*sont convenus de ce qui suit*) dans UE Entraide. Tous ces AD en français et pronoms en finnois (comme ceux de l'exemple 277) se suivaient l'un l'autre dans cette même phrase :

277. [...] ci-après dénommés « parties contractantes », *souhaitant améliorer la coopération judiciaire en matière pénale entre les États membres de l'Union européenne et l'Islande et la Norvège*, [...] sont convenus de ce qui suit. (UE Entraide)

[...] jäljempänä "sopimuspuolet", *jotka haluavat* parantaa Euroopan unionin jäsenvaltioiden sekä Islannin ja Norjan välistä oikeudellista yhteistyötä rikosasioissa, [...] ovat sopineet seuraavaa.

[...] « parties contractantes » *qui souhaitent* améliorer [...] (notre traduction)

La nuance dans la version française de l'exemple 277 est plus causale (« parce que les parties souhaitent améliorer la coopération, elles sont convenues de ce qui suit »), tandis que les pronoms dans la version finnoise simplement constatent les actions ou les opinions du sujet « parties contractantes » d'une manière qualifiante.

Ce qui est néanmoins commun c'est que les PPr et les pronoms se rattachent clairement au sujet. La même chose se passe dans le cas des deux pronoms *joka* de UE Entraide qui fonctionnent comme équivalents des épithètes : il est convenable de remplacer le PPr qui est directement rattaché au nom avec le pronom relatif *qui*, lui aussi, se rattache directement au nom. Il se trouvait aussi trois pronoms *joka* comme équivalents des épithètes dans UE Brevet dont nous fournissons un exemple :

278. Sauf disposition contraire [...], celui-ci crée des obligations pour ce qui est de tous les objets *existant* à sa date d'application pour le membre en question, et qui sont protégés [...] (UE Brevet)

Jollei [...] ole toisin määrätty, tästä sopimuksesta seuraavat velvollisuudet koskevat kaikkia suojan kohteita, *jotka ovat olemassa* kyseessä olevan jäsenen osalta noudatettavana sopimuksen soveltamispäivänä ja jotka ovat suojattuja [...]

[...] concernent tous les objets de protection, *qui existent* pour le membre en question [...] (notre traduction)

En plus de trois épithètes, UE Brevet contenait un AD en phase initiale descriptive dans lequel le PPr et son équivalent *joka* fournissaient une précision pour l'événement principal :

279. Ainsi, l'article 33 de cet accord, *figurant* dans la section 5 de la partie II, [...] est libellé comme suit [...] (UE Brevet)

Näin ollen tämän sopimuksen 33 artiklassa, *joka sisältyy* osan II lukuun 5, [...] todetaan seuraavaa: [...]

Ainsi, l'article 33 de cet accord, *qui est compris* dans la section 5 de la partie II, [...] est libellé comme suit : [...] (notre traduction)

En conclusion, on peut constater que les constructions en PPr du français sont souvent traduites par le pronom relatif *joka* dans les situations où la forme en question est

très proche de son support nominal (le cas des épithètes) ou lorsque la forme constitue une proposition qui est explicative et fournit des précisions sur les actions de ce support nominal (le cas des CA et des AD).

4.2.1.3. Participes en -vA

Quant aux participes en -vA, UE Entraide en contenait 30% en comparaison avec tous les équivalents du corpus en question, UE Brevet contenait 13,33% et Echenoz contenait 11,11% (il n'y avait aucun participe en -vA dans Houellebecq).

Les participes dans Echenoz étaient équivalents d'un AD qui précisait le comportement du sujet, d'un AD en phase initiale avec une nuance causale et d'une épithète du sujet : ce qui était commun pour les constructions françaises était que le PPr suivait directement le support nominal de la PRÉD2 (séparé par une virgule dans le cas des AD) ce qui rendait possible la formation d'un groupe nominal dans la traduction en finnois. Le participe en -vA prenait le rôle d'un constituant de ce groupe et il avait une valeur adjectivale de façon qu'il est possible de le retraduire en français avec un adjectif verbal mais la retraduction devient agrammaticale :

280. Eût-on voulu prendre une photo que leurs essais, *voltigeant devant l'objectif*, eussent obscurci la vue mais on n'avait pas l'appareil, on n'était pas là pour ça. (Echenoz)

Jos olisi halunnut ottaa valokuvia, objektiivin edessä kieppuvat parvet²⁷ olisivat hämärtäneet maiseman, mutta mukana ei ollut kameraa eikä matkaan ollut lähdetty kuvaustarkoituksessa.

*Si on avait voulu prendre des photos, les essais voltigeants devant l'objectif auraient obscurci la vue [...] (notre traduction)

Par ailleurs, il y avait deux épithètes de l'objet (direct et indirect) dans UE Brevet et deux épithètes du sujet dans UE Entraide, dont nous présentons un exemple :

281. Merck et MSD ont introduit un recours pour que Merck Génériques s'abstienne d'utiliser directement ou indirectement... sans leur autorisation expresse et formelle au Portugal ou

²⁷ En plus des notations que nous avons utilisées dans les autres exemples, nous soulignons dans le cas des participes en -vA le groupe nominal qu'ils forment.

d'exporter le médicament Enalapril Merck, même sous une autre dénomination commerciale, *contenant les substances actives « Enalapril » ou « Maléate d'Enalapril »*. (UE Brevet)

Merck ja MSD vaativat, että Merck Genéricos ei saa millään tavalla suoraan tai välillisesti käyttää... vaikuttavana aineena enalapriilia tai enalapriilimaleaattia sisältävää Enalapril Merck -lääkettä tai samaa lääkettä millä tahansa muulla kaupallisella nimellä Portugalissa tai vientitarkoituksiin ilman ensin mainittujen antamaa nimenomaista ja virallista lupaa. [...] d'utiliser [...] le médicament Enalapril Merck contenant de l'enalapril ou du maléate de l'enalapril comme substance active [...] (notre traduction)

Les épithètes sont en relation étroite avec le support nominal et sont des formes adjectivantes de sorte qu'il était possible de traduire toutes ces épithètes de notre corpus par le participe en -vA qui forme un groupe nominal dans lequel le participe est adjectivale. Puisque un groupe nominal est formé dans la traduction et puisque le participe en -vA est au partitif²⁸, notre retraduction dans l'exemple 281 contient des prépositions *de*.

En plus des épithètes, seul UE Entraide contenait quatre participes en -vA qui étaient des équivalents de la forme grammaticalisée *concernant* : les participes finnois avaient pris la forme des locutions figés typiques à ces types de texte d'un caractère déclaratif (*koskeva= concernant, liittynä= lié à*) – Koivisto (1987 : 6) appelle ces types de participes les participes pronominalisés qui, loin d'être des participes verbaux, sont utilisés pour créer de la cohérence dans le texte. Or, contrairement au français, les participes finnois ont toujours besoin d'un cas grammatical pour le nom auquel ils se rattachent, parce qu'il ne se trouve pas de prépositions en finnois. De plus, le nom suit toujours le participe sous le même cas grammatical et l'objet de la construction « participe en -vA + sujet » doit précéder cette construction, comme on peut le voir dans l'exemple suivant :

282. [...] le présent accord entre en vigueur le premier jour du troisième mois qui suit le jour où le secrétaire général du Conseil de l'Union européenne a constaté que toutes les conditions de forme *concernant l'expression du consentement au présent accord* par les parties, ou au nom de celles-ci, ont été remplies, ou à la date à laquelle ladite convention entre en vigueur conformément à son article 27, paragraphe 3, si cette date devait être postérieure. (UE Entraide)

²⁸ Le partitif est un cas grammatical exprimant seulement partiellement un objet : dans le cas de l'exemple 282, l'objet est une substance dont la quantité ne peut pas être précisément comptée ce que le partitif exprime. La quantité illimitée serait exprimée en français par la préposition *de*.

Tämä sopimus tulee [...] voimaan sitä päivää seuraavan kolmannen kuukauden ensimmäisenä päivänä, jona Euroopan unionin neuvoston pääsihteeri on todennut, että kaikki tämän sopimuksen osapuolten itsensä esittämälle tai niiden puolesta esitetylle, sopimuksen noudattamista koskevalle suostumukselle asetetut muodolliset vaatimukset ovat täyttyneet, tai päivänä, jona EU:n oikeusapuyleissopimus tulee voimaan sen 27 artiklan 3 kohdan mukaisesti, jos tämä ajankohta on myöhäisempi.

[...], toutes les conditions de forme posées pour le consentement concernant le respect de l'accord ont été remplies, [...] (notre traduction)

Dans le cas de l'exemple 282, il est impossible de traduire la phrase dans le même ordre en français à cause des différences mentionnées ci-dessus. L'objet de la construction participe en $-vA$ + sujet est à l'élatif alors que le participe et le nom sont à l'allatif. L'élatif (le suffixe $-sta/-stä$) exprime normalement le fait de sortir *dehors* de quelque part, mais il a aussi d'autres interprétations : ici, il exprime le thème dont on parle²⁹. L'allatif (le suffixe $-lle$) exprime normalement l'action d'aller *sur* quelque chose, mais ici il s'agit de l'objet *pour* lequel on fait quelque chose³⁰ (« les conditions de forme posées *pour* le consentement »).

En tout cas, le participe en $-vA$ est l'équivalent des constructions françaises dans lesquelles le PPr suit directement le nom, permettant ainsi la formation d'un groupe nominal dans la traduction en finnois dans lequel le participe finnois adjectival peut être au pluriel ou avoir comme suffixe un cas grammatical déterminé par le contexte, contrairement au français.

4.2.1.4. Conjonctions de subordination

Nous avons également trouvé comme équivalents des PPr français des conjonctions de subordination combinées à une forme verbale dans notre corpus : UE Brevet contenait 26,67% de ces conjonctions par rapport à tous les équivalents du corpus en question, UE Entraide contenait 15%, Houellebecq contenait 11,54% et Echenoz contenait 3,7% (une seule conjonction dans Echenoz). Il y avait cinq conjonctions en *että* (*que*), quatre en *koska* (*parce que*), une en *kun* (*quand/lorsque*) et une en *kunnes* (*jusqu'à ce que*).

²⁹ <<http://www.kielitoimistonohjepankki.fi/ohje/607>>, consulté le 24 mai 2018

³⁰ <<http://www.kielitoimistonohjepankki.fi/ohje/619>>, consulté le 24 mai 2018

La conjonction *että* (*que*) était déjà présupposée dans la version originelle de Houellebecq dans laquelle l'ATT.COD. en PPr pourrait être paraphrasé avec la conjonction *que* et pour cette raison la traduction est très convenable (l'exemple 283). Dans le cas de UE Entraide la conjonction en question était déjà en place dans les constructions en PPr parce que toutes les trois constructions ayant comme équivalent la conjonction *että* étaient des AD plus ou moins grammaticalisées (*considérant que*), faisant de la conjonction *että* combinée à une forme verbale un équivalent parfait (l'exemple 284).

283. Je ne m'imagine pas, par exemple, Rolex **arrêtant** la production de l'Oyster Perpetual Day-Date.

On vaikea kuvitella, *että* Rolex esimerkiksi lopettaisi Oystes Perpetual Day-Date -kellon valmistuksen.

Il est difficile d'imaginer *que* Rolex par exemple *arrête* la production de l'Oyster Perpetual Day-Date. (notre traduction)

284. [...] ci-après dénommés « parties contractantes » ...**considérant que** l'Union européenne estime également nécessaire d'établir un tel accord, [...] sont convenus de ce qui suit.

[...] jäljempänä "sopimuspuolet", jotka [...] toteavat, *että* myös Euroopan unioni pitää tällaista sopimusta tarpeellisena, [...] ovat sopineet seuraavaa.

[...] « parties contractantes », qui [...] *considèrent que* l'Union européenne estime [...] (notre traduction)

Par contre, la conjonction de subordination en *että*, équivalent d'un ATT.COI., dans UE Brevet a été choisie parce que le traducteur a opté pour une construction différente, probablement dû à la lourdeur que la traduction aurait eue si le traducteur avait suivi la syntaxe du français :

285. Les accords mixtes ont été décrits **comme constituant une complication inévitable** parce qu'ils contribuent à organiser une réalité politique qui est elle aussi complexe. (UE Brevet)

Jaetun toimivallan sopimuksista eli sekasopimuksista on kirjoitettu, *että* ne ovat välttämätön mutka matkassa, koska niillä pyritään luomaan järjestystä poliittiseen todellisuuteen, joka on myös monimutkainen.

[...] il a été écrit sur [...] les contrats mixtes *qu'ils sont* un hic inévitable [...] (notre traduction)

En tout cas, les conjonctions en *että* sont les équivalents des constructions ou la PRÉD2 en PPr fournit une information explicative centrale de la phrase dans la fonction de ATT.COD., ATT.COI. ou forme grammaticalisée et ne peut pas être supprimé de la phrase sans qu'elle soit agrammaticale.

Les conjonctions en *koska* (*parce que*) étaient équivalentes des constructions dans lesquelles la relation causale était déjà sous-entendue : les PPr AD ayant comme équivalent *koska* exprimaient une explication ou une cause et pour cette raison leur traduction en finnois par une conjonction exprimant les mêmes choses était appropriée. Echenoz avait une conjonction en *koska* et UE Brevet en avait trois : CA avec un sens explicatif, AD en phase initiale avec une nuance causale et une forme grammaticalisée *étant donné que*. Dans l'exemple suivant nous donnons l'exemple de CA et son équivalent en *koska* :

286. Dans son arrêt Demirel (10), la Cour a déclaré que ces accords ont le même statut dans l'ordre juridique communautaire que les accords purement communautaires, *s'agissant de domaines attribués à la Communauté*.

Asiassa Demirel annetussa tuomioissa (10) todettiin, että näillä sopimuksilla on yhteisön oikeusjärjestyksessä sama asema kuin puhtaasti yhteisön sopimuksilla, *koska ne koskevat yhteisön hoidettavaksi annettuja aloja*.

[...] ces accords ont le même statut...que les accords purement communautaires, *parce qu'ils concernent* les domaines [...] (notre traduction)

Par ailleurs, une épithète liée à son sujet à l'aide d'un complément d'agent avait comme équivalent la conjonction *kun* (*quand*). Dans ce cas, le verbe de la traduction était au passif et la structure de la phrase était relativement différente de la version originelle. L'agent *haut-parleurs* a été rejeté de la phrase, mais dans les deux langues la voix est passive et les deux phrases contiennent la relation temporelle en *quand* (dans la version française elle est sous-entendue) :

287. Il fut réveillé par les haut-parleurs *annonçant l'embarquement du vol pour Paris*. (Houellebecq)

Hän heräsi *kun* Pariisin lentoa *kuulutettiin*.

Il se réveillait *quand on annonçait* le vol de Paris/ *quand* le vol de Paris *était annoncé*. (notre traduction)

En outre, la conjonction de subordination *kunnes* (*jusqu'à ce que*) dans Houellebecq était l'équivalent du PPr français en phase initiale avec une valeur descriptive :

288. *Méditant sur le pouvoir et la topologie du monde*, Jed sombra dans un assoupissement léger.

Jed mietiskeli valtasuhteita ja topologiaa kunnes vajosi keyyeen uneen.

Jed *méditait* sur le pouvoir et la topologie *jusqu'à ce qu'*il sombrât dans un assoupissement léger. (notre traduction)

Le PPr de l'exemple 288 exprime dans quelles circonstances l'événement principal prenait place et ce que le sujet faisait avant de faire une autre chose. De ce fait, la conjonction finnoise est un équivalent convenable. Or, il est plus difficile de distinguer dans la traduction en finnois quel est l'événement principal et la traduction souligne également plus l'ordre des événements, tandis que la construction française ne différencie pas les événements.

Kunnes et *kun* indiquent alors le déroulement des événements d'un point de vue temporel, *koska* (*parce que*) a un sens explicatif ou causal et *että* (*que*) exprime une information centrale dans la phrase.

4.2.1.5. Instructifs et inessifs de l'infinitif en -E

L'instructif de l'infinitif en *-E* caractérise la manière du verbe principal ou un aspect temporel (lorsqu'il s'agit d'une relation en *quand*) ou un point de vue lié au verbe principal³¹. Par rapport à tous les équivalents par corpus, l'équivalent en question présentait 23,08% dans Houellebecq et 7,41% dans Echenoz (il ne s'en trouvait aucun dans les textes de l'UE).

Dans Echenoz, les deux instructifs de l'infinitif en *-E* étaient les équivalents des AD (anté- ou postposé) avec une valeur descriptive de sorte que la forme finnoise, qui décrit la manière dont l'événement principal est exécuté, est un équivalent convenable. Nous présentons un exemple d'un AD postposé complétant l'événement principal de Echenoz :

³¹ <<http://www.kielitoimistonohjepankki.fi/ohje/462>>, consulté le 24 mai 2018

289. Au demeurant elle parlait peu, en tout cas le moins possible d'elle, *répondant aux questions par autre question*. (Echenoz)

Muutoin hän puhui vähän tai mahdollisimman vähän ainakin itsestään, *vastaten kysymyksiin toisella kysymyksellä*.³²

Les AD qui précisent le comportement du sujet et qui ont l'interprétation de coordination narrative dans Houellebecq sont aussi les constructions françaises dans lesquelles l'instructif de l'infinitif en *-E* convient comme équivalent.

290. Il commanda un coleslaw allégé et un poulet Korma, s'installa à l'une des tables, *accompagnant son repas de petites gorgées de whisky* tout en étudiant le plan des vols au départ de l'aéroport de Shannon. (Houellebecq)

Hän tilasi kevytcoleslawin ja kormakanaa, asettui yhteen pöydistä, söi ateriansa *siemaillen* palanpainikkeeksi viskiä ja tutkiskeli Shannonin lentokentältä lähtevien lentojen aikatauluja.

[...] il a mangé son repas *en buvant à petites gorgées* du whisky pour le faire passer [...] (notre traduction)

Le verbe a été changé dans la traduction de l'exemple 290 à cause des différences entre les langues : la phrase en finnois ne peut pas simplement être exprimée de la même manière que dans la version originelle. De toute façon, l'instructif de l'infinitif en *-E* exprime la manière dont l'action exprimé par le verbe principal est faite.

Par contre, la forme finnoise ne correspond pas aux quelques AD dans Houellebecq qui précisent le comportement du sujet ou l'événement principal ou fonctionnent en position initiale avec une valeur causale : dans l'exemple 291, il ne s'agit pas de la manière dont le verbe principal est exécuté, mais plutôt d'une précision supplémentaire liée à l'événement principal, et dans l'exemple 292 l'effet de sens devrait être causal, mais l'instructif de l'infinitif en *-E* ne peut pas transmettre ce sens³³ :

291. « ... ? » questionna-t-il, *sous-entendant clairement par son intonation qu'il estimait improbable qu'on lui confie un travail quelconque*. (Houellebecq)

³² Nous ne fournissons pas une retraduction parce qu'elle serait similaire à la version originelle, malgré les différences entre les langues, parce qu'il ne se trouve pas un équivalent exact pour la forme française ni pour la forme finnoise.

³³ Les instructifs de l'infinitif en *-E* des exemples 291-292 se traduisaient par le PPr.

"...?" mies kysyi *antaen* äänestään kuulua, ettei uskonut hänen saavan minkäänlaista työtä.

292. *Travaillant seul*, sans jamais montrer ses tableaux à personne - à l'exception de [...] – ne se rendant à aucun vernissage, aucun débat, et presque à aucune exposition, Jed s'était peu à peu laissé glisser, au cours de ces dernières années, en dehors du statut d'artiste professionnel. (Houellebecq)

Puurtaen yksin, näyttämättä taulujaan koskaan kenellekään – paitsi [...] – käymättä missään avajaisissa tai keskustelutilaisuuksissa, näyttelyissäkin äärimmäisen harvoin, Jed oli viime vuosina vähitellen liukunut ammattitaiteilijan statuksen ulkopuolelle.

Selon nous, ces constructions sont alors mal traduites (*cf.* aussi Viertiö 2010). Une meilleure traduction pour l'exemple 291 serait peut-être la conjonction de coordination *ja* (*et*) avec une forme verbale, alors que dans le cas de l'exemple 292, une conjonction de subordination au début de la phrase ou après les propositions précédant la proposition principale serait une bonne solution (ex. « *Koska* Jef työskenteli yksin *eikä* koskaan näyttänyt [...] » = « *Parce que* Jef travaillait seul *et ne* montrait jamais [...] » ou « Jef työskenteli yksin *eikä* koskaan näyttänyt [...] *minkä vuoksi* [...] » = « Jef travaillait tout seul *et ne* montrait jamais [...] *et par conséquent* [...] »).

Il se trouvait également deux inessifs de l'infinitif en *-E* dans Echenoz, un dans Houellebecq et un dans UE Brevet (et aucun dans UE Entraide). La forme en question est une proposition non finie³⁴ temporelle qui exprime un moment exact et équivaut à une proposition en *kun* (*quand* ou *lorsque*) indiquant le temps³⁵. Pour cela, la forme finnoise convient pour décrire les circonstances et pour exprimer les relations temporelles entre les événements dans les exemples suivants contenant des AD en phase initiale. Or, dans le cas de l'exemple 294, elle n'exprime pas en soi l'interprétation causale de la phrase, mais cette interprétation est établie par la sémantique de toute la phrase (ce qui est aussi le cas du PPr français qui n'exprime rien en soi, mais dont le sens est retrouvé dans le contexte).

³⁴ La proposition non finie ('*lauseenvastike*') est une proposition qui équivaut sémantiquement à une proposition subordonnée, mais dans laquelle le verbe n'est pas sous la forme personnelle. Par contre, le verbe est une forme nominale ou infinie qui a comme suffixes des cas grammaticaux et suffixes possessifs substantifs. <<http://www.kielitoimistonohjepankki.fi/ohje/422>>, consulté le 24 mai 2018

³⁵ <<https://fl.finnlectura.fi/verkkosuomi/Syntaksi/sivu383.htm>>, consulté le 24 mai 2018

293. Aucune direction temporelle ne pouvait, non plus, être définie : *progressant en ligne droite*, il rencontra plusieurs fois le nom de Geneviève, réapparaissant après celui d'Olga [...] (Houellebecq)

Mitään ajallista suuntaa ei myöskään pystynyt määrittämään; suoraa linjaa *edetessään* hän kohtasi useita kertoja Genevièven nimen, joka esiintyi Olgan nimen jälkeen [...] [...] *progressant/lorsqu'il progressait* en ligne droite il rencontrait plusieurs fois le nom [...] (notre traduction)

294. *S'éloignant un peu malgré les consignes*, Ferrer aperçut une famille de morses assoupis, serrés les uns contre les autres sur un glaçon flottant. (Echenoz)

Edetessään määräyksistä huolimatta hieman kauemmas Ferrer erotti mursuperheen, joka torkkui jäälautalla kylki kylkeen painautuneena.
S'éloignant/Quand il s'éloignait un peu [...] Ferrer aperçut une famille de morses [...] (notre traduction)

La forme de base de l'inessif de l'infinifitif en *-E* dans ces exemples serait *edetessä* : le suffixe possessif qui est ajouté après la forme de base indique la personne et pour cette raison nous avons mis le pronom *il* dans la retraduction en italique – il faut néanmoins faire remarquer qu'il n'est pas un pronom personnel, mais il ne se trouve pas des suffixes similaires en français de façon que nous utilisons le pronom comme retraduction.

Dans le cas de UE Brevet, le AD en phase initiale, dont l'inessif de l'infinifitif en *-E* est l'équivalent, exprime encore plus clairement la relation temporelle de façon que la traduction est très convenable :

295. *Abordant le fond du litige*, il faut constater que l'interprétation de l'accord ADPIC a été soumise à diverses reprises à la Cour. (UE Brevet)

Siirtyessään käsittelemään riita-asian asiasisältöä on todettava, että yhteisöjen tuomioistuinta on pyydetty monta kertaa tulkitsemaan TRIPS-sopimusta.
Lorsque j'en viens à traiter le contenu factuel du litige, il faut constater que [...] (notre traduction)

Il faut néanmoins faire remarquer concernant l'exemple 295 que l'équivalent finnois a le suffixe possessif de la première personne de sorte que l'agent de la phrase change. De plus, la traduction nous semble un peu déficiente puisque l'inessif de l'infinifitif en *-E* exprime un événement qui se passe exactement en même temps qu'un autre événement exprimé par le verbe principal : cela veut dire qu'en même temps que le *je* de la phrase

est « en train d'en venir à traiter le contenu du litige » il constate déjà quelque chose sur ce contenu ce qui est impossible parce qu'il n'a pas encore traité ce contenu. Au contraire, la version française comprend l'idée qu'on a déjà commencé d'aborder le fond du litige lorsqu'on constate quelque chose mais que l'examen du litige n'est pas encore terminé.

L'autre l'inessif de l'infinitif en *-E* qui ne convient pas tellement bien comme traduction est la traduction d'un CA avec une valeur explicative dans Echenoz :

296. Ferrer essaya d'échanger au début quelques propos avec ses guides, surtout Angoutretok qui possédait un peu d'anglais, *Napaseekadlak ne s'exprimant que par sourires*.

Ferrer yritti aluksi jutella oppaiden, varsinkin Angoutretokin kanssa, joka osasi vähän englantia, Napaseekadlakin *ilmaistessa* itseään vain hymyilemällä.

[...] *quand* Napaseekadlak *s'exprimait* que par sourires. / [...] Napaseekadlak *ne s'exprimant* que par sourires. (notre traduction)

Dans le cas de l'exemple 296, l'inessif de l'infinitif en *-E* ne convient pas pour remplacer une proposition avec un sens explicatif ; une meilleure traduction serait par exemple la conjonction *kun taas* (*alors que/ tandis que*) avec une forme verbale active.

En conclusion, l'inessif de l'infinitif en *-E* convient pour exprimer une relation temporelle dans le cas où l'événement prend place exactement en même temps que l'autre événement, mais ne peut pas exprimer la cause ou l'explication.

4.2.1.6. Les constructions totalement différentes

Toutes les trois constructions de UE Brevet dont l'équivalent est une construction totalement différente sont des épithètes de l'objet direct qui auraient pu être traduites par exemple par le pronom relatif *joka* (*qui/ pronom + lequel*), mais l'auteur du texte finnois a probablement choisi les différentes constructions pour éviter la lourdeur de plusieurs *joka* dans la même phrase. Dans ces trois cas (les exemples 297-299), les phrases finnoises ont été modifiées syntaxiquement de telle façon qu'elles sont profondément différentes des phrases françaises, comme on peut le voir dans nos retraductions.

297. Toutefois, pour faire face aux situations *relevant du droit transitoire*, l'article 3 du code de 1995 est libellé comme suit : [...] (UE Brevet)

Siirtymäkauden oikeudellisten tilanteiden *järjestämiseksi* vuoden 1995 lain 3 § sai seuraavan sanamuodon: [...]

Afin de régler des situations juridiques de la période de transition l'article 3 du code de 1995 est libellé comme suit : [...] (notre traduction)

Dans l'exemple ci-dessus, la construction finnoise est nominalisée par le suffixe en translatif (-*ksi*) combiné à un nom (*järjestäminen*=*règlement*). Dans ce cas, le transitif exprime plus ou moins un état vers lequel on avance. Le suffixe en translatif de l'exemple suivant exprime la même chose, mais indique encore plus clairement le fait de devenir ou de changer vers quelque chose (et rend la retraduction sous la même structure impossible):

298. C'est ainsi que s'est dessinée une jurisprudence *défendant l'existence d'une réglementation communautaire comme critère déterminant du pouvoir de la Cour d'interpréter les accords internationaux mixtes*. (UE Brevet)

Tätä kautta *oikeuskäytännöksi muotoutui, että* yhteisön lainsäädännön olemassaolo on kriteeri, joka ratkaisee, onko yhteisöjen tuomioistuin toimivaltainen tulkitsemaan kansainvälisiä sekasopimuksia.

*De ce fait, *il est devenu une jurisprudence que* l'existence d'une réglementation communautaire est le critère qui détermine [...] (notre traduction)

Dans la construction finnoise de l'exemple 298, le translatif n'a pas nominalisé la proposition (comme dans l'exemple 297) mais est combiné à un nom qui est combiné à un verbe à la forme active et la proposition qu'ils forment ensemble est liée à la proposition subordonnée qui commence par la conjonction *että* (*que*). Par contre, la dernière construction qui est totalement différente à la construction française est formée en mettant l'objet (*parties*=*osat*) au génitif (suffixe -*n*). Cette construction pourrait être retraduite en utilisant la préposition *de* :

299. Il ne faut cependant pas oublier l'avis 1/94 (14), qui a été rendu à la demande de la Commission en vue de clarifier la portée des attributions de la Communauté européenne pour conclure toutes les parties de l'accord *instituant l'Organisation mondiale du commerce*. (UE Brevet)

Ei pidä kuitenkaan jättää mainitsematta lausuntoa 1/94, (14) joka on annettu komission pyynnöstä sen selventämiseksi, mikä on Euroopan yhteisön toimivalta tehdä kaikki Maailman kauppajärjestön perustamissopimuksen (jäljempänä WTO-sopimus) osat.

[...] en vue de clarifier quelle est la compétence de la Communauté européenne de conclure toutes les parties de l'accord *de* l'Organisation mondiale du commerce (ci-après dénommé l'accord WTO). (notre traduction)

Par ailleurs, un AD exprimant la phase initiale descriptive dans Houellebecq était traduit par une combinaison de deux verbes dont le premier est à l'imparfait de l'indicatif et le deuxième à l'illatif de l'infinitif en *-mA* qui exprime dans ce cas le fait de s'engager dans une action et pourrait être retraduit par la préposition pour :

300. **Apportant un tableau**, il venait aux nouvelles. (Houellebecq)

[...] ja nyt hän *tuli tuomaan* taulua ja kyselemään kuulumisia.

[...] et maintenant il *venait pour apporter* un tableau *et* pour demander les nouvelles.
(notre traduction)

Le traducteur a probablement voulu changer la structure de la phrase parce qu'une traduction plus fidèle rendrait la phrase ambiguë (à cause des différences d'expression entre les langues). De plus, cette construction est facilement coordonnée à l'autre forme verbale de la phrase ((*tuli*) *kyselemään* = (*venait*) *pour demander*). Or, la traduction ne décrit pas ce que le sujet fait quand l'autre événement prend place, comme dans la version originale, mais coordonne les événements dans un ordre chronologique.

4.2.1.7. Les autres équivalents

Les autres équivalents retrouvés dans notre corpus étaient « virgule + forme verbale » (liste), le partitif de 2^{ème} participe en passif, le présent de l'indicatif (seul), l'abessif de l'infinitif en *-mA*, l'élatif (cas grammatical) et une postposition. Il y avait également une traduction dans laquelle le traducteur n'avait pas traduit du tout la construction en PPr.

Une construction en « virgule+ forme verbale » (l'infinitif ou imparfait de l'indicatif) se trouvait dans Echenoz et une dans Houellebecq (et aucuns dans les textes de l'UE). Il s'agissait des constructions sous la forme d'une 'liste', c'est-à-dire dans lesquelles plusieurs événements étaient coordonnés dans la même phrase à l'aide d'une virgule. Dans Echenoz (l'exemple 301) il s'agissait d'un AD qui avait l'interprétation de coordination narrative et dans Houellebecq (l'exemple 302), la construction « virgule +

forme verbale » était l'équivalent d'un CA explicatif, mais en même temps narratif et qui était, lui aussi, dans la forme d'une liste :

301. Quoique on puisse également ne rien faire du tout, passer une matinée à lire sur sa couchette en T-shirt et caleçon de la veille, *remettant à plus tard de se laver et de s'habiller*.

Tosin yhtä hyvin voi olla tekemättä mitään, lukea punkalla koko aamupäivän edellispäiväinen T-paita ja kalsarit yllä, *lykätä* peseytymistä ja pukeutumista tuonnetmas. (Echenoz)

[...] lire sur sa couchette en T-shirt et caleçon de la veille, *remettre* à plus tard [...] (notre traduction)

302. On ne distinguait pas de ligne d'horizon, *le sol d'un blanc mat se confondant, très loin, avec le ciel d'un blanc identique*. (Houellebecq)

Taivaanrantaa ei näkynyt, himmeänvalkoinen maa *sulautui* jossakin kaukana samanväriseen taivaaseen.

On ne distinguait pas de ligne d'horizon, le sol d'un blanc mat *se fondait* quelque part loin avec [...] (notre traduction)

Quant aux partitifs de 2^{ème} participe en passif ('passiivin 2. partiipin partitiivi') il s'en trouvait un dans chaque roman et aucun dans les textes de l'UE. Il s'agit d'une proposition non finie temporelle en « après avoir fait » ('temporaalinen lauseenvastike *tehtyä*') qui est toujours suivie par un suffixe possessif. Cette construction exprime un événement qui a pris place antérieurement et peut correspondre à une proposition passive au temps passé en *kun (quand/ lorsque)*³⁶. Dans les deux romans la forme en question était l'équivalent d'un AD en phase initiale qui dénotait un événement qui avait passé avant un autre événement et avait également l'effet de sens de « après avoir fait » mais quand même moins clair que dans la traduction en finnois. Nous donnons un exemple de cela :

303. *Dépassant les banlieues difficiles ou résidentielles qui s'étendent au nord de Paris*, l'autocar fila rapidement au milieu de champs de blé et de betteraves, sur une autoroute presque déserte. (Houellebecq)

Ohitettuaan Pariisin pohjoispuoliset » hankalat » lähiöt bussi kiiti vauhdilla vehnä-ja juurikaspeltojen välissä lähes autiolla moottoritillä.

Après avoir dépassé les banlieues [...], l'autocar fila [...] (notre traduction)

³⁶ <<https://fl.finnlectura.fi/verkkosuomi/Syntaksi/sivu383.htm>>, consulté le 24 mai 2018

Le présent de l'indicatif, pour sa part, était l'équivalent de deux « légendes de photo » dans Houellebecq, comme celui de l'exemple suivant :

304. Au centre de la pièce, le sol était encore jonché par les débris déchiquetés de « Damien Hirst et Jeff Koons *se partageant le marché de l'art* ».

Lattialla oli yhä riekaleita » Damien Hirst ja Jeff Koons *sopivat taidemarkkinoiden jakamisesta*” -maalauksesta.

[...] » D.H. et J.K. *se mettent d'accord sur le partage du marché de l'art* » [...] (notre traduction)

Il s'agit d'une simple différence entre les langues : il est courant d'utiliser le PPr dans les descriptions des pièces d'art, tandis qu'en finnois le présent est utilisé dans ce rôle.

Nous avons également trouvé un abessif de l'infinitif en *-mA*³⁷ dans Houellebecq :

305. Travaillant seul, sans jamais montrer ses tableaux à personne - à l'exception de [...] – *ne se rendant à aucun vernissage, aucun débat, et presque à aucune exposition*, Jed s'était peu à peu laissé glisser, au cours de ces dernières années, en dehors du statut d'artiste professionnel.

Puurtaen yksin, näyttämättä taulujaan koskaan kenellekään – paitsi [...] – *käymättä* missään avajaisissa tai keskustelutilaisuuksissa, näyttelyissäkin äärimmäisen harvoin, Jed oli viime vuosina vähitellen liukunut ammattitaiteilijan statuksen ulkopuolelle.

Travaillant seul, sans jamais montrer ses tableaux à personne – à l'exception de [...] – *sans visiter* aucun vernissage [...] (notre traduction)

Or, cet équivalent est coordonné à la construction en abessif de l'infinitif en *-mA näyttämättä* (*sans montrer*) de façon qu'on ne peut pas le considérer comme un équivalent direct de la forme en PPr.

Le seul élatif (cas grammatical avec le suffixe *-sta/ -stä*) de notre corpus se trouvait dans UE Entraide : l'élatif est un cas grammatical du substantif de sorte que cet équivalent ne contenait aucune forme verbale. L'élatif pourrait être retraduit en français à l'aide de la préposition *sur* et il convient alors bien comme traduction de la locution figée *concernant* :

³⁷ L'abessif de l'infinitif en *-mA* est une forme en négation qui exprime l'absence de quelque chose ou quelque chose qui n'est pas réalisée. <<http://tieteentermipankki.fi/wiki/Kielitiede:abessiivi>>, consulté le 24 mai 2018

306. L'Islande et la Norvège ont la faculté de présenter des mémoires ou des observations écrites à la Cour de justice lorsqu'une juridiction d'un État membre saisit celle-ci d'une question préjudicielle **concernant** l'interprétation d'une disposition visée à l'article 1. (UE Entraide)

Islanti ja Norja saavat toimittaa yhteisön tuomioistuimen käsiteltäväksi vastineita tai kirjallisia huomautuksia tapauksissa, joissa jäsenvaltion tuomioistuin on pyytänyt siltä ennakkoratkaisua jonkin 1 artiklassa tarkoitetun määräyksen tulkinnasta³⁸.

[...] le tribunal l'a demandé une décision préliminaire sur l'interprétation de quelque disposition visée à l'article 1. (notre traduction)

Il se trouvait également une postposition³⁹ en *osalta* (*en ce qui concerne* / 'pour la part de') dans UE Entraide comme équivalent de la forme grammaticalisée *concernant* de sorte que la traduction est, à notre avis, réussie :

307. Toute communication officielle [...] s'effectuera [...] conformément aux arrangements [...] **concernant** les autorités de Gibraltar.

Kaikki [...] viralliset tiedonannot toimitetaan [...] Gibraltarin viranomaisten *osalta* [...] järjestelyjen mukaisesti.

Toute [...] communication officielle s'effectuera [...] *en ce qui concerne* les autorités de Gibraltar [...] conformément aux arrangements. (notre traduction)

Dans la traduction de cet exemple, c'est le génitif (avec le suffixe *-n*) comme cas du substantif qui assure l'adhésion de la postposition au nom (« Gibraltarin viranomaisten *osalta* »).

Le traducteur avait laissé sans traduire un AD qui servait comme précision ou continuité de la phrase dans Houellebecq de sorte qu'il y avait une forme sans aucun équivalent :

308. Peut-être faudrait-il réserver sa confiance et son amour aux produits extrêmement onéreux, *bénéficiant d'un statut mythique*. (Houellebecq)

Ihmisen kannattaisi kenties säästää luottamuksensa ja rakkautensa äärimmäisen kalliille tuotteille.

Il vaudrait peut-être la peine pour l'homme (=l'être humain) de garder sa confiance et son amour aux produits extrêmement onéreux. (notre traduction)

³⁸ Nous soulignons ici le nom auquel l'élatif se rattache et dans la retraduction l'équivalent de ce nom.

³⁹ La postposition est plus ou moins l'équivalent finnois de la préposition, exprimant un lieu ou une relation, mais elle est située après le nom et est plus adverbiale que la préposition française, par exemple.

Nous pouvons voir en examinant ces exemples que les équivalents plus rares n'ont évidemment rien en commun, mais que leur usage dépend du contexte, du choix du traducteur et de la syntaxe du reste de la phrase.

4.2.1.8. Classification des équivalents finnois selon les usages des participes présents français

Dans ce chapitre nous présenterons les équivalents par rapport à chaque fonction des PPr trouvée dans notre corpus. Nous réfléchirons à la question de savoir pourquoi certains équivalents ont été choisis pour représenter les CA, les AD, les épithètes, les ATT.COD., les ATT.COI. et les formes grammaticalisées et ce que les équivalents d'une certaine fonction ont en commun. Nous représenterons les équivalents des AD dans un tableau séparé en raison de leur grande quantité.

Comme on l'a déjà constaté, tous les huit CA de notre corpus précisaient l'événement exprimé par le verbe régissant ou véhiculaient un effet de sens explicatif. Le groupe des équivalents des CA était très hétérogène : il y avait trois conjonctions de coordination en *ja (et)*, un pronom relatif en *joka (qui/ pronom + lequel)*, une conjonction subordonnée *koska (parce que)*, une conjonction de coordination en *sillä (car/parce que)* combinés à une forme verbale, une virgule avec une forme verbale et un inessif de l'infinitif en *-E*. Ce qui était néanmoins commun à tous ces équivalents, c'était qu'ils fournissaient une explication à l'événement exprimé par la proposition principale ou élargissaient et précisaient le point de vue de la proposition principale (tout comme les CA du français). On peut voir cela dans les exemples suivants avec les équivalents *koska* + forme verbale (explicatif), *ja* + forme verbale (spécifiant) et *ja* + forme verbale (explicatif) :

309. Dans son arrêt Demirel (10), la Cour a déclaré que ces accords ont le même statut dans l'ordre juridique communautaire que les accords purement communautaires, *s'agissant de domaines attribués à la Communauté*. (UE Brevet)

Asiassa Demirel annetussa tuomiossa (10) todettiin, että näillä sopimuksilla on yhteisön oikeusjärjestyksessä sama asema kuin puhtaasti yhteisön sopimuksilla, *koska ne koskevat yhteisön hoidettavaksi annettuja aloja*.

[...] ces accords ont le même statut...que les accords purement communautaires, *parce qu'ils concernent* les domaines [...] (notre traduction)

310. Le présent accord est établi en un exemplaire unique, en langues islandaise, norvégienne, [...] et suédoise, *tous les textes faisant également foi*. (UE Entraide)

Tämä sopimus on tehty yhtenä kappaleena englannin, espanjan, [...] ja norjan kielellä, *ja kukin teksti on yhtä todistusvoimainen*.

[...] *et chaque texte est aussi probant*. (notre traduction)

311. Le dernier tableau était donc « Bill Gates et Steve Jobs s'entretenant du futur de l'informatique », *une place restant libre pour le portrait de Houellebecq à réaliser*. (Houellebecq)

Viimeinen maalaus olisi siis » Bill Gates ja Steve Jobs keskustelevat tietotekniikan tulevaisuudesta », *ja sen jälkeen olisi vielä vapaa paikka Houellebecqin muotokuvalle*.

Le dernier tableau serait donc » [...] », *et après cela il resterait encore une place libre pour le portrait de Houellebecq*. (notre traduction)

Le seul équivalent qui ne convenait pas comme traduction des CA explicatifs ou spécifiant était l'inessif de l'infinitif en *-E* qui exprime un aspect temporel en quand ou lorsque d'un événement simultané.⁴⁰

Le groupe des équivalents des AD n'était pas autant hétérogène que celui des CA, quelques équivalents se distinguant clairement des autres, comme on peut le voir dans le tableau suivant :

Équivalent	Nombre	%
Conjonction de coordination	18	33,96
Pronom relatif « qui »	11	20,75
Instructif de l'infinitif en <i>-E</i>	8	15,09
Conjonction de subordination	5	9,43
Inessif de l'infinitif en <i>-E</i>	3	5,66
Participe en <i>-vA</i>	2	3,77
Partitif de 2 ^{ème} participi en passif	2	3,77
Présent de l'indicatif + virgule	1	1,89
Illatif de l'infinitif en <i>-E</i>	1	1,89
Abessif de l'infinitif en <i>-mA</i>	1	1,89
Pas d'équivalent	1	1,89

Tableau 7. Les équivalents finnois du participi présent dans la fonction d'adjectif détaché.

⁴⁰ Nous avons discuté de l'inaptitude de cette forme dans ces types de cas dans le chapitre 4.2.1.5.

Les conjonctions de coordination étaient alors les équivalents les plus courants du PPr AD. Il se trouvait neuf conjonctions de coordination *ja* (*et*) dans Echenoz et quatre dans Houellebecq. Selon le positionnement de AD, *ja* était l'équivalent des interprétations de phase initiale descriptive ou causale, de coordination narrative, de précision de l'événement exprimé par le verbe régissant ou de résultat. De toute façon, la conjonction finnoise assurait la continuité des sens exprimés par la phrase, c'est-à-dire la séquence narrative, soit la conjonction suivait le verbe auquel elle était rattachée (position initiale de AD), soit elle le précédait (position finale). Nous présentons des exemples de « *ja* + forme verbale » comme équivalent d'un AD en phase initiale (l'exemple 312), en coordination narrative (l'exemple 313) et résultatif (l'exemple 314) :

312. *Se penchant sur les blocs qu'il rencontrait sur sa route, il eut d'abord l'impression que oui : [...]* (Houellebecq)

Hän *kumartui* lukemaan tekstinpätkiä *ja* päätteli ensin, että se kertoi hänestä: [...]

Il *se penchait* à lire les blocs de texte *et* déduisait [...] que [...] (notre traduction)

313. Ce matin-là, donc, trois matelots déguisés en succubes firent irruption en hurlant dans sa cabine et lui bandèrent les yeux, *l'entraînant ensuite au pas de charge dans un lacis de coursives jusqu'à la salle de sport tendue de noir pour l'occasion.* (Echenoz)

Ylistysaamuna hänen hyttiinsä syöksyi kolme pahaksi hengeksi naamioitunutta matruusia, jotka sitoivat häneltä silmät *ja raahasivat* hänet puolijuoksua sokkeloisia käytäviä pitkin tilaisuutta varten pimennettyyn urheilusaliin.

[...] lui bandèrent les yeux *et l'entraînaient* [...] (notre traduction)

314. Le traîneau finit par verser et se coincer en travers de la piste, *immobilisant au bout de leurs courroies les chiens qui se mirent aussitôt à s'engueuler bruyamment entre eux.* (Echenoz)

Lopulta reki kaatui ja juuttui polulle poikittain *ja pysäytti* vetohihnojen päässä olevat koirat, jotka ryhtyivät heti rähisemään toisilleen.

Finalement le traîneau tomba et se coinçait en travers de la piste *et immobilisait* les chiens [...] (notre traduction)

Il se trouvait également une conjonction en *mutta* (*mais*), une en *tai* (*ou*) et une en *eikä* (*ni/ et...ne...pas*) qui assuraient, elles aussi, la continuation du récit, mais en même temps manquaient de nuance causale ou explicative de la version originelle, comme on peut le voir dans l'exemple suivant :

315. L'exhortait-on à se mettre au travail qu'il ne réagissait même pas, *signifiant d'un bref regard latéral qu'on devait s'adresser au chef de meute*. (Echenoz)

Jos yhtä niistä patisti työhön, se ei reagoanut lainkaan *tai osoitti* pikaisella syrjäsilmyksellä, että sanat oli osoitettava lauman johtajalle.

[...] il ne réagissait pas du tout *ou signifiait* d'un bref regard latéral que [...] (notre traduction)

Par contre, les conjonctions *vaan* (*mais* 'oppositif') et *sillä* (car/ parce que), comme on peut le voir dans l'exemple suivant contenant la conjonction *sillä*:

316. Ce qui ne les empêchait pas de rendre l'existence intenable, *attaquant par dizaines au mètre cube* et piquant au travers des vêtements, spécialement aux épaules et aux genoux sur lesquels l'étoffe se tend. (Echenoz)

Se ei kuitenkaan estänyt niitä tekemästä olemista sietämättömäksi, *sillä* niitä oli jokaisessa kuutiometrissä kymmenittäin ja ne pistivät vaatteiden läpi varsinkin olkapäihin ja polviin, missä kangas oli kireällä.

Cela ne les empêchait pas de rendre l'existence intenable, *parce qu'*il y en avait dizaines par mètre cube [...] (notre traduction)

Exprimant la valeur causale ou explicative de la forme française ou non, toutes les conjonctions de coordination servent à continuer la narration, évoquant des aspects ou points de vue qui sont en relation avec l'événement principal, fournissant des circonstances ou une continuité pour cet événement.

Nous avons alors trouvé 11 pronoms relatifs en *joka* (*qui*/ pronom + *lequel*) dont la plupart étaient explicatifs : ils précisaient l'événement principal et aboutissaient ensemble avec l'événement principal à un résultat, comme dans les exemples suivants :

317. S'ils n'aimaient pas les hommes qui, *ne les aimant pas non plus*, ne les caressaient jamais, ils n'avaient même pas l'air de s'estimer beaucoup entre eux : [...] (Echenoz)

Elleivät ne rakastaneet ihmisiä, *jotka eivät* myöskään *rakastaneet* saati silitelleet niitä, eivät ne näyttäneet kunnioittavan toisiaankaan: [...]

S'ils n'aimaient pas les hommes, *qui ne les aimaient pas non plus* [...] (notre traduction)

318. [...] ci-après dénommés « parties contractantes » [...] *reconnaissant que les dispositions de ces conventions demeurent applicables pour toutes les questions qui ne sont pas traitées dans le présent accord*, [...] sont convenus de ce qui suit. (UE Entraide)

[...] jäljempänä ”sopimuspuolet”, *jotka* [...] *tunnustavat*, että mainittujen yleissopimusten määräyksiä sovelletaan edelleen kaikissa asioissa, joista ei ole määräyksiä tässä sopimuksessa, [...] ovat sopineet seuraavaa.

[...] « parties contractantes » qui [...] *reconnaissent* que [...] (notre traduction)

Or, dans Houellebecq, deux pronoms relatifs en *joka* exprimaient le résultat en soi, comme le PPr le faisait dans la version française :

319. Il ouvrit d'un geste large un placard, *découvrant une quarantaine de bouteilles*. (Houellebecq)

Hän aukaisi mahtipontisella eleellä keittiökaapin, *jonka sisältä* paljastui nelisenkymmentä pulloa.

Il ouvrit d'un geste pompeux un placard de cuisine, *dans lequel* il se découvrit une quarantaine de bouteilles. (notre traduction)

Les huit instructifs de l'infinitif en *-E* de notre corpus étaient alors tous des AD. Ils avaient une valeur descriptive et ils caractérisaient la manière dont l'événement exprimé par le verbe principal était fait, comme dans l'exemple 320, mais quelques-uns étaient, à notre avis, faussement utilisés comme équivalents des constructions explicatives ou qui exprimaient la simultanéité dans Houellebecq⁴¹.

320. Il parcourut pendant deux minutes le mode d'emploi de Samsung ZRT-AV2, *hochant la tête comme si chacune des lignes confirmait ses sombres prédictions*. (Houellebecq)

Houellebecq selasi Samsung ZRT-AV2:n käyttöohjelmaa *nyökytellen* päättään kuin jokainen rivi olisi vahvistanut hänen synkimmät aavistuksensa.⁴²

Les cinq conjonctions subordonnées exprimaient une relation temporelle, causale ou explicative selon le type de conjonction, comme on l'a déjà vu, de sorte que la conjonction temporelle en *kunnes* convenait comme équivalent d'un AD en phase initiale descriptive, les trois conjonctions explicatives en *että* convenaient pour les AD plus ou moins grammaticalisées (trois formes en *considérant que*) et la conjonction causale en *koska* convenait pour le AD en phase initiale avec une nuance causale.

⁴¹ Nous avons parlé des usages corrects et faux dans le chapitre 4.2.1.5.

⁴² La retraduction serait similaire à la phrase originelle en français, même si les constructions françaises et finnoises sont différentes, l'instructif de l'infinitif en *-E* exprimant seulement la manière.

Les trois inessifs de l’infinitif en *-E* étaient des équivalents des AD en phase initiale avec une nuance causale ou descriptive, mais ces AD apportaient aussi une perspective temporelle et pour cette raison, la forme finnoise était une traduction appropriée, comme on peut le voir dans l’exemple suivant :

321. Aucune direction temporelle ne pouvait, non plus, être définie : ***progressant en ligne droite***, il rencontra plusieurs fois le nom de Geneviève, réapparaissant après celui d’Olga [...]

Mitään ajallista suuntaa ei myöskään pystynyt määrittämään; suoraa linjaa *edetessään* hän kohtasi useita kertoja Genevièven nimen, joka esiintyi Olgan nimen jälkeen [...]
(Houellebecq)

[...] *progressant/lorsque* (il) *progressait* en ligne droite il rencontrait plusieurs fois le nom [...] (notre traduction)

Les deux participes en *-vA*, pour leur part, étaient des équivalents des AD qui suivaient directement leur support nominal (leur sujet), comme déjà constaté, et qui précisaient le comportement du sujet. Les participes finnois étaient adjectivisés et faisaient alors partie du syntagme nominal dans le rôle de l’adjectif (et peut être retraduit avec un adjectif verbal qui n’est pas grammatical) :

322. Le dieu des eaux, *roulant des yeux*, somma Ferrer de se prosterner, de répéter après lui [...], de mesurer [...] (Echenoz)

Silmiään *muljautteleva* merten jumala⁴³ vaati Ferreriä kumartumaan maahan, toistamaan hänen perässään erilaisia [...], mittaamaan [...]

*Le dieu des eaux *roulant les yeux* exigeait de Ferrer qu’il se prosterna [...] (notre traduction)

Comme on l’a déjà constaté, tous les deux participes du 2^{ème} participe en passif exprimaient une relation d’antériorité (après avoir fait) et étaient des équivalents des AD en phase initiale qui exprimaient, eux aussi, quelque chose qui avait été fait déjà avant un autre événement. Cependant, les deux événements sont plus liés l’un à l’autre dans la version française, tandis qu’il s’agit de deux événements séparés et d’une antériorité plus nette dans la traduction en finnois, comme on peut le voir dans l’exemple 323.

⁴³ Nous soulignons ici le groupe nominal dont le participe en *-vA* fait partie et indiquons la même partie dans la retraduction.

323. *Eteignant les lumières une à une*, Ferrer avait gagné la chambre obscure et, le lendemain après-midi, il paraissait [...] (Echenoz)

Sammutettuaan kaikki valot Ferrer meni makuuhuoneeseen pimeässä ja ilmestyi seuraavana iltapäivänä [...]

Après avoir éteint toutes les lumières Ferrer allait à la chambre à coucher [...] (notre traduction)

De plus, la construction « virgule + forme verbale » était utilisée dans la coordination narrative d'une façon descriptive. L'illatif de l'infinitif en *-E* et l'abessif de l'infinitif en *-mA* étaient aussi des équivalents d'une construction en PPr en phase initiale descriptive ou causale, mais selon nous, ils n'étaient pas des équivalents exacts du PPr puisqu'ils étaient coordonnés avec d'autres formes verbales⁴⁴.

En conclusion, les équivalents des AD exprimaient une perspective temporelle, explicative ou causale selon le contexte et tant la forme originelle que l'équivalent en question. Quelle que soit l'interprétation que les équivalents recevaient, tous assuraient que la séquence narrative progressait, mais en même temps, tous apportaient une information supplémentaire, facultative.

Parmi les 18 épithètes, les équivalents les plus courants étaient les pronoms relatifs en *joka* (*qui*) (avec 6 occurrences) que nous avons trouvés dans le contexte où il était possible pour le pronom de se rattacher directement au nom (ce qui est le cas des épithètes) et où il s'agissait d'une explication des qualités du sujet auxquelles les formes se rattachaient. Nous fournissons un exemple de ce phénomène :

324. C'est ainsi que s'est dessinée une jurisprudence défendant l'existence d'une réglementation communautaire comme critère *déterminant du pouvoir de la Cour d'interpréter les accords internationaux mixtes*. (UE Brevet)

Tätä kautta oikeuskäytännöksi muotoutui, että yhteisön lainsäädännön olemassaolo on kriteeri, *joka ratkaisee*, onko yhteisöjen tuomioistuin toimivaltainen tulkitsemaan kansainvälisiä sekasopimuksia.

[...] l'existence d'une réglementation communautaire est le critère *qui détermine* si le tribunal des communautés est compétent [...] (notre traduction)

⁴⁴ Nous avons discuté de ces cas dans les chapitres 4.2.1.6 – 4.2.1.7.

Le participe en –vA était aussi un équivalent de l'épithète courant avec ses cinq occurrences. Comme on l'a déjà constaté, les participes en –vA étaient utilisées comme équivalents des constructions où la proximité du support nominal rendait possible la formation d'un groupe nominal avec le participe dans une fonction adjectivale en finnois. Toutes les épithètes dont les participes en –vA correspondaient qualifiaient le sujet (et n'avaient pas d'interprétation explicative, comme les pronoms relatifs équivalents des épithètes) :

325. [...] mais parce que la Cour doit examiner d'office sa compétence dans les affaires *portant sur des accords internationaux mixtes*. (UE Brevet)

[...] vaan että yhteisöjen tuomioistuimen on tutkittava viran puolesta, onko se toimivaltainen kansainvälisiä sekasopimuksia koskevissa asioissa.

[...] mais que le tribunal des communautés doit examiner de sa propre initiative, s'il est compétent dans les affaires concernant les accords mixtes internationaux. (notre traduction)

Il se trouvait également une conjonction subordonnée en *koska* (*parce que*), mais comme nous le savons déjà, il s'agissait d'un cas exceptionnel dans lequel l'épithète avait un effet de sens causal :

326. Mais, au lieu de s'arrêter, les animaux *se croyant libres* détalèrent à toute allure et dans plusieurs directions à la fois. (Echenoz)

Koska elukat *luulivat* päässeensä vapaiksi, ne eivät pysähtyneet vaan syöksyivät täyttä vauhtia mikä mihinkin suunaan.

**Parce que* les animaux *croyaient* qu'ils avaient été libérés, ils n'arrêtaient pas mais [...] (notre traduction)

De plus, il se trouvait une conjonction subordonnée en *kun* (*quand/lorsque*) combinée avec le passif⁴⁵ et les deux « légendes de photo » en PPr épithète étaient remplacées dans la traduction par le présent⁴⁶ et trois constructions totalement différentes, autrement dit toutes les épithètes de l'objet direct dans UE Brevet⁴⁷. De toute façon, ce qui est commun pour tous les équivalents des PPr épithètes est qu'ils font partie du

⁴⁵ Voir chapitre 4.2.1.4.

⁴⁶ Voir chapitre 4.2.1.7.

⁴⁷ Voir chapitre 4.2.1.6.

syntagme nominal, soit à l'aide d'une préposition (dans le cas des constructions totalement différentes), soit à l'aide d'un pronom relatif ou le participe en –vA adjectival, à l'exception des présents de l'indicatif dans les « légendes de photo » qui résultent d'une différence d'usage entre les langues et la subordonnée en *kun* qui remplaçait dans une construction plus ou moins différente l'agent-épithète.

Le seul ATT.COD. de notre corpus qui avait comme verbe régissant un verbe de perception était traduit par une proposition subordonnée explicative en *että*. La forme française a une valeur statique (cf. Halmøy 2003 : 156 ; Havu et Pierrard 2014 : 37), mais il est aussi explicatif et fournit plus d'information sur l'événement principal, comme la forme dans la traduction en finnois.

327. Je ne m'imagine pas, par exemple, Rolex **arrétant** la production de l'*Oyster Perpetual Day-Date*.

On vaikea kuvitella, *että* Rolex esimerkiksi *lopettaisi* Oystes Perpetual Day-Date -kellon valmistuksen.

Il est difficile d'imaginer *que* Rolex par exemple *arrêterait* la production de l'*Oyster Perpetual Day-Date*. (notre traduction)

De même, le seul ATT.COI. de notre corpus était traduit par une proposition subordonnée explicative en *että*, mais la structure dans la phrase finnoise était considérablement différente, choisi probablement parce que la construction française ne se traduit par directement en finnois. En tout cas, les deux versions sont plus ou moins explicatives et fournissent une information centrale de la phrase :

328. Les accords mixtes ont été décrits **comme constituant** une complication inévitable parce qu'ils contribuent à organiser une réalité politique qui est elle aussi complexe. (UE Brevet)

Jaetun toimivallan sopimuksista eli sekasopimuksista on kirjoitettu, *että* ne ovat välttämätön mutka matkassa, koska niillä pyritään luomaan järjestystä poliittiseen todellisuuteen, joka on myös monimutkainen.

Il a été écrit sur les [...] les contrats mixtes *qu'ils sont* un hic inévitable [...] (notre traduction)

Les sept formes grammaticalisées de notre corpus étaient traduites en finnois par des constructions plus ou moins figées, à l'exception de étant donné que qui était traduit (selon son interprétation) avec la proposition subordonnée en *koska* (*parce que*) : les

équivalents du *concernant* en participe en –vA étaient *koskeva* (*concernant*) et *liittyvä* (*lié à*) (l'exemple 329), une postposition en *osalta* (en ce qui concerne/ 'pour la part de') et l'élatif comme cas grammatical du sujet⁴⁸.

329. Les parties contractantes décident de se consulter, si nécessaire, [...] pour permettre une utilisation aussi efficace que possible du présent accord, y compris en vue de prévenir tout différend *concernant son application pratique et son interprétation*. (UE Entraide)

Sopimuspuolet sopivat neuvottelevansa tarvittaessa keskenään, ... jotta tämä sopimus toimisi mahdollisimman tehokkaasti ja jotta estettäisiin tämän sopimuksen käytännön täytäntöönpanoon ja tulkintaan liittyvät mahdolliset riidat.

[...] en vue de prévenir tout différend lié à l'application pratique de ce contrat. (notre traduction)

Ces expressions sont alors des termes consacrés dans la langue finnoise, et pour cela conviennent comme traduction des PPr utilisés dans les usages figés, autrement dit dans le cas des formes grammaticalisées.

Dans les cas où nous avons trouvé plusieurs formes françaises, certaines traductions sont plus courantes que les autres. Or, parmi les différentes fonctions des PPr français, il se trouve également des équivalents exceptionnels qui ont été choisis selon le contexte de toute la phrase, pour éviter des constructions lourdes ou simplement dû à la décision personnelle du traducteur.

4.2.2. Les équivalents finnois du gérondif

Dans cette partie de notre travail, nous examinerons premièrement tous les équivalents des gérondifs de notre corpus et analyserons le contexte et la syntaxe dans le cadre desquels les équivalents se présentent pour déterminer s'ils sont des traductions adéquates pour les gérondifs français. Nous réfléchirons également à l'influence possible de la construction « tout + gérondif » sur les traductions. Ensuite, nous classifions les équivalents selon les interprétations des gérondifs afin de voir quels équivalents conviennent pour une certaine interprétation (manière, moyen, cause, opposition).

Nous présenterons les exemples de la même manière que dans le chapitre concernant les équivalents de PPr : la phrase en français, sa traduction en finnois et la

⁴⁸ Voir plus sur la postposition et l'élatif dans le chapitre 4.2.1.7.

retraduction éventuelle se trouvent sous le même numéro d'exemple. Nous désignons les gérondifs en caractères gras et toute la proposition que le gérondif forme avec ses compléments en italique. Leurs équivalents sont marqués en italique. Dans le cas des adjectifs détachés, le AD est en italique et le gérondif faisant partie du AD est marqué en caractères gras. Contrairement aux conjonctions de coordination qui équivalaient aux PPr, les conjonctions de coordination liées aux formes verbales et correspondant aux gérondifs précèdent toujours la forme verbale faisant partie de la construction équivalente. Cela veut dire qu'il ne se trouvait aucune conjonction de coordination qui correspond à un gérondif antéposé au verbe régissant.

Dans le tableau suivant se trouvent les équivalents de 44 gérondifs de notre corpus. Nous rappelons encore que UE Entraide ne contenait aucun gérondif de sorte que ce corpus est exclu de cette analyse. Les pourcentages indiquent la quantité d'un certain équivalent par rapport à tous les équivalents trouvés :

Équivalent	Echenoz	Houellebecq	UE Brevet	Total	%
Inessif de l'infinitif en -E	5	7	0	12	27,27
Instructif de l'infinitif en -E	5	3	1	9	20,45
Conjonction de coordination 'et'	2	5	1	8	18,18
Virgule + imparfait de l'indicatif (liste)	3	0	0	3	6,82
Conjonction de subordination + forme verbale	1	2	0	3	6,82
Adessif de l'infinitif en -mA	2	0	0	2	4,55
Construction totalement différente	1	1	0	2	4,55
Adverbe (seul)	1	0	0	1	2,27
Translatif de l'infinitif en -A	0	1	0	1	2,27
Conjonction avec plusieurs parties + présent de l'indicatif	0	0	1	1	2,27
Inessif (cas grammatical)	0	0	1	1	2,27
Pas d'équivalent	1	0	0	1	2,27

Tableau 8. Les équivalents finnois du gérondif français.

L'inessif de l'infinitif en *-E* exprimant la simultanéité, l'instructif de l'infinitif en *-E* exprimant la manière liée à l'accomplissement de l'événement principal et la conjonction de coordination en *ja (et)* dénotant l'ordre chronologie ou la concomitance des événements étaient alors les équivalents les plus courants, ce qui semble aller de pair avec les interprétations des gérondifs dont la plupart étaient de simultanéité et de manière. Il nous paraît que les adessifs de l'infinitif en *-mA* exprimant le moyen d'achever quelque chose et les subordonnées sont les équivalents convenables pour les gérondifs exprimant le moyen. Or, il faut déterminer plus exactement pourquoi certains équivalents ont été choisis en examinant le contexte et les structures de phrase dans lesquelles ils se trouvent ce qu'on fera dans les sous-chapitres suivants. Dans le dernier sous-chapitre nous verrons quels équivalents conviennent comme traduction pour les différentes interprétations du gérondif.

4.2.2.1. Inessifs de l'infinitif en *-E*

Nous avons alors trouvé sept inessifs de l'infinitif en *-E* dans Houellebecq et cinq dans Echenoz (et aucun dans UE Brevet). Comme déjà constaté, l'inessif de l'infinitif en *-E*, qui est une proposition non finie temporelle, exprime le temps précisément simultané à l'événement exprimé par le verbe principal et peut être paraphrasé avec une proposition en *kun (quand/ lorsque)*. Pour cette raison, cette forme convient comme traduction pour les gérondifs dans Echenoz qui tous exprimaient la simultanéité, comme celui de l'exemple suivant :

330. Bon, dit Gourdel, qui sourit moins *en déballant le châssis*, j'ai apporté ça. (Echenoz)
 Jaa, Gourdel sano i ja hymyili aiempaa vähemmän *avatessaan* papereita kehystetyin maalauksen ympäriltä, minä toin tämän.
 Bon, Gourdel dit et souriait moins *lorsqu'il déballait (en déballant)* les papiers autour du tableau [...] (notre traduction)

Quatre gérondifs de Echenoz dont l'équivalent était l'inessif de l'infinitif en *-E* étaient dans la fonction « pure » du complément circonstanciel, mais il se trouvait également un AD en phase initiale avec une valeur descriptive qui exprimait aussi une perspective temporelle de façon que la forme finnoise était une traduction convenable :

331. *En remontant vers la passerelle*, on croisa une partie de l'équipage qui sortait de la chapelle, parmi quoi le radiotélégraphiste dissimulant mal son dépit. (Echenoz)

Noustessaan kohti komentosiltaa he ohittivat muutamia miehistön jäseniä, jotka tulivat kappelista, joukossaan myös kiukkunsa huonosti kätkevä radiosähköttäjä.

Quand ils remontaient vers la passerelle ils passaient devant quelques membres de l'équipage [...] (notre traduction)

Il se trouvait également quatre gérondifs ayant l'interprétation de simultanété dont l'inessif de l'infinitif en *-E* correspondait dans Houellebecq, comme celui de l'exemple 332. De plus, parmi les formes originelles, dont la forme finnoise en question correspondait, il se trouvait un gérondif avec l'interprétation causale (l'exemple 333), un exprimant le moyen (l'exemple 334) et un exprimant l'opposition (l'exemple 335).

332. « ... ? » demanda l'auteur de *La Poursuite du bonheur en allongeant le cou vers l'étiquette*. (Houellebecq)

"...?" *Mahdollisen saaren* kirjoittaja kysyi *kurkottaessaan* kaulaansa kohti etikettiä.

« ... ? » l'auteur de *La Poursuite du bonheur* demanda *en allongeant (lorsqu'il allongeait)* le cou vers l'étiquette. (notre traduction)

Dans l'exemple 332, il s'agit d'une concomitance de deux événements. Par contre, le AD en gérondif de l'exemple 333 exprime la cause, tout en étant simultané à la situation dénotée par le verbe régissant :

333. *En le voyant s'approcher des tables*, Houellebecq eut un sursaut nerveux. (Houellebecq)

Nähdessään hänen lähestyvän pöytiä, Houellebecq säpsähti hermostuneesti.

Quand il le voyait s'approcher les tables, Houellebecq sursautait nerveusement. (notre traduction)

Tant la forme de la version originelle que l'équivalent de la traduction en finnois n'expriment aucune cause en soi, mais c'est le reste de la phrase qui crée l'interprétation que « l'approche de quelqu'un était la raison pour le sursaut de Houellebecq ». L'événement exprimé par le gérondif de l'exemple suivant est aussi simultané à celui exprimé par le verbe régissant, mais ce sont sa postposition et la sémantique de la phrase

qui produisent l'interprétation de moyen pour le gérondif. Cela s'applique également dans le cas de son équivalent en finnois :

334. Il y a une vraie nostalgie, une sensation de perte dans le passage de la France traditionnelle au monde moderne, on peut parfaitement revivre ce moment *en le lisant* ; [...] (Houellebecq)

Siinä on aitoa nostalgiaa, menettämisen tunne siirryttäessä perinteisestä Ranskasta moderniin maailmaan, tuon hetken voi elää täydellisesti uudestaan *lukiessaan* sitä; [...]

[...] on peut parfaitement revivre ce moment *lorsqu'on le lit* ; [...] (notre traduction)

De plus, c'est surtout l'interprétation d'opposition qui résulte du contexte :

335. Curieusement, Marilyn s'était plutôt arrangée *en vieillissant*.

Omituista kyllä, Marilyn oli *vanhetessaan*⁴⁹ muuttunut jotenkin parempaan suuntaan.

L'inessif de l'infinitif en *-E* est alors une traduction convenable pour exprimer la simultanéité. Il était aussi l'équivalent des constructions en gérondif qui pouvaient produire selon le contexte une interprétation de cause, moyen ou d'opposition, mais qui exprimaient néanmoins une dimension fortement concomitante. Nous pensons que l'inessif de l'infinitif en *-E* n'est pas utilisé dans UE Brevet probablement puisqu'il est un peu familier et pourrait être paraphrasé comme suit : « lorsque quelqu'un était en train de faire quelque chose ».

4.2.2.2. Instructifs de l'infinitif en *-E*

L'instructif de l'infinitif en *-E*, pour sa part, était utilisé dans tous les corpus contenant des gérondifs – cependant UE Brevet en contenait seulement un. Comme on l'a déjà constaté, il exprime la manière dont le verbe principal est exécuté, et de ce fait, il ne s'agit pas d'un événement séparé ni d'un événement qui se passe à une autre époque. L'instructif de l'infinitif en *-E* convient alors très bien pour les gérondifs exprimant la manière (qui constituaient la plupart des constructions dont l'instructif de l'infinitif en *-E* était l'équivalent) :

⁴⁹ La retraduction de cette forme ne serait que le gérondif.

336. Ayant bouché les trous d'aération de son couvre-chef, on avançait *en se battant les flancs*. (Echenoz)

Kun päähineen ilmareiät oli tukittu, matkaa jatkettiin sivuille *huitoen*.⁵⁰

337. Il se leva, traversa la cuisine *en zigzaguant entre les bouts de verre que Jed ramassait de son mieux*. (Houellebecq)

Hän nousi ja asteli keittiön poikki *pujotellen* lasinsirujen välissä, joita Jed yritti parhaansa mukaan noukkia.

Par contre, selon nous, l'instructif de l'infinitif en *-E* peut paraître ambigu dans le cas des gérondifs exprimant la simultanéité parce que la forme finnoise exprime normalement la manière liée à l'accomplissement du verbe principal et non un événement concomitant à et séparé de l'événement principal :

338. Alors, fit-il *en s'approchant du Martinov*, ça vous plait ? (Echenoz)

No, hän sanoi *lähestyen* Martinovin maalausta, miellyttääkö se teitä?

339. [...] je mange le plus souvent au lit, *en regardant des dessins animés sur Fox TV* ; ce n'est pas comme si j'organisais des *dîners*. (Houellebecq)

Syön useimmiten vuoteessa *katsoen* piirrettyjä Fox-kanavalta. En minä mitään päivälliskutsuja järjestä.

Dans l'exemple 338 ce n'est pas « en approchant » que le locuteur peut prononcer la question et dans l'exemple 339, « regarder des dessins animés » n'est pas une façon de « manger ». Or, il s'agit d'un différent type d'usage de la forme finnoise : celui dans lequel elle caractérise la vision d'ensemble à l'égard de toute la phrase⁵¹.

Par ailleurs, l'équivalent trouvé dans UE Brevet était un instructif de l'infinitif en *-E* qui était néanmoins combiné avec la conjonction subordonnée en *että (que)* parce que le verbe et aussi la structure de la phrase, avaient été changés par l'auteur du texte finnois (l'équivalent aurait pu être aussi le même verbe qu'en français sans la conjonction subordonnée) :

340. Merck Genéricos a formé un recours en cassation contre cet arrêt devant le Supremo Tribunal de Justiça *en contestant l'effet direct attribué à l'article 33 précité*. (UE Brevet)

⁵⁰ La retraduction de tous les instructifs de l'infinitif en *-E* de notre corpus se fait au gérondif.

⁵¹ < www.kielitoimistonohjepankki.fi/ohje/462>, consulté le 24 mai 2018

Merck Genéricos haki tähän tuomioon muutosta Supremo Tribunal de Justiçaassa väittäen, että mainitulla 33 artiklalla ei ollut välitöntä oikeusvaikutusta.

[...] M.G. a formé un recours [...] *en affirmant que* l'article précité n'avait pas l'effet judiciaire direct [...] (notre traduction)

Dans le cas de l'exemple 340, il s'agit également plutôt d'une vision d'ensemble que d'une manière relative à l'accomplissement de l'action dénotée par le verbe principal. Ces deux usages de l'instructif de l'infinitif en *-E* sont alors ceux qui se trouvent dans notre corpus et qui conviennent, à leur propre manière, comme traductions du gérondif.

4.2.2.3. Conjonctions de coordination

Nous avons déjà fait remarquer que tous les conjonctions de coordination de notre corpus précédaient la forme verbale dans laquelle ils se rattachaient. Toutes les conjonctions de coordination en *ja (et)* étaient les équivalents des gérondifs exprimant la simultanéité – sauf l'autre des conjonctions dans Echenoz qui exprimait la manière. Les gérondifs de simultanéité comprennent l'idée de concomitance des deux événements c'est-à-dire l'accomplissement de l'événement secondaire prend place en même temps que l'événement principal, mais le gérondif garde une certaine autonomie parce qu'il se rattache au verbe et non au sujet. De même, la conjonction de coordination fait que la forme verbale qui y est rattachée devient plus ou moins autonome par rapport au verbe principal de la phrase. Par contre, la différence entre le gérondif exprimant la simultanéité et la conjonction *ja* est que la dernière souligne plutôt l'ordre chronologique des événements même s'il n'y a pas une grande distance de temps entre les événements, comme dans l'exemple suivant contenant un simple CC :

341. « ... » dit-il finalement *en lui rendant*. (Houellebecq)

"...", hän sanoi lopulta *ja ojensi* ohjekirjan takaisin.

« ... » il disait finalement *et rendait* le manuel. (notre traduction)

De même, dans l'exemple suivant, la version originelle nous donne l'impression que le *il* de la phrase désigne l'œuvre déjà en même temps qu'il reprend la parole, mais dans la traduction en finnois il reprend la parole et après cela, désigne l'œuvre :

342. Je serais vous, je jeterais plutôt un coup d'œil là-dessus, reprit-il *en désignant une œuvre composée de quatre carrés d'aluminium peints en vert clair juxtaposés, adossée dans un coin de la galerie.* (Echenoz)

Teinä minä vilkaisisin pikemminkin tuonne, hän sanoi *ja osoitti* teosta, joka nojasi gallerian nurkkaan ja koostui neljästä rinnakkain asetetusta vihreäksi maalatusta alumiiniliistä.

[...] il disait *et désignait* une œuvre qui était appuyée contre un coin de la galerie et qui se composait de [...] (notre traduction)

De toute façon, la conjonction de coordination en *ja* convient pour ce type de construction en gérondif de simultanéité qui fait continuer la situation principale parce qu'il exprime précisément la continuation du récit narratif. De plus, il convient comme traduction pour les AD en coordination narrative (l'exemple 343), parce que les deux événements sont coordonnés et le gérondif exprime un simple repère temporel. À notre avis, les conjonctions de coordination conviennent mieux comme traductions de deux AD dans Houellebecq que du AD chez Echenoz (l'exemple 342), parce qu'ils sont en construction « tout + gérondif » exprimant une valeur statique et s'approchant au PPr descriptif :

343. Il commanda un coleslaw allégé et un poulet Korma, s'installa à l'une des tables, accompagnant son repas de petites gorgées de whisky *tout en étudiant le plan des vols au départ de l'aéroport de Shannon.* (Houellebecq)

Hän tilasi kevytcoleslawin ja kormakanaa, asettui yhteen pöydistä, söi ateriansa siemailten palanpainikkeeksi viskiä *ja tutkiskeli* Shannonin lentokentältä lähtevien lentojen aikatauluja.

[...] il a mangé son repas *en buvant à petites gorgées* du whisky pour le faire passer *et étudiait* les plans de vols [...] (notre traduction)

Dans le cas du AD avec l'interprétation de simultanéité de UE Brevet, le gérondif était simultané à la situation dénotée par le verbe régissant et semblait donner en même temps une explication de cette situation. Par contre, la conjonction *ja* ne créait pas le même effet de sens, mais établissait une chaîne des événements :

344. La Cour a indiqué que l'harmonisation des droits de propriété intellectuelle couverts par l'annexe C de l'accord OMC avait jusqu'à cette date été incomplète, *en soulignant l'absence de réglementation communautaire applicable en matière de brevets.*

Lausunnossa todettiin, että WTO-sopimuksen liitteessä C tarkoitettujen teollis- ja tekijänoikeuksien yhdenmukaistamista ei ollut tuona ajankohtana vielä toteutettu täydellisesti, *ja* lausunnossa *mainittiin*, että patenttialalla ei ollut olemassa voimassa olevaa yhteisön lainsäädäntöä, (16) mikä on pääasiassa merkityksellistä.

[...] l'harmonisation...n'était pas encore en ce temps-là accomplie parfaitement, *et il a été conclu*, dans l'avis, que [...] (notre traduction)

En tout cas, il s'agit de deux événements séparés qui se passent plus ou moins en même temps, tant dans le cas des gérondifs français que dans celui des constructions « conjonction de coordination + forme verbale », dans tous ces exemples.

Par contre, la seule conjonction de coordination en *ja* avec une forme verbale qui correspondait à quelque autre interprétation que la simultanéité était l'équivalent d'un gérondif exprimant la manière :

345. N'écoutant que son courage, Ferrer choisit de l'aborder en plongée *en s'étendant sur l'infirmière avec toute la délicatesse dont il dispose*. (Echenoz)

Ferrer päättää kohdata ongelmansa rohkeasti *ja laskeutuu* sairaanhoitajan päälle pitkälleen niin varovasti kuin pystyy.

Ferrer décide de faire courageusement face à ses problèmes *et s'allonge* sur l'infirmière [...] (notre traduction)

Dans le contexte antérieur relatif à l'exemple 345, on mentionne que *l'infirmière Brigitte* est « magnifiquement proportionnée » et occupe tout l'espace de la couchette – Ferrer choisit d'aborder ce problème, de sorte que le gérondif décrit clairement la manière du verbe régissant et de plus, est aussi lié à la sémantique (causale) du PPr de la phrase, tandis qu'en finnois, les deux événements sont simplement coordonnés en ordre chronologique. Il est néanmoins possible d'avoir la même impression de la traduction que de la version française dans le sens sous-entendu de toute la phrase.

Ce qui est alors commun entre les gérondifs c'est qu'ils décrivent deux situations plus ou moins autonomes par rapport au verbe principal et qu'ils assurent la continuité de l'histoire en apportant une information supplémentaire et la phrase resterait grammaticale (mais manquerait considérablement de significations) si cette information était supprimée. Or, le fait que le gérondif exprime principalement la simultanéité des événements, tout en ayant d'autres interprétations liées au contexte, mais que la

conjonction de coordination en *ja (et)* établit une légère différence de temps entre les événements est le trait qui les distingue.

4.2.2.4. Conjonctions subordonnées

Nous avons trouvé trois conjonctions subordonnées combinées avec une forme verbale dans notre corpus : un *kun (quand/ lorsque)* dans Echenoz, un *kun* dans Houellebecq et un *vaikka (même si)* dans Houellebecq (et aucune conjonction dans UE Brevet). La conjonction *kun* dans Houellebecq était l'équivalent d'un AD en phase initiale descriptive qui avait une perspective temporelle de sorte que la conjonction exprimant une relation temporelle était bien adaptée pour cette perspective :

346. *En quittant la pièce*, il referma soigneusement derrière lui.

Kun he poistuivat huoneesta, kirjailija sulki oven huolellisesti perässään.

Lorsqu'ils⁵² quittaient la pièce, l'auteur ferma la porte soigneusement derrière lui. (notre traduction)

Dans Echenoz, la conjonction *kun* correspondait à un gérondif avec l'interprétation causale :

347. Tu as tout foutu en l'air *en passant de l'abstrait au figuratif* [...] (Echenoz)

Teit paskamaisen virheen kun siirryit abstraktista figuratiiviseen [...]

Tu as tout foutu en l'air *quand tu as passé de l'abstrait au figuratif* [...] (notre traduction)

L'interprétation de ce gérondif n'est pas le moyen mais la cause parce que le moyen exige toujours que l'action soit intentionnelle. Même si la conjonction finnoise *kun* est utilisée normalement dans les expressions temporelles, elle se présente aussi dans des rôles argumentatifs qui peuvent être même conclusifs mais qui expriment en même temps une valeur temporelle⁵³.

⁵² Il est mentionné dans le contexte antérieur qu'il se trouve deux personnes dans la pièce. Contrairement au PPr, le gérondif ne fait pas nécessairement référence au sujet de la PRÉD1 de manière qu'il rend possible l'interprétation selon laquelle on fait référence à ces deux personnes et pas seulement à *il* ou *l'auteur*.

⁵³ < <http://www.kielitoimistonohjepankki.fi/ohje/649>>, consulté le 24 mai 2018

La conjonction de subordination en *vaikka* (*même si*) était utilisée comme équivalent de la construction « tout + gérondif » exprimant l'opposition :

348. Pas davantage sans doute qu'on n'a envie, au premier abord, sur la côte bretonne, de plonger dans une mer agitée, froide – *tout en sachant qu'au bout de quelques brasses on trouvera délicieuse et tonique la fraîcheur des vagues*. (Houellebecq)

Ei varmaan sen enempää kuin joku haluaa jossakin Bretagnen rannikolla hypätä kylmään, kuohuvaan mereen – *vaikka tietäinkin*, että muutaman vedon jälkeen voi tuntea jo aaltojen virkistävän raikkauden.

[...] que quelqu'un veut [...] sauter dans une mer froide, agitée – *même s'il sait* qu'après quelques brasses on peut [...] (notre traduction)

La forme française et son équivalent finnois expriment les deux le fait que l'événement exprimé par le verbe principal prend place malgré l'événement de la proposition subordonnée (ou la PRÉD2 dans la version française).

4.2.2.5. Les autres constructions

Nous présenterons dans ce chapitre les autres équivalents qui avaient moins d'occurrences : la construction « virgule + imparfait de l'indicatif » (liste), l'adessif de l'infinitif en *-mA*, les constructions totalement différentes, l'adverbe, le translatif de l'infinitif en *-A*, la conjonction avec plusieurs parties et l'inessif (cas grammatical). Nous révélerons également quel gérondif n'avait pas été traduit, autrement dit restait sans aucun équivalent.

Toutes les virgules combinées avec l'imparfait de l'indicatif se trouvaient dans Echenoz, à savoir dans la même phrase, et correspondaient aux AD en coordination narrative :

349. Pour l'instant il tournait autour d'un grand crylique jaune assez coûteux de Martinov, *s'en approchant, s'en éloignant, s'en rapprochant etc.* (Echenoz)

Juuri nyt hän kierteli Martinovin tekemän suuren ja keltaisen maalauksen edessä, *astui välillä* lähemmäs, *ja* kauemmas, *jälleen* lähemmäs jne.

Pour l'instant il tournait devant un grand crylique jaune de Martinov, *faisait de temps en temps un pas* plus proche, *et* plus loin, *de nouveau* plus proche etc. (notre traduction)

Comme on peut le voir, les formes ont été traduites par le seul équivalent *faisait un pas* qui est combiné les adverbess de lieu. Nous considérons néanmoins que chaque adverbe de lieu est lié à la forme verbale *astui* précédée de virgule de sorte qu'ils sont tous considérés comme l'équivalent « virgule + forme verbale » (+ adverbe de place).

Les deux adessifs de l'infinitif en *-mA* se trouvaient également dans Echenoz. Il peut caractériser l'accomplissement d'une action exprimé par le verbe principal et dans ce rôle ne différencie pas trop de l'instructif de l'infinitif en *-E*:

350. Rapidement initié par les hommes de quart, il lui arriva de tuer le temps *en balayant toutes les fréquences de réception radio* : [...] (Echenoz)

Vahtivuorolaiset vihkivät hänet nopeasti radion saloihin, ja toisinaan hän tappoi aikaa *selaamalla*⁵⁴ läpi kaikki taajuudet: [...]

Or, la signification du moyen est toujours incluse dans l'adessif de l'infinitif en *-mA* et pour la plupart de temps, il exprime le moyen pour achever l'action du verbe principale⁵⁵. L'interprétation de moyen est encore plus visible dans l'exemple suivant:

351. Cependant Ferrer tâchait de revenir à lui sur le bas-côté de la piste *en se massant la hanche*. (Echenoz)

[...] sillä välin kun polun reunaan jäänyt Ferrer yritti tointua saamastaan tällistä *hieromalla* lonkkaansa.

Les deux constructions dans les traductions en finnois que nous considérons comme étant totalement différentes des constructions au gérondif se trouvaient dans Echenoz et Houellebecq. L'équivalent d'un gérondif exprimant la manière était une construction adverbiale en essif (le suffixe *-na/-nä*)⁵⁶ combinée avec l'imparfait. En plus de cela, la raison principale pour laquelle nous considérons cette construction différente est que le verbe principal *réagir* est exclu de la traduction de sorte que *mordir* est devenu le verbe principal :

⁵⁴ La retraduction de cette forme serait le gérondif.

⁵⁵ <<http://www.kielitoimistonohjepankki.fi/ohje/467>>, consulté le 24 mai 2018

⁵⁶ L'essif est un cas grammatical qui exprime un état, le fait d'être quelque chose. Dans ce cas, il pourrait être retraduit par la préposition *comme* ou *en tant que*.

352. [...] loin de se calmer, le premier chien fouetté se réagit *en mordant son voisin*, qui en mordit un suivant, qui en mordit deux autres qui réagirent de même avant que tout cela dégénérait en vaste conflit, dans une confusion totale. (Echenoz)

[...]: ensimmäinen ruuskasta saanut koira *puri* naapuriaan *kaikeaa muuta kuin rauhoittuneena*, ja naapuri *puri* seuraavaa, joka *puri* kahta muuta, jotka reagoivat samalla tavalla ja sitten kaikki riistäytyi käsistä ja selkkaus paheni täydeksi sekasoroksi.

[...] le premier chien fouetté *mordit* son voisin, *loin d'être calmé* [...] (notre traduction)

Dans le cas de l'exemple 352, le traducteur aurait pu traduire les deux verbes de la même manière que dans la version originelle (par exemple en utilisant l'adessif de l'infinitif en *-mA* exprimant la manière). De ce fait, il s'agit ici probablement simplement d'un choix personnel du traducteur. Dans le cas de Houellebecq, un AD en phase initiale causale était traduit par une construction différente dans laquelle le verbe et la structure de la phrase avaient été changés de manière que le verbe était lié au substantif *sivu* (*page*) qui était à l'ablatif (le suffixe *-lta/-ltä*)⁵⁷. Cette construction était encore combinée avec la proposition subordonnée en *että* qui fournit une précision.

353. *En se reportant page 37 de la notice*, il comprit que cette fonction permettait de régler les dates de naissance de deux bébés différents, afin d'intégrer leurs âges aux paramètres électroniques joints aux clichés. (Houellebecq)

Käyttöohjeen *sivulta 37 hän luki, että* kameraan voi syöttää kahden eri vauvan syntymäajat, jolloin heidän ikänsä tallentuu kuvien parametreihin.

**Du page 37 de la notice il lisait* (=Il lisait à la page 37) qu'on peut régler les dates de naissance de deux bébés différentes, à la suite de quoi leurs âges sont enregistrés dans les paramètres d'image. (notre traduction)

Il ne s'agit pas de la précision dans la version française, mais d'une relation causale avec une relation temporelle. La nuance dans la traduction est déclarative et pas circonstancielle comme dans la version française. Il s'agit aussi d'un choix personnel du traducteur, parce que la traduction aurait pu être plus fidèle.

Le gérondif qui était traduit par un adverbe sans aucune forme verbale avait l'interprétation de moyen :

⁵⁷ L'ablatif est un cas grammatical qui exprime le fait de "partir dehors" de quelque place et qui pourrait être retraduit par la préposition *de*.

354. Il se releva *en s'aidant de tous ses membres* puis, tout en se grattant le cuir chevelu, il considéra la couchette. (Echenoz)

Hän nousi *nelinkontin* ja sitten ylös ja jäi tarkastelemaan punkkaa päänahkaansa raapien.

Il se leva *sur ses quatre pattes* et puis il se leva haut et est resté à considérer la couchette en se grattant le cuir chevelu. (notre traduction)

Comme on peut le voir, la retraduction en français n'est pas non plus un adverbe : cela est dû aux différences dans ces types d'expressions entre les deux langues. De toute façon, il s'agit apparemment d'un choix originel du traducteur qui est destiné à éviter les constructions lourdes : par exemple, l'adessif de l'infinitif en *-mA* ou l'instructif de l'infinitif en *-E* auraient été un peu maladroits dans ce contexte (parce qu'on ne peut pas simplement s'exprimer de la même façon qu'en français).

La conjonction en plusieurs parties *siten, että* (*de façon que/ de manière que/ afin que*) est utilisé pour exprimer la manière ou le moyen d'accomplir une action (quand il se trouve une virgule entre les mots de la conjonction) ou la conséquence d'une action (quand il ne se trouve pas une virgule entre les mots de la conjonction). Dans ce cas, il s'agit du moyen aussi dans la version française comme dans la traduction en finnois :

355. En toute hypothèse, il faut souligner les importantes conséquences pratiques découlant de cette jurisprudence qui a modifié la forme d'exercer la politique extérieure communautaire *en évitant en particulier les négociations d'accords mixtes*. (UE Brevet)

On joka tapauksessa korostettava niitä merkittäviä käytännön seurauksia, joita on ollut tällä oikeuskäytännöllä, joka on muuttanut tapaa, jolla yhteisön ulkopoliittikkaa harjoitetaan, *siten, että* erityisesti neuvotteluja sekasopimuksista *vältetään*.

Il faut en tout cas souligner les importantes conséquences [...] *de manière qu'on évite* en particulier les négociations d'accords mixtes. (notre traduction)

L'inessif (le suffixe *-ssa/-ssä*) comme cas grammatical d'un substantif se trouvait également dans UE Brevet. L'inessif exprime normalement où quelque chose se trouve, la situation de quelque chose dans une certaine place. Or, il est également utilisé dans certaines expressions dénotant une activité⁵⁸, comme dans ce cas-ci. Cet équivalent ne contenait pas alors aucune forme verbale, mais exprimait la personne par un suffixe

⁵⁸ <<http://www.kielitoimistonohjepankki.fi/ohje/476>> , consulté le 24 mai 2018

possessif. Nous avons souligné l'inessif et le suffixe possessif qui se présentent dans le deuxième mot de la traduction et leurs retraductions.

356. *En posant sa première question*, le juge de renvoi souhaite savoir si la Cour est compétente pour interpréter l'accord ADPIC et, en particulier, son article 33. (UE Brevet)

Ensimmäisessä ennakkoratkaisukysymyksessään tuomioistuin haluaa tietää, onko yhteisöjen tuomioistuin toimivaltainen tulkitsemaan TRIPS-sopimusta ja erityisesti sen 33 artiklaa.

Dans sa première question de décision préliminaire (=concernant la décision préliminaire) le tribunal veut savoir si [...] (notre traduction)

Par ailleurs, le translatif de l'infinitif en –A était l'équivalent d'un gérondif exprimant le moyen dans Houellebecq. Cette forme est une proposition non finie finale en « afin de faire » ('finaalinen lauseenvastike *tehdäkseen*') qui correspond, en premier lieu, à la proposition subordonnée en *jotta* (*afin de/ pour que*) exprimant un objectif ou un but. Il exprime également le sens de la possibilité ou du fait d'être suffisant pour achever un certain objectif⁵⁹. En tout cas, il s'agissait, selon nous, d'une faute commise par le traducteur ce qu'on peut voir en comparant la phrase française à sa traduction :

357. On peut s'étonner aussi de le voir prendre fait et cause pour les jeunes, pour les tribus de hippies qui paraît-il traversaient l'Europe à l'époque, sac au dos, *en rejetant* « la société de consommation » [...]

Lukija saattaa myös ihmetellä, kun hän asettuu puolustamaan nuoria, hippiheimoja, jotka kaikesta päätellen matkasivat tuolloin Euroopan halki reppu selässään *hylätäkseen* » kulutusyhteiskunnan » [...]

Le lecteur peut aussi s'étonner quand il prend fait pour les jeunes, pour les tribus de hippies qui paraît-il traversaient l'Europe à l'époque sac au dos *afin de rejeter* « la société de consommation » [...] (notre traduction)

Il est passé inaperçu du traducteur que « en rejetant » fait référence à « le voir prendre fait et cause » (dont le sujet *le* est Georges Perec, mentionné dans le contexte antérieur), parce qu'il se trouve une apposition séparée par les virgules entre la PRÉD1 et la construction au gérondif. De ce fait, le sens de phrase est : *voir Georges Perec prendre fait et cause*

⁵⁹ <<http://www.kielitoimistonohjepankki.fi/ohje/430>>, consulté le 24 mai 2018

pour les jeunes de façon qu'il rejette « la société de consommation ». Par contre, le traducteur a pensé que « les tribus de hippies » sont ceux qui « rejettent la société de consommation » et par conséquent, traduit le gérondif par une construction qui n'a rien à faire avec les interprétations du gérondif. Nous ne pouvons pas alors considérer cette forme comme un véritable équivalent du gérondif.

Le gérondif qui n'avait aucun équivalent était un gérondif avec une interprétation de manière et se trouvait dans Echenoz :

358. Ce matin-là, donc, trois matelots déguisés en succubes firent irruption *en hurlant dans sa cabine* et lui bandèrent les yeux, l'entraînant ensuite au pas de charge dans un lacs de coursives jusqu'à la salle de sport tendue de noir pour l'occasion. (Echenoz)

Ylistysaamuna hänen hyttiinsä syöksyi kolme pahaksi hengeksi naamioitunutta matruusia, jotka sitoivat häneltä silmät ja raahasivat hänet puolijuoksua sokkeloisia käytäviä pitkin tilaisuutta varten pimennettyyn urheilusaliin.

[...] trois matelots déguisés en esprits démoniaques se lançaient dans sa cabine, qui lui bandèrent les yeux [...] (notre traduction)

Nous ne pouvons pas dire avec certitude quelle est l'explication pour l'absence de la construction gérondivale de la traduction : peut-être le traducteur a pensé que « faire irruption » était déjà suffisant ou il a oublié de traduire cette forme.

4.2.2.6. Classification des équivalents finnois selon les usages des gérondifs français

Dans ce chapitre nous regrouperons les équivalents selon les interprétations que les gérondifs de notre corpus ont reçues : la simultanété, la manière, le moyen, la cause et l'opposition. Nous étudierons encore comment les équivalents remplissent les significations relatives à ces interprétations.

Comme on le sait, notre corpus comprenait 25 gérondifs exprimant la simultanété. De ces gérondifs neuf étaient traduits par un inessif de l'infinitif en *-E*, sept par une conjonction de coordination en *ja (et)* combinée à une forme verbale, quatre par un instructif de l'infinitif en *-E*, trois par la construction « virgule + imparfait de l'indicatif », un par la conjonction subordonnée en *kun (quand/ lorsque)* et un par le cas grammatical inessif. L'équivalent le plus courant, l'inessif de l'infinitif en *-E* était aussi, à notre avis, probablement la forme la plus convenable pour traduire le gérondif de

simultanéité puisqu'il décrit l'action qui est en train de se dérouler en même temps qu'un autre événement prend place, comme dans l'exemple suivant :

359. « ...? » demanda l'auteur de *La Poursuite du bonheur* **en allongeant** le cou vers l'étiquette. (Houellebecq)

"...?" *Mahdollisen saaren* kirjoittaja kysyi *kurkottaessaan* kaulaansa kohti etikettiä.

« ... ? » l'auteur de *La Poursuite du bonheur* demanda *en allongeant* (*lorsqu'il allongeait*) le cou vers l'étiquette. (notre traduction)

De même, la forme finnoise convient également comme traduction des AD en phase initiale avec le sens descriptif d'« être en train de faire quelque chose quand quelque chose d'autre a lieu » :

360. En attendant de trouver mieux à faire, il jette un œil par le sabord. (Echenoz)

Odottaessaan että keksisi jotain parempaa tekemistä hän vilkaisee ikkunasta ulos.

Lorsqu'il attendait (*lorsqu'il attendait*) de trouver quelque chose mieux à faire il jette un œil par la fenêtre. (notre traduction)

L'inessif de l'infinitif en *-E* est alors approprié pour dénoter un événement qui se passe en même temps parce qu'il exprime exactement le même temps que le verbe principal. Par contre, les conjonctions de coordination en *ja* (*et*) indiquent un temps légèrement postérieur au verbe principal lorsque la conjonction et la forme verbale auxquelles il se rattache sont postposées au verbe principal (ce qui était le cas de toutes les conjonctions de coordination de notre corpus). Même si la traduction par cette forme est différente de la construction au gérondif d'un point de vue temporel, les constructions françaises dont elle correspond indiquent également une sorte de « cours des événements » dans un certain ordre de sorte que la conjonction finnoise est une traduction acceptable, comme on peut le voir dans les exemples suivants :

361. « Je vais ramasser », intervint Jed **en se levant** d'un bond.

"Minä voin siivota tuon", Jed sanoi *ja ponnahti* ylös.

« Je peux nettoyer ça », Jed disait *et se levait* d'un bond. (notre traduction)

362. « J'ai amené une bouteille de vin. Une bonne bouteille! ... » s'exclama Jed avec un enthousiasme un peu faux, à peu près comme on propose des caramels aux enfants, **tout en la sortant** de son sac de voyage.

"Toin pullon viiniä. Hyvää viiniä!..." Jed huudahti teeskennellyn innostuneena, vähän kuin olisi tarjonnut lapselle makeisia, *ja kaivoi* pullon laukustaan.

[...] Jed s'exclamait [...] *et sortait* la bouteille de son sac. (notre traduction)

La conjonction de coordination convient alors dans les cas où les événements peuvent être compris comme étant dans un ordre chronologique, tout en n'étant pas très loin l'un de l'autre.

Contrairement aux équivalents du gérondif de simultanéité mentionnés ci-dessus, l'instructif de l'infinitif en *-E* n'exprime pas la simultanéité et pour cette raison, n'est pas selon nous une traduction adéquate. Nous avons déjà pris en considération quelques exemples de cette forme finnoise qui exprime plutôt la manière, mais il nous semble qu'il se trouve un instructif de l'infinitif en *-E* qui pourrait être considéré comme correspondant au gérondif de simultanéité:

363. Il se releva en s'aidant de tous ses membres puis, *tout en se grattant le cuir chevelu*, il considéra la couchette.

Hän nousi nelinkontin ja sitten ylös ja jäi tarkastelemaan punkkaa päänahkaansa *raapien*.

[...] et est resté à considérer la couchette *en se grattant* le cuir chevelu. (notre traduction)

Même si la retraduction en français de l'exemple 363 n'est pas de bonne qualité, la construction finnoise est acceptable puisque la syntaxe de la phrase est changée et permet l'usage correct de la forme finnoise. Cela veut dire que l'instructif de l'infinitif en *-E* est devenu dans ce cas une forme exprimant la manière dont l'événement principal est accompli: le fait de « gratter le cuir chevelu » peut être considéré comme la manière de « considérer ». De toute façon, cette forme ne peut pas être utilisée dans le sens de simultanéité.

Les gérondifs de simultanéité qui étaient traduits par la construction « virgule + l'imparfait de l'indicatif » coordonnées⁶⁰ correspondaient aux gérondifs coordonnées dans une forme de liste dont les événements n'étaient pas exactement simultanées mais se suivaient l'un l'autre. La conjonction subordonnée en *kun* (*quand/ lorsque*) convenait également bien grâce à ses qualités temporelles⁶¹. Par contre, le cas grammatical inessif exprimait une activité ou une action sans aucun effet de sens temporelle:

⁶⁰ Nous avons montré l'exemple de la phrase contenant tous les trois équivalents dans cette construction dans le chapitre 4.2.2.5.

⁶¹ Voir chapitre 4.2.2.4.

364. *En posant sa première question*, le juge de renvoi souhaite savoir si la Cour est compétente pour interpréter l'accord ADPIC et, en particulier, son article 33. (UE Brevet)

Ensimmäisessä ennakkoratkaisukysymyksessään tuomioistuin haluaa tietää, onko yhteisöjen tuomioistuin toimivaltainen tulkitsemaan TRIPS-sopimusta ja erityisesti sen 33 artiklaa.

Dans sa première question de décision préliminaire (=concernant la décision préliminaire) le tribunal veut savoir si [...] (notre traduction)

La traduction de l'exemple 364 n'est en aucune façon incorrecte mais elle n'exprime pas la signification temporelle que le gérondif exprime. Il nous semble que la traduction souligne plutôt le contenu de la question que le juge (ou le tribunal) a posée.

Les traductions des gérondifs de manière étaient l'instructif de l'infinitif en *-E* (quatre occurrences), l'adessif de l'infinitif en *-mA* (une occurrence), la conjonction de coordination en *ja (et)* combiné au présent de l'indicatif (une occurrence), une construction totalement différente (une occurrence). Un des gérondifs de manière n'était pas traduit du tout. Nous avons déjà constaté que l'instructif de l'infinitif en *-E* est une bonne traduction pour ce type de gérondif parce qu'il caractérise la manière relative à l'accomplissement de l'événement exprimé par le verbe principal, comme on peut le voir dans cet exemple:

365. « ... » dit-elle à Jed *en souriant*. (Houellebecq)

"..." hän sanoi *hymyillen*⁶² Jedille.

L'adessif de l'infinitif en *-mA* convient également bien parce qu'il est utilisé de la même façon que l'instructif de l'infinitif en *-E* dans quelques cas. Par contre, la conjonction de coordination en *ja (et)* n'exprimait pas directement la manière comme le gérondif, mais le lecteur pourrait déduire la signification de manière dans le contexte⁶³. Puisque l'équivalent finnois avait été transformé en verbe principal dans le cas d'une construction totalement différente, l'équivalent de cette construction ne correspondait plus au gérondif⁶⁴.

Le gérondif de moyen avait comme équivalents un adessif de l'infinitif en *-mA*, un inessif de l'infinitif en *-E*, un translatif de l'infinitif en *-A*, une conjonction en

⁶² La traduction pour cette forme serait le gérondif.

⁶³ Voir chapitre 4.2.2.3.

⁶⁴ Voir chapitre 4.2.2.5.

plusieurs parties, un instructif de l’infinitif en *-E* et un adverbe. C’est l’adessif de l’infinitif en *-mA* qui exprime directement le moyen de faire quelque chose afin d’achever quelque chose:

366. Cependant Ferrer tâchait de revenir à lui sur le bas-côté de la piste *en se massant la hanche*. (Echenoz)

[...] sillä välin kun polun reunaan jäänyt Ferrer yritti tointua saamastaan tällistä hieromalla lonkkaansa.

De même, nous avons conclu que la conjonction en plusieurs parties en *siten, että (de façon que/ de manière que/ afin que)* exprimait bien le moyen. Par contre, l’infinitif de l’inessif en *-E* n’exprime pas le moyen, mais le temps. Or, il est une traduction acceptable dans le seul cas où il remplaçait un gérondif de moyen dans notre corpus:

367. Il y a une vraie nostalgie, une sensation de perte dans le passage de la France traditionnelle au monde moderne, on peut parfaitement revivre ce moment *en le lisant* [...] (Houellebecq)

Siinä on aitoa nostalgiaa, menettämisen tunne siirryttäessä perinteisestä Ranskasta moderniin maailmaan, tuon hetken voi elää täydellisesti uudestaan *lukiessaan* sitä [...]

[...] on peut parfaitement revivre ce moment *lorsqu’on le lit* [...] (notre traduction)

La traduction de l’exemple 367 est acceptable puisque « en le lisant » dans la version française exprime le moyen mais en même temps, il a un effet de sens d’occasion (“si on le lit, on peut parfaitement revivre ce moment”) et l’inessif de l’infinitif en *-E* peut également être utilisé dans les expressions de possibilité⁶⁵.

En outre, l’instructif de l’infinitif en *-E* n’est pas une traduction tout à fait exacte, parce qu’il exprime la manière et pas le moyen. Cette forme finnoise peut être utilisée pour examiner la situation exprimée par le verbe principal⁶⁶, mais ce n’est non plus le cas ici:

368. Merck Genéricos a formé un recours en cassation contre cet arrêt devant le Supremo Tribunal de Justiça *en contestant l’effet direct attribué à l’article 33 précité*. (UE Brevet)

Merck Genéricos haki tähän tuomioon muutosta Supremo Tribunal de Justiçaassa väittäen, että mainitulla 33 artiklalla ei ollut välitöntä oikeusvaikutusta.

⁶⁵ <<http://www.kielitoimistonohjepankki.fi/ohje/427>>, consulté le 24 mai 2018

⁶⁶ <<http://www.kielitoimistonohjepankki.fi/ohje/463>>, consulté le 24 mai 2018

[...] M.G. a formé un recours [...] *en affirmant que* l'article précité n'avait pas l'effet judiciaire direct [...] (notre traduction)

Le seul adverbe de notre corpus était probablement utilisé en raison des différences entre le français et le finnois : il était impossible de traduire la phrase française de la même manière, et pour cette raison l'interprétation de moyen disparaissait de la traduction. De plus, nous sommes parvenus à la conclusion que le translatif de l'infinitif en –A était une faute de traduction⁶⁷.

Dans tous les cas où le gérondif exprimait la cause, ce n'était pas le gérondif lui-même qui créait une interprétation causale, mais toute la phrase. Il était aussi possible de conclure cette interprétation du contexte dans les traductions en finnois par la conjonction subordonnée temporelle en *kun* (*quand/ lorsque*) qui était également justificative ou argumentative (l'exemple 369) et par l'inessif de l'infinitif en –E temporel (l'exemple 370)

369. Tu as tout foutu en l'air *en passant de l'abstrait au figuratif* [...] (Echenoz)
Teit paskamaisen virheen *kun siirryit* abstraktista figuratiiviseen [...]
Tu as tout foutu en l'air *quand tu as passé* de l'abstrait à figuratif [...] (notre traduction)
370. *En le voyant s'approcher des tables*, Houellebecq eut un sursaut nerveux. (Houellebecq)
Nähdessään hänen lähestyvän pöytiä, Houellebecq säpsähti hermostuneesti.
Quand il le voyait s'approcher les tables, Houellebecq sursautait nerveusement. (notre traduction)

Par contre, la construction totalement différente qui équivalait au gérondif de cause n'était pas une bonne traduction parce qu'elle était déclarative et explicative, et ainsi n'exprimait pas la cause :

371. *En se reportant* page 37 de la notice, il comprit que cette fonction permettait de régler les dates de naissance de deux bébés différents, afin d'intégrer leurs âges aux paramètres électroniques joints aux clichés. (Houellebecq)

Käyttöohjeen *sivulta 37 hän luki, että* kameraan voi syöttää kahden eri vauvan syntymäajat, jolloin heidän ikänsä tallentuu kuvien parametreihin.

⁶⁷ Voir chapitre 4.2.2.5 pour ces deux constructions.

*Du page 37 de la notice *il lisait* (= Il lisait dans la page 37 de la notice) qu'on peut régler les dates de naissance de deux bébés différentes, à la suite de quoi leurs âges sont enregistrés dans les paramètres d'image. (notre traduction)

Les deux gérondifs d'opposition de notre corpus avaient comme équivalents un inessif de l'infinitif en *-E* et une conjonction de subordination en *vaikka* (*même si*). Le gérondif qui avait comme équivalent l'inessif de l'infinitif en *-E* n'exprimait pas en soi l'opposition, mais c'était la sémantique de toute la phrase qui produisait cette interprétation ce qui était également le cas de son équivalent :

372. Curieusement, Marylin s'était plutôt arrangée *en vieillissant*.

Omituista kyllä, Marylin oli *vanhetessaan* muuttunut jotenkin parempaan suuntaan.

L'interprétation était mise en lumière par le contexte aussi dans le cas de la conjonction *vaikka*, mais c'était aussi le rôle oppositif de la construction « tout + gérondif » qui construisait déjà une relation en « même si » dans l'exemple suivant :

373. Pas davantage sans doute qu'on n'a envie, au premier abord, sur la côte bretonne, de plonger dans une mer agitée, froide – *tout en sachant qu'au bout de quelques brasses on trouvera délicieuse et tonique la fraîcheur des vagues*. (Houellebecq)

Ei varmaan sen enempää kuin joku haluaa jossakin Bretagnen rannikolla hypätä kylmään, kuohuvaan mereen – *vaikka tietäinkin*, että muutaman vedon jälkeen voi tuntea jo aaltojen virkistävän raikkauden.

...*que quelqu'un veut [...] sauter dans une mer froid, agitée – *même s'il sait* qu'après quelques brasses on peut... (notre traduction)

Après avoir examiné ces exemples, nous pouvons constater que le gérondif exprime toujours la simultanéité et deux événements séparés mais concomitants. Le positionnement du gérondif et le contexte dans lequel il manifeste créent alors des interprétations différentes pour le gérondif en plus de l'interprétation de la concomitance. C'est aussi le cas de quelques équivalents finnois, surtout les conjonctions de coordination et de subordination ou la virgule combinées avec une forme verbale. Or, il se trouve également des formes finnoises qui expriment déjà en soi une interprétation circonstancielle particulière : la manière (l'instructif de l'infinitif en *-E* et la conjonction

en plusieurs parties *siten, että*), le moyen (l'adessif de l'infinitif en $-mA$) et simultanéité (l'inessif de l'infinitif en $-E$).

5. Conclusion

Cette étude s'est concentrée sur l'usage des participes présents et des gérondifs en français et sur l'analyse d'un corpus contenant des textes juridiques et romanesques. L'analyse du corpus avait pour objectif d'analyser les formes françaises et de retrouver les formes ou les constructions finnoises qui peuvent fonctionner comme leurs équivalents. Puisque la plupart des PPr et les gérondifs dans la fonction d'adjectif détaché sont généralement aperçus comme faisant partie de la prédication seconde, nous avons apporté notre contribution à sa définition et à la définition de la prédication première. Nous avons voulu savoir comment les PPr et les gérondifs sont utilisés, quelles sont leurs différences syntaxiques et quelles interprétations sémantiques ils obtiennent selon leur positionnement et le contexte dans lequel ils se présentent. Nous avons observé leur usage également dans notre corpus. En outre, notre corpus servait à trouver les équivalents finnois de ces formes et à analyser les correspondances et les différences entre les formes françaises et finnoises. De surcroît, nous avons déterminé quelles significations les formes finnoises transmettent et comment ces significations correspondent aux interprétations sémantiques des formes françaises.

Notre hypothèse était que le participe au temps présent du finnois, le participe en $-vA$, peut fonctionner comme équivalent dans les cas où le PPr est rattaché directement au nom et ainsi, la construction française permet une traduction par un groupe nominal dont le participe en $-vA$ adjectival fait partie. Or, nous avons présupposé que la plupart des PPr seraient traduits par d'autres constructions qualifiant le sujet ou exprimant des relations circonstancielles ce que le participe en $-vA$ n'est pas capable de faire. Quant aux gérondifs, nous avons proposé qu'ils pourraient être remplacés par l'instructif ou l'inessif de l'infinitif en $-E$ ou l'adessif de l'infinitif en $-mA$ qui expriment respectivement la manière, la simultanéité et le moyen. Nous avons néanmoins constaté que par exemple les conjonctions pourraient aussi exprimer ces interprétations et d'autres interprétations du gérondif. Par ailleurs, nous avons supposé qu'il se trouve des différences dans l'usage des formes françaises et finnoises entre les genres de texte.

Nous avons commencé la définition de la prédication seconde par la définition de la prédication première et par l'analyse des rapports de dépendance entre les prédications. La PRÉD1 est une phrase canonique, contenant au moins un sujet et un verbe, avec ses possibles compléments, c'est-à-dire tous les arguments nécessaires pour former une phrase grammaticalement correcte. La PRÉD1 peut fonctionner toute seule,

contrairement à la PRÉD2 qui est toujours intégrée au support nominal de la PRÉD1 à l'aide de la connexion indirecte, de la connexion par un marqueur spécifique (comme par exemple une préposition) ou de la connexion coréférentielle. La PRÉD2 doit toujours se rattacher à son antécédent, le support nominal de la PRÉD1 ou toute la PRÉD1. Les PRÉD2 sont alors toujours dépendantes de la PRÉD1, et ce rapport de dépendance est plus ou moins sous-entendu. En outre, les constructions de la PRÉD2 ne peuvent jamais fonctionner comme arguments de la PRÉD1 ni comme déterminants de quelque argument de la PRÉD1. La PRÉD2 n'est pas non plus une modalité de l'événement exprimé par la PRÉD1 ni une extension du nom. De ce fait, elle n'est jamais en *être*-copule et si elle est séparée par un virgule, elle peut être déplacée dans la phrase.

Par conséquent, la PRÉD2 est un noyau verbal – contrairement aux propositions subordonnées qui nécessitent un noyau verbal pour être formées – et n'est pas liée aux mêmes fonctions que le groupe nominal, mais détermine et spécifie le groupe nominal ou toute la phrase ou donne de l'information sur les circonstances de la phrase. De toute façon, la PRÉD2 apporte toujours une information nouvelle et établit un rapport associatif et non-transparent avec la PRÉD1. D'après les définitions d'autres chercheurs sur la PRÉD2, elle établit alors un rapport de dépendance et un lien prédicatif avec la PRÉD1, elle ne contient pas une forme verbale conjuguée et elle est facultative. Nous avons néanmoins remarqué en étudiant les recherches de Havu et Pierrard (2008, 2014) et en analysant notre corpus que même si la plupart des constructions sont dépendantes de la PRÉD1, certaines entre elles sont plus autonomes par rapport à la PRÉD1 et certaines sont plus dépendantes, établissant un lien occasionnel, contraignant ou un lien établi par une préposition. De plus, plusieurs constructions de la PRÉD2 ne pouvaient pas être supprimées de la phrase sans qu'elle devienne agrammaticale de façon que les constructions ne sont pas toutes facultatives ou dans la périphérie de la phrase. Nous avons exclu quelques constructions de la classification de Melis (1998, cité par Havu et Pierrard 2008 : 8-10)⁶⁸ parce que nous avons redéfini la PRÉD2 sur la base des autres recherches faites sur le sujet et à la base de nos propres observations. Selon nous, la PRÉD2 est rattaché sémantiquement à la PRÉD1 ou son groupe nominal, le lien entre les prédications étant sous-jacent. En outre, la PRÉD2 est toujours facultative et ne peut jamais fonctionner comme un argument de la PRÉD1. Nous avons alors analysé la PRÉD2 et l'appartenance de constructions classifiées comme faisant partie de la PRÉD2

⁶⁸ Voir le chapitre 2.3.2.

par Melis, mais nous pensons qu'il est nécessaire d'examiner ces constructions plus en détail pour déterminer quels sont les arguments de la PRÉD1 et lesquels établissent une véritable prédication qui est séparée de la PRÉD1. Nous avons classifié, selon notre redéfinition du phénomène, les PPr fonctionnant comme compléments absolus, adjoints détachés, épithètes et attributs de l'objet direct et les gérondifs fonctionnant comme adjoints détachés comme des constructions de la PRÉD2 puisqu'ils sont facultatifs, peuvent former un noyau prédicatif et être en rapport de dépendance avec la PRÉD1.

En définissant les différences entre les formes verbales en *-ant* et les autres formes participiales du français, nous avons fait remarquer tout d'abord que tant les adjectifs verbaux que les participes passés ont une relation en *être* et ainsi, peuvent fonctionner comme attributs du sujet ou de l'objet, contrairement aux PPr et aux gérondifs. De plus, ces autres formes participiales sont conjuguées en genre et en nombre et n'expriment pas un procès inaccompli, comme les formes verbales en *-ant* : l'adjectif verbal exprime un état durable ou une qualité permanente (et pour cette raison, tous les PPr actantiels ne peuvent pas être transformés en adjectifs verbaux existentiels) et le participe passé marque un procès accompli et est toujours en relation d'antériorité ou exprime le résultat de l'achèvement d'une action.

Nous avons déterminé les différences fondamentales entre le PPr et le gérondif : le PPr est une forme liée et adjectivale qui reçoit néanmoins des valeurs circonstancielles, surtout dans le cas des adjoints détachés, tandis que le gérondif est toujours une forme détachée et adverbiale ayant des interprétations circonstancielles. Pour cette raison, le PPr est incident aux syntagmes nominaux avec des fonctions adjectivales (et parfois adverbiales), mais le gérondif a un support prédicatif avec des expansions adverbiales. Les gérondifs sont alors des circonstanciels et les PPr des modificateurs adnominaux. Puisque le gérondif fait référence au verbe et le PPr est associé au support nominal le plus proche, le déplacement d'un PPr dans la phrase permet son rattachement aux différents supports, tandis que le gérondif reste toujours attaché au même support s'il est déplacé. En outre, le PPr descriptif est dans l'intervalle de la référence à la situation exprimé par le verbe régissant en y apportant un contenu aspectuel, alors que le gérondif n'a pas une valeur aspectuelle mais temporelle et exprime un autre événement qui reste en arrière-plan de l'événement principal. Pour ces raisons, le gérondif ne peut pas être utilisé dans la fonction de complément absolu qui a un sens causal lorsqu'il est antéposé et qui précise l'événement exprimé par le verbe régissant ou véhicule un effet de sens explicatif en position finale. Il ne peut pas non plus être utilisé comme épithète qui a une fonction

adnominales qui délimitent et spécifient la référence, comme attribut de l'objet direct qui est utilisé avec les verbes de perception et de représentation mentale ou dans les autres usages spéciaux du PPr.

Puisque le PPr peut aussi avoir des interprétations circonstancielles dans le cas des adjoints détachés, il peut, dans de rares occasions, entrer en cooccurrence avec le gérondif. Pendant l'analyse des différents usages des PPr et des gérondifs⁶⁹ et l'analyse de corpus, nous avons remarqué que les PPr et les gérondifs peuvent seulement entrer en cooccurrence lorsqu'ils sont des adjoints détachés exprimant la concomitance des événements, postposés et séparés par une virgule et lorsque le gérondif est dans la configuration statique et descriptive de la construction « tout + gérondif ». Par contre, les deux formes peuvent exprimer la cause lorsqu'ils sont antéposés mais le gérondif n'est jamais ancré au nom et ainsi, devient un repère temporel ou un moyen aboutissant à un résultat (ou même agrammatical). Il ne peut pas non plus remplacer le PPr antéposé descriptif puisqu'il est une forme dynamique, et pas statique comme le PPr, et puisqu'il décrit un autre événement et pas une unité perceptuelle. La même chose s'appliquait pour les PPr postposés qui précisaient l'événement principal ou le comportement du sujet et les cas où le PPr coordonnait les événements du récit. De plus, le gérondif ne pouvait pas remplacer le PPr résultatif parce que le gérondif exprime seulement la cause, la condition ou le moyen d'arriver à un certain état. Le gérondif postposé pouvait néanmoins donner une explication pour la situation exprimée par le verbe régissant, mais il désignait une situation séparée de la situation principale et ne pouvait pas être remplacé par le PPr. Les gérondifs de manière, moyen, cause et condition et les gérondifs utilisés comme repères temporels anté- ou postposés et ne pouvaient pas être remplacés par un PPr parce qu'ils étaient liés à leur support verbal.

En ce qui concerne les quantités des PPr et des gérondifs de notre corpus, nous avons trouvé deux fois plus des PPr que les gérondifs et la plupart de toutes les formes se trouvaient dans les romans : nous avons retrouvé 40 gérondifs dans les romans et seulement 4 dans UE Brevet (et aucun dans UE Entraide). Le gérondif est alors moins utilisé que le PPr et très rare dans les textes juridiques. De plus, l'usage des formes verbales en *-ant* est généralement plus abondant dans le genre romanesque. Parmi les fonctions des PPr, les AD étaient les plus courants et il se trouvait également une grande quantité d'épithètes, tandis que les attributs du complément d'objets directs ou indirects

⁶⁹ Voir les chapitres 3.2.1-3.2.2.

étaient rares. En outre, il semblait que les formes grammaticalisées du PPr n'étaient utilisées que dans les textes juridiques. Nous avons classifié 65,91 % des gérondifs comme compléments circonstanciels simples et le reste comme AD, mais dans le même temps, nous avons réfléchi à la possibilité de considérer tous les gérondifs comme manifestations de la PRÉD2 parce qu'ils sont toujours dépendants de la PRÉD1 et établissent un noyau prédicatif entre les prédications et de plus, les fonctions adverbiales et la relation interprédicative produisent ensemble une interprétation circonstancielle (et la forme n'est pas en soi circonstancielle comme les adverbes, par exemple). De plus, le verbe principal est lié au même actant que le gérondif et le gérondif n'est pas un argument de la PRÉD1 malgré son caractère adverbial. Nous avons proposé que la même chose puisse s'appliquer dans le cas de tous les PPr, sauf que les PPr produisent ensemble avec la PRÉD1 des interprétations adjectivales et circonstancielle. Cette question a cependant besoin de plus de recherche pour que le statut des formes verbales en *-ant* à l'égard de la PRÉD2 soit déterminé correctement et en détail.

Tous les PPr de notre corpus qui fonctionnaient comme des CA étaient postposés et précisaient l'événement exprimé par le verbe régissant ou véhiculaient un effet de sens explicatif. L'interprétation la plus commune des PPr AD était la phase initiale avec une nuance causale, mais également les PPr postposés qui précisaient l'événement principal ou le comportement du sujet ou fonctionnaient comme coordination narrative formaient ensemble un grand groupe. Quant aux PPr épithètes, il se trouvait des épithètes du sujet, de l'objet et épithètes liées à l'objet indirect par une préposition, mais aucun de ces usages ne s'élevait au-dessus des autres ; de toute façon, tous se rattachaient nettement au nom en le qualifiant et apportaient une information importante ou voire ne pouvaient pas être supprimés de la phrase sans qu'elle devienne agrammaticale. Les CA et les AD, qui apportent une information supplémentaire mais importante quand même, sont alors plus autonomes par rapport à la PRÉD1 que les épithètes. Par ailleurs, nous avons trouvé seulement sept formes grammaticalisées (*concernant* et *étant donné que*) et de plus, nous avons constaté que les ATT.COD. peuvent seulement être liés à un verbe de perception ou de représentation mentale et que les ATT.COI. peuvent seulement se manifester avec la préposition *comme*.

Quant aux interprétations circonstancielle des gérondifs, nous avons fait remarquer que les gérondifs servent toujours de repères temporels qui expriment une situation différente que le verbe régissant – sauf les constructions « tout + gérondif » qui peuvent entrer dans une configuration statique qui sert de continuité de la situation

principale. Les gérondifs exprimant principalement la simultanéité recevaient aussi d'autres interprétations circonstancielle selon le contexte : même si le gérondif de simultanéité était clairement l'interprétation la plus courante, il se trouvait un certain nombre des gérondifs de manière et de moyen, tandis que l'opposition et la cause étaient des interprétations rares, et il ne se trouvait aucun gérondif exprimant la condition.

Les équivalents les plus courants du PPr étaient les conjonctions de coordination et le pronom relatif *joka* (*qui/ pronom + lequel*) combinés avec une forme verbale et il se trouvait également un certain nombre de participes en *-vA* et des conjonctions de subordination. Les conjonctions de coordination se manifestaient pour la plupart dans les romans et la conjonction de coordination en *ja* (*et*) était la plus courante. Les conjonctions de coordination établissaient plutôt une séquence des événements qui exprimaient une unité des événements, comme le PPr. Seules les conjonctions *vaan* (*mais 'oppositif'*) et *sillä* (*parce que/ car*) pouvaient exprimer les relations causales ou explicatives du PPr

Le pronom relatif *joka* (*qui*) était l'équivalent le second plus commun et il était plus courant dans les textes de l'UE. En général, les pronoms relatifs servaient de traduction pour les AD et les CA qui précisaient l'événement principal ou avaient un sens explicatif et pour les épithètes qui se rattachaient directement au nom et qui pourraient être remplacés par une phrase relative même en français. Les participes en *-vA* étaient également assez courants et ils se manifestaient, pour la plupart, dans les textes juridiques. Ils étaient les équivalents des épithètes, des AD et des formes grammaticalisées qui suivaient directement le nom et permettaient ainsi une traduction par un groupe nominal avec le participe en *-vA* adjectivant en finnois. Le participe en *-vA* ne peut pas être l'équivalent des PPr exprimant les relations causales, descriptives ou explicatives ou des PPr qui précisaient l'événement principal parce qu'il fait toujours partie d'un groupe nominal et possède une valeur adjectivale. En outre, les conjonctions de subordination se présentaient souvent dans notre corpus et la plupart entre elles se trouvaient dans les textes de l'UE, mais aussi Houellebecq en contenait beaucoup. Il y avait cinq conjonctions en *että* (*que*), quatre en *koska* (*parce que*), une en *kun* (*quand/lorsque*) et une en *kunnes* (*jusqu'à ce que*). Le sens de deux premières conjonctions étaient déjà présupposé dans la version française : en général, *että* était l'équivalent des constructions avec un sens explicatif et *koska* était l'équivalent des PPr exprimant la cause ou l'explication. *Kun* et *kunnes* exprimant le temps convenaient bien dans les contextes où les PPr exprimaient ce qui prenait place en même temps qu'un autre événement prenait place.

L'instructif de l'infinitif en *-E* (huit occurrences), qui caractérise la manière, convenait comme équivalent pour les PPr qui plus ou moins décrivaient la manière dont le sujet faisait ce qui était exprimé dans la PRÉD1, mais pas aux autres constructions descriptives, causales ou aux constructions qui précisaient l'événement principal. L'inessif de l'infinitif en *-E* (quatre occurrences) transmettait seulement une relation temporelle (de quelque chose qui se passait exactement en même temps que l'événement principal) de façon qu'il ne pouvait pas être utilisé, à notre avis, comme équivalent des PPr qui exprimaient la cause ou l'explication. En tout cas, les autres interprétations que celle de simultanéité pouvaient être déduites à l'aide du contexte. En outre, les virgules combinées aux formes verbales convenaient bien pour les AD de coordination narrative qui étaient dans la forme d'une liste. Les autres constructions qui se présentaient rarement dans notre corpus étaient utilisées selon le choix personnel du traducteur ou pour éviter les constructions lourdes qui résultent des différences entre les langues ou de plusieurs phrases relatives.

Les équivalents des PPr CA étaient les différentes conjonctions et la virgule combinées aux formes verbales et l'inessif de l'infinitif en *-E* : même si ce groupe était hétérogène, tous les équivalents précisaient ou expliquaient l'événement principal, comme les CA. Quant aux équivalents des AD, les conjonctions de coordination et le pronom relatif *joka (qui)* étaient les plus communs. De plus, tous les instructifs de l'infinitif en *-E* de notre corpus, qui décrivaient la manière, étaient des équivalents des AD – même si quelques-uns n'apportaient pas l'interprétation du PPr et ainsi, n'étaient pas les meilleures traductions possibles. Quelques conjonctions de subordination étaient aussi des équivalents des AD, mais les autres équivalents se présentaient seulement une ou deux fois : l'inessif de l'infinitif en *-E*, le participe en *-vA*, le partitif de 2^{ème} participe en passif, la virgule avec le présent de l'indicatif, l'illatif de l'infinitif en *-E*, et l'abessif de l'infinitif en *-mA*. En tout cas, ce qui était généralement commun pour les équivalents des AD, c'était qu'ils exprimaient les interprétations descriptives, causales, explicatives et temporelles selon le contexte et qu'ils apportaient une information facultative qui servait néanmoins comme continuité de la phrase. La plupart des traductions des épithètes étaient les pronoms relatifs en *joka (qui)* et les participes en *-vA*, qui se rattachaient directement au nom, comme l'épithète ; les autres équivalents n'étaient pas directement liés à la traduction de l'épithète mais résultaient de l'interprétation causale de toute la phrase (la conjonction de subordination *koska ; parce que*), le choix de traducteur d'utiliser la voix passive pour remplacer un agent épithète et des différences dans

l'expression entre les langues. Le seul ATT.COD. était traduit par la conjonction *että* (*que*) et la conjonction *que* aurait pu être utilisée déjà dans la version française grâce au sens explicatif de la phrase. Le ATT.COI. était aussi traduit par *että*, mais ce choix résultait du fait que le traducteur avait modifié relativement beaucoup la structure de toute la phrase. Les formes grammaticalisées, qui se trouvaient toutes dans les textes de l'UE, étaient traduites par les locutions figées finnoises, typiques à la langue juridique et correspondant plus ou moins aux locutions figées françaises – à l'exception de l'expression causale *étant donné que* qui était traduite par la conjonction causale en *koska* (*parce que*), le cas grammatical élatif (qui correspond la préposition *sur*) et la postposition *osalta* ('pour la part de' / *en ce qui concerne*).

Les équivalents les plus courants du gérondif étaient l'inessif et l'instructif de l'infinitif en *-E* et la conjonction de coordination en *ja* (*et*). L'inessif de l'infinitif en *-E* exprimant la simultanéité était normalement l'équivalent des gérondifs de simultanéité, mais il prenait des interprétations de cause, de moyen et d'opposition selon le contexte, tout en dénotant la concomitance des événements, comme le faisait la forme française. Il ne se trouvait aucun inessif de l'infinitif en *-E* dans UE Brevet – nous pensons que cette forme est plutôt convenable pour l'usage plus familier que pour la langue juridique. Toutes les conjonctions de coordination en *ja* (*et*) exprimaient également, pour la plupart, la simultanéité : elles dénotaient un événement autonome et exprimaient une information supplémentaire, comme le gérondif, mais elles différaient de la forme française par le fait qu'elles présentaient l'événement principal et secondaire de la phrase plutôt dans un ordre chronologique que dans une relation de concomitance. De toute façon, les conjonctions en *ja* faisaient disparaître les possibles interprétations explicatives et de manière, parce qu'elles coordonnaient seulement les événements, mais les interprétations étaient sous-entendues dans la sémantique de la phrase. L'instructif de l'infinitif en *-E*, pour sa part, était utilisé pour exprimer la manière, mais deux de ces équivalents caractérisaient la vision d'ensemble à l'égard de toute la phrase, ce qui est l'usage correct de cette forme en finnois, mais assez rare. Quant aux conjonctions de subordination, un *vaikka* (*même si*) exprimait l'opposition, un *kun* (*quand/ lorsque*) exprimait le temps et l'autre *kun* exprimait la cause : ces conjonctions de subordination étaient alors choisies correctement selon l'interprétation de la forme française. Les virgules combinées aux formes verbales servaient de traduction dans les structures qui prenaient la forme d'une liste, un adessif de l'infinitif en *-mA* exprimait la manière et l'autre le moyen et les autres équivalents

rare étaient le résultat du choix du traducteur qui avait probablement essayé de trouver des constructions « plus finnoises » (et d'une faute de traduction, à notre avis).

Les équivalents les plus communs des gérondifs de simultanéité étaient les inessifs de l'infinitif en *-E*, qui étaient les traductions les plus convenables grâce à leur capacité d'exprimer l'action qui est en train de se mettre en place, et les conjonctions de coordination en *ja (et)*, qui convenaient bien pour les cas où les événements pourraient être perçus comme se produisant dans un ordre chronologique. Il y avait également un certain nombre d'instructifs de l'infinitif en *-E*, qui n'étaient pas des traductions correctes des gérondifs de simultanéité à cause de leur incapacité à exprimer la simultanéité – sauf le cas d'une phrase qui était changée de telle façon que la forme finnoise pouvait exprimer la manière (ce qu'elle fait normalement). Des virgules combinées à l'imparfait de l'indicatif se manifestaient dans les cas où les événements étaient coordonnés, mais il se trouvait seulement une conjonction subordonnée en *kun (quand)* et un inessif (cas grammatical), dont la première était capable d'exprimer les relations temporelles, mais le dernier non. Parmi les équivalents des gérondifs de moyen, seul un adessif de l'infinitif en *-mA* et une conjonction en plusieurs parties en *siten, että (de façon que/ de manière que/ afin que)* exprimaient directement le moyen. Par contre, l'inessif de l'infinitif en *-E* obtenait cette interprétation dans la signification sous-entendue de la phrase, mais l'instructif de l'infinitif en *-E* n'était pas une traduction convenable parce qu'il exprime la manière. De plus, l'adverbe était le résultat des différences dans la manière de s'exprimer entre les langues et un translatif de l'infinitif en *-A* était, à notre avis, une faute de traduction. Les gérondifs de cause étaient traduits par la conjonction en *kun (quand/lorsque)* et l'inessif de l'infinitif en *-E* temporels, qui obtenaient les interprétations de cause dans le contexte de toute la phrase, et par une construction totalement différente qui ne correspondait pas à la version française, perdant le sens causal. Dans le cas des gérondifs d'opposition, l'inessif de l'infinitif en *-E* recevait également son interprétation oppositive du contexte, mais la conjonction de subordination en *vaikka (même si)* exprimait déjà en soi cette interprétation. Tous les gérondifs de notre corpus exprimaient alors la simultanéité, mais quelques-uns obtenaient aussi d'autres interprétations circonstancielles selon le contexte et selon leur positionnement dans la phrase. La même chose s'appliquait dans les cas de quelques équivalents finnois, surtout les conjonctions de coordination et de subordination ou la virgule combinées aux formes verbales, mais il se trouvait également des équivalents qui exprimaient déjà en soi une certaine interprétation.

Finalement, nous voulons faire remarquer nous n'avons fait qu'effleurer la définition de la prédication seconde : il faut encore discuter de la définition exacte du phénomène et examiner minutieusement les constructions qui pourraient faire partie de la PRÉD2. En outre, une analyse de corpus plus exhaustive sur les différents usages des participes présents et des gérondifs dans plusieurs genres de texte pourrait être intéressante. De même, les équivalents finnois de ces formes françaises pourraient être analysés dans le cadre d'un corpus plus vaste contenant d'autres genres de texte afin de confirmer ou corriger les découvertes de cette étude et afin de déterminer le mieux les différences dans l'usage des équivalents entre les genres. Les autres constructions de la prédication seconde et leurs équivalents finnois (ou leurs équivalents dans d'autres langues) seraient aussi, bien entendu, un sujet d'étude intéressant.

6. Bibliographie

- Arnavielle, Teddy (2003) : « Le participe, les formes en –ant : positions et propositions », *Langages*, 149, 37-54.
- Bougault, Laurence (2005) : « Les formes en –ant dans quelques poèmes des Fleurs du Mal : des problèmes syntaxiques aux enjeux stylistiques », *Revue Romane*, 40/2, 227-242.
- Cadiot, Pierre et Naoyo Furukawa (éds.) (2000) : « Prédication seconde », *Langue Française*, 127.
- Celle, Agnès et Laure Lansari (2014) : « La prédication seconde détachée en position initiale en anglais et en français », *Corpus*, 13, 129-163.
- Combettes, Bernard (2003) : « L'évolution de la forme en –ant : aspects syntaxiques et textuels », *Langages*, 149, 6-24.
- Combettes, Bernard (2005). « Les constructions détachées comme cadres de discours », *Langue Française*, 148, 31-44.
- Corminboeuf, Gilles et Christophe Benzitoun (2014) : « Approches non gradualistes des liaisons de prédictions : l'exemple des modèles macro-syntaxiques. », *Langue Française*, *Langue Française*, 182, 43-58.
- Cuniță, Alexandra (2011) : « « C'est en chantant que des muets ont retrouvé l'usage de la parole ». Nouveaux regards sur le gérondif », *Studii de lingvistică*, 1, 65-83.
- De Carvalho, Paulo (2003) : « « Gérondif », « participe présent » et « adjectif verbal » en morphosyntaxe comparative », *Langages*, 149, 100-126.
- Escoubas-Benveniste, Marie-Pierre, Oreste Floquet et Sergio Bolasco (2012) : « Contribution empirique à l'étude du gérondif et du participe présent en français parlé et écrit », *Actes des 11èmes Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles (JADT)*, Dister, A., D. Longrée et G. Purnelle (éds.), 473- 485.
- Escoubas-Benveniste, Marie-Pierre (2013) : « Usages du gérondif et du participe présent en français parlé et écrit : étude comparée basée sur corpus », *TIPA Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, 29, <<http://tipa.revues.org/908>>, 20.11.2017.
- Floquet, Oreste, Marie-Pierre Escoubas-Benveniste et Sergio Bolasco (2012) : « Sur le gérondif dans le français parlé et écrit », 2143-2154. Lyon : *IIIème Congrès mondial de linguistique française*.
- Furukawa, Naoyo (2000) : « Elle est là qui pleure : construction à thème spatialement localisé », *Langue Française : Prédication seconde*, 127, 95-111.

- Guijarro Carcía, Rafael (2016) : « La contextualisation du gérondif dans les grammaires du français publiées en Espagne », *Synergies Espagne*, 9, 51-66.
- Halmøy, Odile (2003) : *Le gérondif en français*. Paris-Gap : Editions Ophrys.
- Halmøy, Odile (2008) : « Les formes verbales en –ant et la prédication seconde », *Travaux de linguistique*, 2/57, 43-62.
- Havu, Eva (2010) : « Équivalents finnois des prédictions averbales premières et secondes », *Discours*, 6, 1-15. <<http://discours.revues.org/7718>>, 20.11.2017.
- Havu, Eva et Michel Pierrard (2007) : « Détachement et prédication seconde », *Neophilologische Mitteilungen*, 4/108, 729-742. Helsinki : Société Néophilologique de Helsinki.
- Havu, Eva et Michel Pierrard (2008) : « La prédication seconde : essai de mise au point », *Travaux de linguistique*, 2/57, 7-21.
- Havu, Eva et Michel Pierrard (2014) : *Les co-prédictats adjectivants : propriétés et fonction des adjectifs et des participes adjoints*. Bruxelles : Peter Lang.
- Havu, Eva et Michel Pierrard (2015) : « Prédication seconde et (non-)marquage de liaison », *Langages*, 200, 15-30.
- Herslund, Michael (2000) : « Le participe présent comme co-verbe », *Langue française*, n. 127, 86-94.
- Hellqvist, Birgitta (2015) : « Le gérondif en français et les structures correspondantes en suédois : Étude contrastive », *Studia Romanica Upsaliensia*, 82. Uppsala : Université de Uppsala.
- Hynynen, Anne (2002) : « Les formes du participe présent allemand et leurs équivalents français – Étude du roman *Die Blechtrommel*, par Günter Grass, et de sa traduction en français, *Le Tambour*, par Jean Amsler. ». Jyväskylä : Université de Jyväskylä. [Mémoire de maîtrise]
- Kindt, Saskia 2003 : « Le participe présent en emploi adnominal comme prétendu équivalent de la relative en *qui* », *Langages*, 149, 55-70.
- Kleiber, Georges (2011) : « Gérondif et manière », *Langue Française*, 171, 117-134.
- Koivisto, Helinä (1987) : *Partisiippien adjektiivistuminen suomen kielessä*. Suomalaisen Kirjallisuuden Seuran Toimituksia 474. Helsinki : Suomalaisen kirjallisuuden seura.
- Kotimaisten kielten keskus (ISK): *Iso Suomen Kielioppi*. <<http://scripta.kotus.fi/visk/etusivu.php>>.

- Lambrecht, Knud (2000) : « Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative », *Langue Française : Prédication seconde*, 127, 49-66.
- Lecointe, Jean (1997) : « Le style en -ant au XVIe siècle en France : conscience syntaxique et options stylistiques », *L'information grammaticale*, 75, 10-14.
- Melis, Ludo (2000) : « L'infinif de narration comme prédication seconde », *Langue Française : Prédication seconde*, 127,36-48.
- Muller, Claude (2000) : « Les constructions à adjectif attribut de l'objet, entre prédication seconde et complémentation verbale », *Langue Française : Prédication seconde*, 127, 21-35.
- Muller, Claude (2011) : « Les interprétations sémantiques de la prédication seconde intégrée : les relatives prédicatives », *Langue Française*, 3/171, 101-116.
- Neveu Franck (2000) : « Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle », *Langue française*, 125, 31.
- Pierrard, Michel (2002) : « *comme* préposition ? observations sur le statut catégoriel des prépositions et des conjonctions », *Travaux de Linguistique*, 4, 69-78.
<<https://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2002-1-page-69.htm>>
- Piikkilä, Anita (1989) : « Partisiippiattribuutti adverbiaalin kera: Partisiippiattribuuttirakenteen tarkastelua. », Tampere: Université de Tampere. [Mémoire de maîtrise]
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (2009) : *Grammaire méthodique du français*. 4^e édition. Paris : Guadridge/PUF.
- Schlamberger Brezar, Mojca (2011) : « Le gérondif et le participe présent et leur évolution vers la grammaticalisation : étude contrastive du slovène et du français », *Linguistica*, 51/1, 333-348.
- Ventura, Daniela (2015) : « Le gérondif espagnol et son homonyme français : quelles équivalences ? », *Thélème*, 1/30, 129-144.
- Viertiö, Annastiina (2010). « Asiaa koskien, toimenpiteitä edellyttäen », *Kielikello*, 3, <<https://www.kielikello.fi/-/asiaa-koskien-toimenpiteita-edellyttaen>>
- Willems, Dominique et Bart Defrancq (2000) : « L'attribut de l'objet et les verbes de perception », *Langue Française : Prédication seconde*, 127, 6-20.
- Wilmet, Marc (1997) : *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Zhu, Jinghui (2004) : « Analyse et classement des participes en français », *Langues et Linguistique*, 30, 107-139.

Corpus

Echenoz, Jean (1999) : *Je m'en vais*. Paris : Les éditions de Minuit, 32-52.

EUR-Lex, document 62005CC0431 (2007) : « Conclusions de l'avocat général Ruiz-Jarabo Colomer présentées le 23 janvier 2007. Merck Genéricos - Produtos Farmacêuticos Ld^a contre Merck & Co. Inc. et Merck Sharp & Dohme Ld^a. Demande de décision préjudicielle: Supremo Tribunal de Justiça - Portugal. Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce - Article 33 de l'accord ADPIC (TRIPs) - Brevets - Durée minimale de la protection - Législation d'un État membre prévoyant une durée moindre - Article 234 CE - Compétence de la Cour - Effet direct. Affaire C-431/05. », <<https://eur-lex.europa.eu/legalcontent/FR/TXT/?uri=CELEX:62005CC0431&qid=1524737010327>> , paragraphes 1-39.

EUR-Lex, document 22004A0129(01) (2003) : « Accord entre l'Union européenne et la République d'Islande et le Royaume de Norvège sur l'application de certaines dispositions de la convention du 29 mai 2000 relative à l'entraide judiciaire en matière pénale entre les États membres de l'Union européenne et du protocole de 2001 à celle-ci », <[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:22004A0129\(01\)&qid=1524737530057](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:22004A0129(01)&qid=1524737530057)>

Houellebecq, Michel (2010) : *La carte et le territoire*. Paris : Groupe Flammarion, 152-172.

Jukarainen, Erkki (2001) : *Minä lähden*. Helsinki : Tammi.

Keynäs, Ville (2011) : *Maasto ja kartta*. Helsinki: WSOY.